

ATELIER DE REFLEXION PROSPECTIVE

NOUVEAUX DEFIS POUR LE PATRIMOINE CULTUREL

Rapport final

Maria GRAVARI-BARBAS

*Synthèse
des travaux du consortium*

PA.TER.MONDI.

Mars 2014

EA EIREST, Université Paris 1

Panthéon-Sorbonne

Agence du Patrimoine

Cap Digital

FMSH

Ecole de Chaillot-

Cité de l'Architecture

AGENCE NATIONALE DE LA RECHERCHE

ANR

Forum

ATELIER DE REFLEXION PROSPECTIVE

NOUVEAUX DEFIS POUR LE PATRIMOINE CULTUREL

Rapport Final

2

Maria Gravari-Barbas, coordinatrice de l'ARP PACT

Co-auteurs :

Marie Cornu, Bernard Darras, Géraldine Djament, Arnaud Druelle, Fabienne Goux-Baudiment, Catherine Graindorge, Xavier Greffe, Sandra Guinand, Mireille Grubert, Anne Herzog, Sébastien Jacquot, Anne Krebs, Jean-Luc Lory, Hervé Passamar, Dominique Poulot, Vincent Puig, Michel Rautenberg, Jean-Louis Tornatore, Vincent Veschambre

et avec la participation des membres du consortium

PA.TER.MONDI.

Pilote du Projet : EA EIREST, Université Paris 1 Panthéon-Sobonne

Consortium :

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Fondation Maison des Sciences de l'Homme

Agence pour le Développement et la Valorisation du Patrimoine

Ecole de Chaillot / Cité de l'Architecture et du Patrimoine

Cap Digital, IRI, CNAM

MARS 2014



Volume 1

SYNTHESE DES TRAVAUX

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	8
1. LES NOUVEAUX CONTOURS DU PATRIMOINE	8
2. OBJECTIFS ET METHODOLOGIE DE L'ARP PACT	9
A. OBJECTIFS.....	9
B. PARTENARIAT ET ORGANISATION	10
C. METHODOLOGIE DE L'ARP	11
D. ORGANISATION DU TRAVAIL	12
3. DEFINITION D'UN ÉTAT DE L'ART	14
1. COMPRENDRE.....	16
A. CONTEXTUALISATION.....	16
i. UN CHAMP EN EVOLUTION	16
ii. LES FACTEURS DU CHANGEMENT	18
B. LES GROUPES DE TRAVAIL ET LEURS CONCLUSIONS PRELIMINAIRES	23
i. GT 1 : compréhension des nouveaux ressorts de la patrimonialisation.....	24
ii. GT 2 : Analyse des nouvelles modalités de conservation et de transmission	30
iii. GT 3 : Identification des nouveaux périmètres économiques du patrimoine	36
iv. GT 4 : Evaluation et l'identification des besoins émergents pour de nouvelles formations et des nouveaux métiers.....	42
v. GT 5 : Compréhension des nouveaux modes d'observation, de mesure et d'évaluation du patrimoine culturel	49
vi. GT 6 : L'évaluation des nouvelles modalités et dispositifs de e-médiations des patrimoines.....	56
C. LE SCENARIO TENDANCIEL GENERAL : L'OMNIPATRIMONIALISATION FRAGILE.....	62
i. Contexte général	62
ii. Le scénario tendanciel PA.TER.MONDI à l'horizon 2030 : « L'Omnipatrimonialisation fragile ».....	63
2. IMAGINER	69
A. Scénario P1 : Recentrage national & renforcement de la puissance publique	70
i. Contexte général.....	70
ii. Impacts sur le patrimoine	72
B. Scénario P2 : L'hyper-spectacularisation patrimoniale.....	73
i. Le macro-scénario M2 : la marchandisation accrue.....	73
ii. Le scénario de « l'hyper-spectacularisation » (P2)	74
iii. Contexte général.....	74
iv. Impacts sur le patrimoine	75

v.	Enjeux et problématiques	76
C.	Scénarios de la Matrimonialisation (P3a) et du Jardin planétaire (P3b)	77
i.	Le macro-scénario de « L'entre-soi affinitaire » (M3)	77
ii.	Contexte général	78
iii.	Le scénario PA.TER.MONDI de la « Matrimonialisation » du patrimoine (P3a).....	80
iv.	Le scénario PA.TER.MONDI du Jardin planétaire (P3b)	82
D.	Le Scénario PA.TER.MONDI du « repli identitaire » (P4)	83
i.	Le macro-scénario de la régression (M4)	83
ii.	Contexte général	84
iii.	Impacts sur le patrimoine	86
iv.	Enjeux et problématiques	87
E.	Le scénario PA.TER.MONDI de la dépatrimonialisation (P5).....	87
i.	Le macrosécario Nexus (M5).....	87
ii.	Contexte général	88
iii.	Impacts sur le patrimoine	89
iv.	Enjeux et problématiques	90
3.	PROPOSER	91
A.	RELATIONS	92
i.	Patrimoine et éthique	96
ii.	Les dimensions publiques du patrimoine.....	97
iii.	L'incursion du vivant dans le champ patrimonial	98
iv.	Le corps dans l'expérience patrimoniale	99
v.	La relation au lieu patrimonial et la médiation du numérique.....	100
vi.	La fonction du patrimoine dans les transformations actuelles et futures du monde	101
vii.	Le patrimoine constitutif des processus d'individuation	102
viii.	Normes patrimoniales et remise(s) en question.	103
B.	MOBILITÉS	105
i.	La fabrique touristique du patrimoine	106
ii.	Mobilité et hybridations patrimoniales.....	108
iii.	Patrimonialisation des diasporas / patrimonialisation en diaspora	109
iv.	La circulation des œuvres et la nouvelle géographie patrimoniale planétaire.....	110
v.	La notion du patrimoine dans un monde circulant	111
C.	VALEURS	113
i.	Quels arbitrages entre valeurs ?	115
ii.	Valeur matérielle, valeur immatérielle : pondérations, évolutions, hiérarchies	116
iii.	Quel régime de protection juridique pour le nouvel état du patrimoine ?.....	117
iv.	L'hyper-choix et l'accès aux données	118

D. SYNTHÈSE	120
EN GUISE D'ÉPILOGUE	122
ANNEXES.....	124
1. LES MEMBRES DU CONSORTIUM PA.TER.MONDI	124
2. LES EXPERTS AUDITIONNÉS	126
3. SOCLE DOCUMENTAIRE	129
4. ÉTAT DE L'ART.....	132
5. ÉVOLUTION DES NOTIONS DE PATRIMOINE ET DE PATRIMONIALISATION DANS LES CORPUS ANALYSES	134
6. ÉVOLUTION DES THÈMES LES PLUS FRÉQUENTS SELON L'ANALYSE DE L'ENSEMBLE DU CORPUS	138
7. LES KEY DRIVERS DU CHANGEMENT, JPI	142
8. LE PROGRAMME DU COLLOQUE « LES HORIZONS DU PATRIMOINE CULTUREL »	144

REMERCIEMENTS

Nos remerciements s'adressent tout d'abord à l'Agence Nationale de la Recherche qui nous a donné cette belle opportunité d'un travail collectif particulièrement stimulant. Nous souhaitons en particulier remercier Madame Mireille Brangé, responsable de programmes à l'ANR, et son équipe, pour leur suivi tout au long de l'élaboration de l'ARP.

Nous adressons également nos remerciements les plus chaleureux aux experts de l'ANR qui nous ont accompagnés tout au long de la période d'élaboration de l'ARP : Mme Isabelle Balsamo, M. Patrice Dartevelle, Mme Berengère Gleize et M. Cyril Isnart.

Nous souhaitons également remercier tous les experts¹ qui ont accepté d'être auditionnés et qui nous ont apporté des éclairages précieux sur plusieurs facettes du champ complexe du patrimoine.

¹ La liste des experts auditionnés figure en annexe 2

INTRODUCTION

1. LES NOUVEAUX CONTOURS DU PATRIMOINE

La notion du patrimoine a connu un élargissement continu depuis quelques décennies ; et un élargissement accéléré - voire qui s'est emballé selon certaines analyses - au cours des dernières années. La rupture avec le concept des Monuments historiques, dans lequel le patrimoine puise ses racines, a été consommée dès le XX^e siècle. Le XXI^e siècle permet à la notion du patrimoine de cheminer encore plus loin. Le large éventail d'objets allant de la « *de la petite cuillère à cathédrale* »² n'épuise plus aujourd'hui la gamme du « *possible patrimonial* » ; la matérialité, aussi diverse soit-elle, n'est aujourd'hui qu'une partie des éléments que notre société fait entrer dans le champ patrimonial. Les mentefacts, la nature, le vivant, sont progressivement incorporés dans le patrimoine culturel.

Au-delà de l'extension de la notion – parfois *du fait* de l'extension de la notion mais certainement pas uniquement à cause de cela – le patrimoine est en train de questionner, voire de défier, nos acquis, nos connaissances, nos certitudes. Il met en cause nos façons de l'étudier, de le classer, de le protéger, de le stocker, de le conserver, de le gérer, de le valoriser, de le visiter, de l'exploiter....

Le parti-pris du consortium PA.TER.MONDI a été de considérer le patrimoine dans ses définitions les plus larges, telles qu'elles émergent aujourd'hui au sein de la société française et telles qu'elles entrent également en résonance avec des tendances observées en Europe, dans le monde occidental, et de façons plus diverses et difficiles à cerner, dans le monde. Nous avons ainsi pris en compte aussi bien le patrimoine bâti, les objets et les collections, les archives, l'archéologie, les paysages culturels que le patrimoine immatériel. Nous avons eu le souci de ne pas enfermer le champ de l'étude dans un secteur ou un domaine en particulier³. Même si l'ARP PACT portait sur le « patrimoine culturel », nous avons eu comme préoccupation de ne pas nous enfermer dans cette catégorie mais d'explorer les limites entre « naturel » et « culturel ». Les proximités entre patrimoine et paysage, notion avec laquelle le patrimoine entre de plus en plus en résonance sémantique, ont également été explorées. Ainsi, plutôt que de définir le patrimoine *a priori*, ce qui risquait d'enfermer une démarche qui se voulait prospective, nous avons ainsi cherché à **explorer les processus de patrimonialisation dans leur diversité croissante et à prendre en compte ce**

² Selon la formule attribuée à André Malraux et André Chastel dans le cadre de la mise en place de l'Inventaire général des richesses patrimoniales de la France en 1964.

³ Ainsi, nous n'avons pas souhaité traiter de façon sectorielle les différents champs du patrimoine : Monuments Historiques, Musées, Archives, Bibliothèques ou Archéologie. Cette approche transversale et non caractérisée *a priori* nous a permis de collecter, d'identifier et d'analyser les représentations dynamiques d'un champ patrimonial en mutation et en évolution, tel qu'il émerge au sein de la société. De fait, nous avons considéré aussi bien les processus de production du patrimoine (la patrimonialisation) que les « produits » (les biens patrimoniaux).

qui est défini comme patrimoine par les travaux de recherche, par la bibliographie, par les travaux de terrain, par les acteurs sociaux et, bien entendu, par le consortium PA.TER.MONDI et ses invités (dans le cadre des auditions, des ateliers plénières et du colloque de clôture), d'emblée sélectionnés de façon à garantir la représentativité de différents champs et préoccupations en matière de patrimoine.

Plusieurs facteurs (sociaux, économiques ou culturels), identifiés en amont, impactent aujourd'hui le patrimoine de façon notable et sans doute inédite. Ils annoncent des évolutions considérables dans les années à venir. Ils nous invitent à le considérer avec un regard nouveau. De nouvelles problématiques émergent. Plusieurs raisons justifiaient donc le lancement de cet Atelier de Réflexion Prospective sur les « Nouveaux défis pour le patrimoine culturel ».

L'appel à projet de l'ANR soulignait les principaux défis qui se situent d'emblée autour du patrimoine culturel dans le contexte de la société française contemporaine : un nouveau rapport à l'économie (à la fois en termes de contraintes et de potentialités), de nouveaux risques, de nouveaux usages et pratiques liés notamment à la numérisation, l'évolution du paysage national et européen de la recherche.

2. OBJECTIFS ET METHODOLOGIE DE L'ARP PACT

A. OBJECTIFS

Un Atelier de Réflexion Prospective (ARP) de l'ANR a pour objectif général de stimuler la réflexion prospective autour de domaines et thèmes de recherche que le cours de l'évolution économique, sociale ou scientifique rend nécessaire et de relier tous types de partenaires potentiels de projets de recherche autour de ce domaine ou de ce thème, constituant ainsi une force de proposition.

Par ailleurs, les objectifs spécifiques de l'ARP « Nouveaux défis pour le patrimoine culturel » étaient définis par l'ANR. Il s'agissait de :

- **identifier** les thèmes de recherche à approfondir et les thèmes émergents afin de déterminer ceux qui pourront constituer dans les cinq années à venir les priorités stratégiques de la France et le socle des futures politiques de recherche culturelles.
- **produire** des propositions susceptibles d'alimenter la réflexion sur la programmation des activités de recherche qui concernent à la fois le niveau national et l'initiative de programmation

conjointe (IPC) de la recherche « *patrimoine culturel et changement global : un nouveau défi* »(JPI « *Cultural Heritage and Global Change : a new challenge for Europe* »)⁴.

- **contribuer** à formuler les priorités françaises au niveau européen dans le cadre du programme HORIZON 2020, cadre stratégique commun pour le financement de la recherche et de l'innovation dans l'Union Européenne.

Dans ce contexte, le consortium PA.TER.MONDI (pour *Patrimoine, Territoire, Mondialisation*), lauréat de l'appel à projets, s'est assigné comme but, entre janvier 2013 et mars 2014, de stimuler la réflexion prospective autour du domaine du patrimoine en reliant un grand nombre de partenaires de projets de recherche réalisés, en cours ou à lancer dans ce domaine. Ce rapport vise ainsi à proposer des orientations stratégiques pour des futures recherches sur le patrimoine, à court et moyen terme (5 à 20 ans), intégrant également, de façon réflexive, la dimension du temps long. Son but est d'intégrer et analyser les ruptures subies ou voulues dans le domaine de la production sociale du patrimoine et de sa gestion.

B. PARTENARIAT ET ORGANISATION

Le consortium PA.TER.MONDI a été porté par 5 partenaires principaux : **l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne**, **l'Ecole de Chaillot de la Cité de l'Architecture et du Patrimoine**, **la Fondation Maison des Sciences de l'Homme**, **l'Agence pour le Développement et la Valorisation du Patrimoine** et **Cap Digital**. La coordination scientifique a été assurée par Maria Gravari-Barbas, professeure à l'Université Paris Panthéon-Sorbonne, directrice de l'EIREST (Equipe Interdisciplinaire de REcherches sur le Tourisme), Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, équipe qui a assuré la coordination du projet.

Le conseil en termes de prospective a été mené par Mme Fabienne Goux-Baudiment, **Cabinet Projective**. La gestion du projet a été conduite par une **équipe de coordination**⁵, composée par des enseignants-chercheurs, doctorants et post-doctorants de l'EIREST.

La coordination des thématiques a été assurée par une **équipe projet**⁶, qui a réuni des représentants des 5 partenaires principaux et autres enseignants-chercheurs. Elle a porté et animé les 6 Groupes de travail et a co-animé l'ARP.

⁴ Il convient de noter que l'ARP a été mené parallèlement au *Cultural Heritage and Global Change Strategic Research Agenda*. Les membres de l'ARP ont pu consulter les travaux publiés au moment de la finalisation de la rédaction du rapport final. Si la publication conjointe du JPI et la rédaction du rapport final de l'ARP n'a pas permis d'incorporer de façon critique et réflexive dans le présent rapport les conclusions du JPI, il a été possible de constater que les analyses n'étaient pas divergentes.

⁵ Géraldine Djament, Fabienne Goux-Baudiment, Sandra Guinand, Sébastien Jacquot, Cécile Renard et Anas Sanoussi.

⁶ Evelyne Broudoux, Bernard Darras, Arnaud Druelle, Xavier Greffe, Mireille Grubert, Anne Krebs, Thierry Lalot, Jean-Luc Lory, Hervé Passamar, Dominique Poulot, Vincent Puig, Michel Rautenberg et Vincent Veschambre.

Finalement, 60 experts, sélectionnés *intuitu personae*, ont formé les **ATELIERS PLENIERS (AP)** de l'ARP (annexe 1).

En dehors de ce collectif constitué, il a été fait appel à des compétences plus spécifiques, grâce à des auditions d'experts externes à l'ARP (annexe 2).

C. METHODOLOGIE DE L'ARP

Les travaux du consortium PA.TER.MONDI ont adopté une approche prospective (enjeux et stratégies), systémique et transdisciplinaire, dynamique dans le temps et l'espace.

La méta-méthode prospective

Le consortium PA.TER.MONDI a travaillé, grâce à l'accompagnement d'une prospectiviste (Fabienne Goux-Baudiment, Cabinet *Proective*), sur la méta-méthode de la prospective qui a offert la nécessaire souplesse pour naviguer dans le système complexe du patrimoine.

La méta-méthode de la prospective, commune à la plupart des processus de réflexion, consiste en trois étapes cognitives distinctes : la **compréhension**, l'**imagination** et la **proposition d'action**. Chacune d'elles comporte des caractéristiques propres à la pensée du futur et peut faire l'objet d'une étude spécifique. Mais c'est le processus intégré, dans son intégralité, qui donne sens à la réflexion prospective.

Le consortium PA.TER.MONDI a opté pour l'approche suivante : analyser les éléments de compréhension du patrimoine culturel sous différents angles qui ont été ensuite réunis en une vision systémique obéissant aux caractéristiques prospectives ; puis, les membres du consortium PA.TER.MONDI ont imaginé les évolutions possibles de ce « système patrimoine » en fonction de facteurs de changement internes ou externes ; enfin ils ont proposé des pistes de recherche permettant de formuler des actions créatrices ou correctrices de changement, adaptées à la réalité vécue des situations présentes et aux situations anticipables à court terme.

Trois grandes étapes (COMPRENDRE ; EXPLORER/IMAGINER ; PROPOSER) ont structuré le travail :

- La phase **COMPRENDRE** visait à faire le point sur le patrimoine culturel selon six thématiques prédéfinies. Les travaux entrepris dans le cadre de la phase COMPRENDRE ont donné lieu à un premier livrable. Deux ateliers pléniers ont été organisés pendant cette phase.
- La seconde phase intitulée **IMAGINER/ANTICIPER** correspond plus particulièrement à la phase prospective. Elle a consisté à élaborer des scénarios patrimoniaux en se basant sur des macro-scénarios élaborés par la conseillère en prospective. Elle a donné lieu à l'organisation de deux ateliers pléniers.

- Finalement, la troisième phase **PROPOSER** a consisté à dégager les grands enjeux pour chaque scénario, à regrouper ces grands enjeux au sein de trois variables transversales identifiées comme centrales (RELATION, MOBILITÉ, VALEUR) et, par la suite, à décliner les enjeux en thématiques de recherche. Quatre ateliers pléniers ont été organisés pendant cette phase, clôturée par un colloque international de deux jours, le 6 et 7 février 2014⁷.

D. ORGANISATION DU TRAVAIL

Les Groupes de Travail (GT)

La première phase (COMPRENDRE) a été structurée autour de six groupes thématiques (GT) réunis pendant au moins 5 demi-journées chacun. Les réunions ont été organisées autour de chaque thématique abordée dans sa globalité ou selon des sous-thématiques précisées, en fonction du programme élaboré par les coordinateurs des groupes de travail. Elles ont mobilisé les chercheurs, experts et professionnels membres « permanents » des GT ainsi que des « invités », auditionnés sur des questions plus précises ou pointues.

Les GT ont été structurés autour d'un ensemble de grands enjeux prospectifs pré-identifiés par le consortium dans sa réponse à l'appel de l'ANR.

1. Un enjeu de compréhension des modalités de la production sociale du patrimoine dans le contexte contemporain

Cet enjeu a été abordé plus spécifiquement par le GT 1 portant sur « *la compréhension des nouveaux ressorts de la patrimonialisation* », coordonné par Michel Rautenberg, anthropologue (Université de Saint-Étienne) et Vincent Veschambre, géographe (École d'Architecture de Lyon).

2. Un enjeu de conservation dans le contexte des nouvelles sollicitations du patrimoine (risques, menaces climatiques, fréquentation des publics) mais aussi dans le contexte d'un périmètre accru ou modifié du patrimoine culturel. Il a été porté par le Groupe de Travail 2 sur « *l'analyse des nouvelles modalités de conservation et de transmission* », coordonné par Dominique Poulot, historien, et Thierry Lalot, chimiste et spécialiste de Conservation, tous deux de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

3. Un enjeu de compréhension du périmètre économique du patrimoine abordé par le Groupe de Travail 3 sur « *l'identification des nouveaux périmètres économiques du patrimoine* », coordonné par Xavier Greffe, économiste, et Bernard Darras, sémioticien, tous deux de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

4. Un enjeu de ressources humaines exprimé par la multiplication des nouveaux patrimoines, par l'incursion du numérique, par les nouvelles attentes des publics, abordé par le Groupe de Travail 4

⁷ Voir annexe 4 : programme du colloque.

sur « l'évaluation et l'identification des besoins émergents pour de nouvelles formations et des nouveaux métiers » coordonné par Jean-Luc Lory, anthropologue (Maison des Sciences de l'Homme), et Mireille Grubert, architecte et urbaniste, avec Catherine Grandorge (Ecole de Chaillot).

5. Un enjeu d'observation, de mesure et d'évaluation portant sur la demande sociale et politique pour une meilleure appréhension des impacts économiques et sociaux du patrimoine, exprimée par le besoin de nouveaux indicateurs, quantitatifs mais aussi qualitatifs. Cet enjeu a été abordé par le Groupe de Travail 5 : « *La compréhension des nouveaux modes d'observation, de mesure et d'évaluation du patrimoine culturel* », coordonné par Anne Krebs (Études, Évaluation et Prospective, Musée du Louvre) et Hervé Passamar, sociologue (Agence pour la Valorisation et le Développement du Patrimoine).

6. Finalement, un enjeu de compréhension des implications du numérique pour la connaissance, la conservation, la médiation et la pratique du patrimoine, porté par le Groupe de Travail 6 sur « *l'évaluation des nouvelles modalités et dispositifs de e-médiations des patrimoines* » coordonné par Evelyne Broudoux (CNAM), Arnaud Druelle (Cap Digital) et Vincent Puig (IRI).

Les GT ont permis de bien appréhender les thématiques abordées pendant la phase COMPRENDRE. Dès la phase ANTICIPER/IMAGINER, le travail a toutefois été organisé en ateliers pléniers, afin de permettre d'approfondir les problématiques transversales identifiées à l'issue du croisement des résultats de la phase comprendre de chaque groupe de travail.

Les Ateliers pléniers

Ils ont regroupé l'ensemble des membres du consortium et ont eu pour objet de présenter, discuter et valider les travaux des groupes thématiques à l'issue de chacune des étapes.

Les avancées des GT pendant la phase COMPRENDRE ont donné lieu à des rapports internes préparés par les coordinateurs des GT remis à la coordinatrice de l'ARP avant les Ateliers Pléniers. L'objectif des AP de la phase COMPRENDRE était de partager les apports des GT avec l'ensemble des membres de l'ARP afin de construire une synthèse transversale, collectivement partagée, tout en mettant en évidence les dissensus éventuels.

Les AP de la phase IMAGINER/EXPLORER ont porté sur l'élaboration et la validation des scénarios. Finalement, les ateliers de la phase PROPOSER ont été structurés autour des trois variables transversales (RELATION, MOBILITÉ, VALEUR).

Le Basecamp et le Site Internet

Les contributions des 6 GT et les documents du « socle commun » ont été partagés sur la plateforme collaborative qui a permis de porter à la connaissance de l'ensemble des membres de l'ARP les écrits produits au sein chaque GT. Dans un souci de transversalité entre les 6 GT, l'ensemble des

documents produits pouvaient être saisis et utilisés par les autres GT, ce qui a permis d’explorer les hypothèses du système général et pas uniquement de la seule thématique en question.

La création, l’animation et l’alimentation de la plateforme ont assuré la gestion interne du projet (gestion de l’agenda, partage des documents, wokflow, wiki, blog...). La plateforme a été associée à un site Internet⁸ permettant la communication de l’ARP à un public externe, ainsi qu’à un site Internet conçu spécifiquement pour le colloque de clôture⁹.

Le colloque de clôture

Le dernier AP de l’ARP a été organisé sous forme de colloque, ouvert aux mondes professionnel, institutionnel et de la recherche. Le colloque a permis d’exposer et de confronter les résultats de l’ARP à un public large, spécialisé et très international. Les interventions pendant le colloque (sous forme de conférences plénières ou de tables rondes) ont permis d’alimenter les travaux en cours de finalisation, de les consolider ou de les (re)questionner¹⁰.

3. DEFINITION D’UN ÉTAT DE L’ART

Dans le cadre de la phase COMPRENDRE de l’ARP, a été soulignée la nécessité de réaliser un *état de l’art* de la recherche sur le patrimoine (réalisation d’un état des connaissances existantes, à un moment donné, sur l’objet d’étude), répondant à un triple objectif :

- Réaliser un état des lieux stabilisé de l’existant dans le domaine de la recherche française sur le patrimoine (en France et à l’international)
- S’informer sur les questionnements émergents en matière de recherche française et internationale sur le patrimoine (veille informative/projets)
- Identifier les champs éclairés par la recherche sur le patrimoine mais aussi les angles-morts, afin de proposer de nouvelles pistes de recherche¹¹.

L’analyse des thèmes émergents dans la recherche scientifique indique la double direction dans laquelle s’engage le patrimoine : il est appelé à incarner - au sens de symboliser - une époque, une société, une culture, un phénomène, tout en étant de plus en plus désincarné - c’est-à-dire privé de support, d’enveloppe, dématérialisé.

Trois orientations principales ont été proposées à l’issue de l’état de l’art. Elles sont saisies par les chercheurs sans avoir pourtant déjà produit un corpus d’études véritablement consolidé. Elles

⁸ <http://www.univ-paris1.fr/centres-de-recherche/eirest/projets-en-cours/arp-nouveaux-defis-pour-le-patrimoine-culturel/>

⁹ <https://www.univ-paris1.fr/?id=530535>

¹⁰ L’annexe 9 présente le programme détaillé du colloque.

¹¹ Conclusions du rapport de l’état de l’art des recherches sur la patrimoine, préparé dans le cadre de l’ARP par Karen Julien (Volume 2). Le rapport sur l’état de l’art constitue un des livrables de l’ARP.

représentent, sinon des angles morts de la recherche actuelle, du moins des pistes identifiées comme « à creuser ».

- Les « nouveaux patrimoines » liés aux créations et créations artistiques parfois éphémères, aux cultures de la nature, ainsi qu'aux drames et catastrophes ;
- Les innovations technologiques, scientifiques, et notamment le numérique à la fois comme objet patrimonial (ordinateurs, jeux vidéo, réseaux...) et comme outil de médiation patrimoniale (archivage, métadonnées, outils muséographiques) ;
- Les limites du système patrimoine (résistances, conflits et critiques des « victimes » de la patrimonialisation), le réemploi (perte de valeur, de statut), et la dépatrimonialisation (oubli, perte de labels...)¹².

¹² Les annexes 6 et 7 présentent les thématiques évoquées par les chercheurs et les évolutions au cours des dernières années.

1. COMPRENDRE

A. CONTEXTUALISATION

i. UN CHAMP EN EVOLUTION

Un certain nombre de tendances générales sur le patrimoine culturel ont été identifiées par le Consortium PA.TER.MONDI en amont de la formalisation de sa proposition de réponse à l'ANR, soumise en juillet 2012.

L'élargissement et la polysémie qui caractérisent le patrimoine dans la société contemporaine, rendent plus difficile de saisir, circonscrire et analyser la notion, et d'en estimer les impacts et les enjeux¹³. L'application de la notion à des artefacts culturels et aux sites naturels, aux objets tangibles et intangibles, aux objets ancrés dans un passé lointain et à ceux relevant d'un passé proche, à des objets et à des pratiques (savoir-faire, festivités...), à des lieux et à des territoires de plus en plus vastes et même au vivant (écosystèmes, patrimoine génétique), questionne et dépasse le cadre mis en place pour gérer les sites, les objets et les immatérialités patrimoniales¹⁴. Ces extensions multiples de la notion de patrimoine, notamment depuis les années 1980, créent à la fois une omniprésence *du* ou plutôt *des* référentiels patrimoniaux et un brouillage de leur statut social.

La dématérialisation du patrimoine, sous le double effet de la promotion du patrimoine immatériel et de l'essor du patrimoine numérique et numérisé à l'heure des TIC, reconfigure en particulier la médiation et la médiatisation patrimoniales. La territorialisation du patrimoine lui confère une portée socio-spatiale beaucoup plus importante (le patrimoine n'est plus « extrait » de la vie ordinaire mais en constitue une dimension), tout en multipliant les occasions de conflits patrimoniaux. L'accélération du rythme de la production patrimoniale pose en de nouveaux termes la question de l'intégration du patrimoine dans la société contemporaine (conservation, transmission, sens donné).

¹³ La multiplicité des mots-clés de l'appel à candidature de l'ANR témoignait de la polysémie de la notion : « *Patrimoine culturel, matériel, immatériel, matériaux, tourisme, numérique, numérisation, environnement, interculturel, mondialisation, changement, prospective, stratégie, risques, conservation* ».

¹⁴ L'entrée par une définition du patrimoine impliquant une reconnaissance par des individus ou des groupes sociaux nous a amenés à moins traiter la vaste question des objets enfouis. Ce patrimoine demeure « virtuel » tant qu'il n'est pas connu, identifié et pris en charge par les acteurs. Il pose ainsi des questions spécifiques. Si le champ de l'archéologie préventive est primordial pour le législateur, sa prise en compte par les sciences sociales nécessite la médiation de la relation avec des individus ou des groupes sociaux. C'est sans doute la question pour laquelle les vestiges archéologiques enfouis sont traités en filigrane dans ce rapport.

Le patrimoine culturel tient aujourd'hui une place importante sur **l'agenda des politiques publiques**, même si les moyens de sa conservation ont connu une réduction sensible dans la plupart des pays depuis la crise de 2007. Le développement du tourisme culturel, l'embellissement du cadre patrimonial des villes visant à les rendre plus attractives, l'utilisation des œuvres dans des actions de réinsertion sociale, sont autant d'expressions de l'intérêt des acteurs locaux porté au patrimoine culturel pour des questions qui ne sont pas intrinsèquement liées à des préoccupations patrimoniales. Les valeurs historiques et artistiques sous-jacentes à la patrimonialisation et à la conservation sont ainsi aujourd'hui débordées par un grand nombre de considérations. Á une culture fondée sur les valeurs « intrinsèques » du patrimoine succède aujourd'hui une culture fondée au moins autant sur ses valeurs extrinsèques¹⁵. D'une polarisation reposant sur la valeur d'existence du patrimoine culturel, on en vient aujourd'hui à la recherche de perspectives donnant aux valeurs d'usage les premiers rôles.

Mais un autre débat doit être assumé aujourd'hui pour conférer au patrimoine tout son potentiel : celui du **rapport entre patrimoine, création et culture**. Ce débat conduit à passer d'une approche sectorielle à une approche anthropologique de la culture. Le patrimoine culturel est à la fois le résultat de nos croyances et la base de nos projets et de nos actions. Patrimoine et création sont donc indissociables¹⁶. Ces deux pôles s'irriguent mutuellement de leurs énergies et de leurs aspirations. Toute création est susceptible d'entrer dans le champ patrimonial, tout patrimoine est mobilisé d'emblée (ou a vocation à l'être) par la création. Cette mise en tension du patrimoine culturel et de la création ne conduit en rien à évacuer le passé ou à relativiser son rôle. Elle a par contre pour intérêt de montrer que sa place et son rôle ne seront compris que par rapport à nos valeurs et aux choix qui les accompagnent. Cela pose des interrogations profondes sur son champ, son utilisation et la portée qu'on peut lui donner.

Les frontières et valeurs du patrimoine. Tout se passe comme si des sociétés soumises aux fortes turbulences d'un monde de plus en plus globalisé et numérisé cherchaient dans leur patrimoine alternativement des repères, des refuges ou des leviers. Multiplication des inventaires, des labels et des listes et développement d'outils d'analyse soulignent l'apport de telles activités à la consécration du patrimoine culturel comme nouveau pilier du développement soutenable. Mais l'extension du patrimoine a pour contrepartie l'affaiblissement de l'intérêt qui y est porté ; certaines utilisations conduisent à des dégradations irréversibles, imposant alors un cycle de vie aux monuments, les financeurs se font réticents face aux coûts des conservations. Une inadéquation se manifeste ainsi entre l'appareil patrimonial et les nouvelles dynamiques de patrimonialisation,

¹⁵ Le patrimoine artistique et architectural, sur lequel notre conception de la culture s'est longtemps appuyée, est par exemple débordé par les pratiques de loisirs, de marketing territorial et les logiques consuméristes.

¹⁶ La Convention de 2003 sur le patrimoine immatériel trace cette voie en définissant le patrimoine immatériel comme « *recréé en permanence* ». Convention de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, UNESCO.

ce qui ramène au problème des listes à construire ou réviser et des éventuelles hiérarchisations, sources de nombre de conflits.

ii. LES FACTEURS DU CHANGEMENT

Ces tendances générales évoluent dynamiquement sous l'influence de plusieurs facteurs de changement qui s'exercent sur le patrimoine et en modifient les contours.

LA MONDIALISATION

La patrimonialisation, historiquement en interférence avec les constructions nationales, interagit de plus en plus avec la nouvelle étape de mondialisation et avec la construction de territoires et d'identités pluriels, à différentes échelles (de l'infra-national au supra-national, sans oublier le trans-national, voire le a-national). De nouvelles relations entre local et mondial sont exprimées par des phénomènes de « *rescaling* »¹⁷. Ce *changement d'échelle* est inséparable d'une oscillation structurelle entre la territorialisation, la déterritorialisation et la reterritorialisation du patrimoine dans un contexte post-guerres, post-colonial et fortement migratoire qui nécessite de gérer les situations héritées (ruines, restitutions, patrimoine de l'altérité coloniale ou des migrations, etc.).

Ainsi, la **mondialisation**, non seulement expose le patrimoine national aux yeux du monde, mais invite le monde à participer à la « production sociale » de celui-ci (constitution de valeurs établies en fonction de normes internationales ; rôle du tourisme international dans la production sociale du patrimoine ; circulation de standards patrimoniaux globalisés). Le tourisme en particulier devient aujourd'hui, plus que par le passé, non seulement un « prescripteur » de la patrimonialisation, mais aussi un *coproducteur* de patrimoines.

Les tensions entre local et mondial complexifient en outre la lecture des processus de patrimonialisation et de ses acteurs, à différents niveaux scalaires (local, national, mondial). Ceci peut mettre en péril la pérennité du patrimoine, directement (difficulté de définir et par conséquent de protéger) ou indirectement (difficulté de saisir pleinement l'étendue des impacts économiques, sociétaux, culturels, environnementaux qui y sont liés)¹⁸. Les défis multiples auxquels sont confrontées la théorisation et la gestion du patrimoine peuvent aujourd'hui être abordés comme défis de la nouvelle étape de *la* ou plutôt *des* mondialisations¹⁹ : mondialisation de la culture²⁰, internationalisation et défense d'une conception plus horizontale du patrimoine portée par

¹⁷ Neil Brenner, "Globalisation as Reterritorialisation: The Re-scaling of Urban Governance in the European Union", *Urban Studies*, Vol. 36, No. 3, 431-451, 1999.

¹⁸ L'inadéquation entre les instruments hérités de la gestion du patrimoine et les nouveaux défis [développement durable, mondialisation et « *nouvelle prise de conscience de la dimension culturelle identitaire des conflits* »] était pointée par le Conseil de l'Europe dans le rapport explicatif de la Convention-cadre sur la valeur du patrimoine culturel pour la société de 2005. Conseil de l'Europe, *La participation des citoyens à la vie publique*, Recommandation Rec (2001)19 adoptée par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe le 6 décembre 2001 et rapport explicatif, Éditions du Conseil de l'Europe, Strasbourg, 2001.

¹⁹ Cynthia Ghorra-Gobin (dir.), *Dictionnaire des mondialisations*, Paris, Armand Colin, 2006.

²⁰ Arjun Appadurai, *Modernity At Large: Cultural Dimensions of Globalization*. Minneapolis, University of Minnesota Press, 1996.

l'UNESCO, globalisation de l'économie, accentuation rapide de la dimension systémique des questions environnementales à l'heure du changement climatique et du développement durable.

Les **crises des États européens, la circulation mondiale de normes patrimoniales** - qu'il s'agisse de la diffusion, relative, du modèle occidental du patrimoine (via les labels internationaux, les ONG internationales, la métropolisation, le lancement de grands événements patrimoniaux, la concurrence entre territoires), ou de la diffusion d'autres valeurs (comme l'illustrent notamment le document de Nara²¹ ou la patrimonialisation de l'immatériel) - la constitution d'un *heritagescape* (M. di Giovine, 2009) et la nouvelle étape de mondialisation du tourisme déplacent l'épicentre des initiatives patrimoniales depuis le monde occidental vers l'Asie et, dans un moindre degré, vers le Moyen-Orient et l'Amérique Latine.

La **métropolisation**, en tant que concentration des flux, des migrations, des richesses, des savoirs et des pouvoirs dans certains grands pôles urbains, marque également la production sociale des patrimoines (intense recyclage urbain, effet « d'archipélisation économique », concurrence exprimée par la concentration de patrimoines ou par leur événementialisation, utilisation du patrimoine comme argument marketing et avantage différenciatif dans la compétition entre territoires).

DES SOCIÉTÉS QUI ÉVOLUENT

Par ailleurs, le **vieillessement** des populations occidentales rend plus lisibles les écarts des approches et conceptions patrimoniales entre les générations. Se pose ainsi l'éventuel non-renouvellement des publics de certaines pratiques patrimoniales - fondées sur la lecture ou la fréquentation des équipements culturels - dans un horizon proche (2020-25).

L'hybridation des modes de vie et des pratiques (entrée dans l'ère de l'hypermobilité ; polytopicité /multiterritorialité, multirésidence ; rurbanisation ; polynucléarité familiale ; renversement des rôles et brouillage des genres ; multiples attachements associatifs et citoyens ; multiappartenances culturelles) qui caractérise la vie contemporaine. Elle complexifie les sphères d'attachement et les sensibilités patrimoniales.

Les **risques environnementaux et climatiques**, à la fois en tant que phénomènes « objectivables » et en tant que phénomènes pris en compte de façon anticipée, consciente, réflexive²², modifient également les rapports au patrimoine et ses modèles de gestion. L'incertitude participe de la construction d'un patrimoine « présentiste »²³, en décalage avec le régime d'historicité « futuriste » qui avait présidé à l'invention historique de la patrimonialisation. Le patrimoine se trouve de plus

²¹ Nara Document on Authenticity UNESCO, 1994.

²² Ulrich Beck, *La Société du risque : Sur la voie d'une autre modernité* [« Risikogesellschaft »], Paris, Aubier, 2001, 521 p.

²³ François Hartog, *Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps*, Paris, Éditions du Seuil, 2002.

en plus soumis à un impératif de résilience et/ou de durabilité des territoires et mobilisé à leur service.

Le **paradigme de la durabilité** semble ainsi s'imposer dans la façon d'aborder le patrimoine, induisant une prédominance nouvelle de l'éthique sur l'esthétique et contribuant à « fondre » le patrimoine dans un souci généralisé du cadre de vie. Le paradigme durable contribue à la dynamique patrimoniale par la préférence à la réutilisation et au recyclage des lieux et des objets selon des critères différents de ceux qui prévalent pour la conservation des éléments patrimoniaux.

Le capitalisme et la société de consommation (consommer de plus en plus et de plus en plus vite) produisent des « déchets »²⁴ avec des rythmes bien plus accélérés que par le passé. « L'obsolescence planifiée » des objets qui nous entourent contribue à un double phénomène : une accélération de la transformation des « déchets » en « sémiophores », fussent-ils éphémères ; l'apparition de formes de résistances (mouvements alternatifs pour le recyclage des restes, constitution de nouveaux objets à partir d'anciens, revalorisations des déchets). Sans être systématiquement patrimoniales, ces pratiques peuvent parfois relever d'un régime de relation au patrimoine.

L'essor de **l'économie de la connaissance** qui contribue à changer notre rapport à l'objet et au monde matériel, ou de les recréer de manière virtuelle. Elle contribue à instiller un discours managérial dans l'ensemble des activités sociales²⁵ et accélère le tournant culturel du capitalisme²⁶ qui renforce l'économie du sens au détriment de la matérialité (y compris du patrimoine). L'économie de la connaissance offre désormais de multiples champs de découverte possible, que ce soit par des moyens numériques (émissions culturelles, DVD, audioguides, visites virtuelles, etc.) ou matériels (spectacles historiques, associations culturelles, portes ouvertes, tourisme d'affaires, etc.). Le paysage patrimonial explose ainsi, démultipliant les perspectives et dépassant les cloisonnements traditionnels (musées, opéras, cirques, etc.).

Les **nouvelles formes d'individuation** qui sont exacerbées par la société numérique, avec leurs corollaires qui sont des manières nouvelles de *faire* communauté ou de *faire* société. L'individualité est de plus en plus complexe, paradoxale ; être soi devient un « combat » dans lequel le patrimoine et les pratiques mémorielles prennent une place de plus en plus visibles.

L'individuation est exacerbée par l'univers de la Toile dans lequel blogs et réseaux sociaux célèbrent l'expression personnelle. Elle concourt aussi à cette extension de la notion de patrimoine, tant par la patrimonialisation des objets personnels, qu'ils soient matériels ou numériques, que par

²⁴ Dans le sens de Krzysztof Pomian « Musée et patrimoine », in H.-P. Jeudy (dir.), *Patrimoines en folie*, Paris, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 177-198, 1990.
²⁵ Luc Boltanski et Eve Chiapello, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 1999.
²⁶ Noel Thrift, *Knowing Capitalism (Theory, Culture and Society)*. London, Sage, 2005.

un nouvel attachement à des objets-repères — des *flags* — souvent éphémères, mais qui signent l'appartenance communautaire (*branding*, économie conceptuelle).

Enfin, les **technologies numériques** bouleversent la façon dont nous nous situons dans le monde, l'ici et l'ailleurs, le présent et le passé. Elles permettent des accès inédits à des connaissances, des bases des données, des lieux, des sites, auparavant peu ou pas accessibles. Le numérique questionne plus fondamentalement le régime d'authenticité qui sous-tend le champ patrimonial et pose en de nouveaux termes la question de l'expérience et de l'émotion patrimoniales. Non seulement la numérisation du patrimoine mais aussi les nouvelles écritures patrimoniales, nativement numériques, induisent un bouleversement épistémologique dans la fabrication même du patrimoine.

DES NOUVELLES REGULATIONS PATRIMONIALES NATIONALES ET INTERNATIONALES

Les conventions européennes et internationales reflètent les évolutions sociales dans leurs positionnements vis-à-vis du patrimoine. Leur caractère doctrinal transcrit la façon dont les sociétés se représentent et se construisent leur patrimoine.

Le « succès » considérable de la Convention du Patrimoine Mondial de l'UNESCO de 1972, a contribué à l'essaimage de la notion du patrimoine dans le monde. Elle a, depuis, été complétée par un important arsenal d'autres textes doctrinaux qui marquent les évolutions patrimoniales, notamment :

- la Convention de l'UNESCO de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, qui opère un changement de paradigme dans l'approche patrimoniale, construite autour du lien d'appartenance davantage que sur l'exceptionnalité des biens ;
- la Convention de l'UNESCO de 2005 sur la diversité culturelle qui, même si elle ne traite pas directement du patrimoine, contribue à l'évolution du champ ;
- la Convention-cadre de Faro du Conseil de l'Europe sur la valeur du patrimoine culturel pour la société (2005) qui a contribué à déplacer le focus depuis le patrimoine vers la relation que les communautés créent avec celui-ci ;

Les changements ne viennent pas seulement de l'intérieur, mais résultent également de l'influence croissante d'autres sources normatives. Le phénomène de fragmentation du droit international oblige aujourd'hui à recomposer avec notamment le droit de l'environnement, le droit du commerce international, les droits de l'homme. Et ces sources doivent être pensées non pas seulement en termes de résolution de conflits ou de concurrence de normes, mais bien de complémentarité, d'interaction, d'internormativité.

Ces interférences croissantes de la patrimonialisation avec d'autres processus sociaux (développement, territorialisation, métropolisation...) font du patrimoine non plus un secteur aux contours bien délimités, mais une **transversalité qui concerne tous les champs de l'activité sociale**.

Cette évolution nécessite une réflexion renouvelée sur la recherche sur le patrimoine et son **interdisciplinarité**. En effet, il semble que sur un plan fondamental et appliqué, la pluridisciplinarité, plus que l'interdisciplinarité, fonctionne aujourd'hui dans le champ patrimonial comme une somme de parties indépendantes, une juxtaposition de connaissances, de savoirs et de postures. L'ouverture de nouveaux horizons de recherche implique également de dépasser certains dualismes ancrés dans la culture française en particulier – le corps et l'esprit, l'image et la matière, le matériel et le numérique, la théorie et la pratique pour ne citer que quelques-uns parmi les plus connus – et de faire systématiquement dialoguer « théoriciens » et « praticiens » du patrimoine.

Dans ce nouveau contexte, le point de départ de l'analyse de l'état des lieux consiste à considérer l'accroissement des objets patrimonialisés et l'accélération de la patrimonialisation comme des indicateurs d'un changement de régime de patrimonialité, caractérisé par de nouveaux producteurs de patrimoine, de nouvelles valeurs, de nouvelles fonctions et significations ainsi que de nouvelles échelles patrimoniales. Cela nous conduit à analyser la reconfiguration en cours de la place du patrimoine dans le champ social, économique et culturel et les problématiques et défis sous-jacents qui nécessitent de nouvelles approches théoriques, interdisciplinaires et opérationnelles.

B. LES GROUPES DE TRAVAIL ET LEURS CONCLUSIONS PRELIMINAIRES

Nous présentons ci-après les conclusions préliminaires des six Groupes de travail (GT) réunis pendant la phase COMPRENDRE. L'articulation entre les différents groupes a été opérée dès la phase IMAGINER. Nous avons cependant souhaité donner ici les positionnements spécifiques des GT, assumant volontiers le risque de la diversité des approches. Les GT expriment en effet des postures disciplinaires différentes - complémentaires plus que divergentes. Le rapport laisse délibérément apparaître les écarts de posture sans chercher à tout prix des consensus. La présentation de la phase COMPRENDRE traduit ainsi bien, et à notre sens de façon très utile, les méthodologies, postures et approches des GT, avant la « mise à plat » transversale de la phase IMAGINER.

i. GT 1 : compréhension des nouveaux ressorts de la patrimonialisation

Coordinateurs : Michel Rautenberg et Vincent Veschambre

1. Contextualisation

Le GT 1 a eu comme objectif d'identifier les continuités et les ruptures dans le processus de patrimonialisation depuis qu'il s'est élargi et intensifié au tournant des années 1970 - 1980 dans le contexte français, en lien avec les tendances à l'œuvre au niveau mondial. Plus spécifiquement, il s'agissait de :

- réinterroger les valeurs économiques, affectives, esthétiques, politiques et sociales attachées au patrimoine ;
- repenser et déconstruire des notions canoniques comme celles de pérennité, d'authenticité, d'inaliénabilité et d'universalité du patrimoine afin de mieux cerner des conceptions du patrimoine plus dynamiques, flexibles, ouvertes à la création et à la transformation : ce que nous avons identifié en termes de « nouveau régime de patrimonialité », qui intègre par exemple les valeurs de durabilité (notion de recyclage) ;
- analyser et discuter la production de catégories patrimoniales structurantes et dichotomiques dans les discours dominants (le matériel et l'immatériel, le savant et le populaire, le naturel et le culturel etc.) qui, peu interrogées, peuvent faire écran à la compréhension des processus à l'œuvre ;
- envisager les apports et les limites (conceptuels, méthodologiques, épistémologiques) des disciplines représentées (anthropologie, histoire, sociologie, géographie, information-communication, architecture, économie) dans le champ des études patrimoniales, mais aussi les apports (et les limites) de la transdisciplinarité dans le cadre de l'ARP ;
- enfin de s'interroger sur la façon de construire une approche compréhensive de la production du patrimoine qui intègre les savoirs et les pratiques des chercheurs, des praticiens, des institutions et des habitants, des touristes des associatifs. Quel travail en commun construire qui tienne compte de la variété des points de vue afin de faire émerger des problématiques innovantes ?

2. Diagnostic

L'extension qui semble infinie de la patrimonialisation conduit depuis une vingtaine d'années à ouvrir les savoirs académiques du patrimoine vers les sciences sociales²⁷. Ces savoirs académiques, sont aujourd'hui bousculés, voire minorés par des approches plus transversales, plus réflexives, prenant mieux en compte la dimension dialogique de la patrimonialisation - par ailleurs défendue par des organismes internationaux comme l'UNESCO ou le Conseil de l'Europe.

²⁷ Ce qui n'est au demeurant qu'un retour aux années 1930 quand historiens, géographes et ethnologues travaillaient ensemble sur des inventaires des traditions culturelles.

Dans le passage d'une patrimonialisation *via* l'expertise scientifique des objets patrimoniaux, centrée sur la valeur intrinsèque de l'objet, à une patrimonialisation essentiellement sociale qui revendique surtout les attachements aux objets, nous sommes face à un changement important de paradigme scientifique²⁸ : le patrimoine est moins un « stock » à gérer²⁹ qu'une relation au monde matériel, voire spirituel.

Ce passage à un « patrimoine relationnel » induit de nouvelles relations entre patrimoine dit « naturel » et patrimoine dit « culturel », entre le monde matériel et le vivant : dès lors que le patrimoine n'est plus uniquement une collection d'objets mais un lien, un attachement, un rapport au monde, il devient moins légitime de distinguer entre le vivant et le non vivant, ou entre le matériel et l'immatériel.

Le numérique est à ce jour insuffisamment pris en compte, trop souvent réduit aux bases de données et à la médiation. Or, dans la conception plus réflexive du patrimoine qui se développe, ce sont de nouvelles conceptions même du patrimoine qui émergent des pratiques numériques : nouveaux rapports à la matérialité et au territoire, nouveaux modes de traitement de l'information, nouveaux rapports au savoir.

Besoins et attentes

Il faut tout d'abord souligner la dynamique de la fabrique patrimoniale. La fonction de la recherche n'est pas de tenter de porter un jugement ou de s'opposer à ce mouvement, mais de le comprendre. Dans ces conditions, les secteurs de la recherche qui ont fait de la reconnaissance patrimoniale l'un de leurs objets (certains pans de l'ethnologie, de l'histoire de l'art, de l'histoire, de la géographie), secteurs qui ont largement dominé les études patrimoniales depuis plusieurs décennies, doivent renouveler leurs paradigmes. Comme l'histoire de l'art a su le faire en s'ouvrant à l'esthétique et à l'anthropologie quand elle a dû prendre en compte les productions artistiques contemporaines³⁰, les études patrimoniales doivent relever l'enjeu épistémologique et heuristique que constitue l'extension du patrimoine. Leur rôle n'est plus de dire ce *qu'est* le patrimoine et de porter un jugement, mais de comprendre ce qu'est la patrimonialisation, dans ses formes actuelles.

Forces et faiblesses

Cette fabrique patrimoniale représente pour nos sociétés contemporaines un incontestable facteur de dynamisme. La reconnaissance de la diversité des artefacts/mentefacts permet de ne plus réduire l'inventivité des formes prises par la patrimonialisation à la nostalgie, au repli, ou au conservatisme, et au contraire de les associer de plus en plus à la création artistique (architecture,

²⁸ Ce qui était déjà en germe dans les écrits d'A.Riegl, autour de la notion de *kunstwollen*. Aloïs Riegl, *Le Culte moderne des monuments, Son essence et sa genèse*, Paris, Éditions du Seuil, Hors collection, Essais littéraires, (1903) 1984.

²⁹ Le patrimoine n'a certes jamais été qu'un stock ; la constitution d'un stock n'aurait jamais pu se faire sans qu'il y ait une relation. Nous mettons ici l'accent sur le fait que *l'attention* des individus et des groupes sociaux se décentre progressivement du stock vers la relation.

³⁰ « Les transfigurations du banal » selon Arthur Danto. Arthur Danto, *La transfiguration du banal*, Paris, Éditions du Seuil, 1989.

arts plastiques, spectacle vivant). Ce processus d'élargissement de la patrimonialisation à la sphère du quotidien, à des productions matérielles et à des pratiques culturelles issues de groupes sociaux jusqu'à présent moins concernés par la dynamique patrimoniale (patrimoine de l'immigration, patrimoine rural, industriel, de l'habitat populaire...) représente dans le même temps une forme de démocratisation des sociétés concernées (cf. convention-cadre de Faro).

Par ailleurs, dans une logique d'élargissement au-delà des pratiques issues du zoning des Trente glorieuses (périmètres, secteurs, zones, aires...), la patrimonialisation peut englober potentiellement l'ensemble des espaces³¹, construits ou non. Considérer que potentiellement tout espace a une qualité et une valeur, issues d'une histoire, d'évènements, de pratiques sociales et culturelles est porteur d'une remise en question de la hiérarchisation des espaces (centres anciens versus banlieue par exemple)³². La loi paysage de 1993 n'énonce-t-elle pas dans son article premier que le « territoire national » est dans son ensemble un patrimoine ?

Pour autant, dans un mouvement dialectique, des forces contraires à la logique patrimoniale sont puissantes, notamment dans le registre matériel, tant sur le plan des enjeux économiques et financiers (consommation, déstockage, remplacement des héritages) que sur le plan des enjeux de durabilité (reconstruire la ville sur la ville, recycler les héritages bâtis).

Du côté de la logique marchande, la valeur culturelle et affective de l'héritage spatialisé, ne fait sens que si cet héritage bénéficie d'une légitimation et d'une reconnaissance fortes³³. Dans un contexte de remise en question de la notion d'authenticité la porte est ouverte à des logiques de rentabilisation à court terme des héritages reconnus, consommables (et à terme jetables ?).

Comme l'ont souligné certains anthropologues, le « succès » de la notion de patrimoine immatériel n'est peut-être pas étranger à l'emprise de ces logiques marchandes à l'échelle mondiale. La dimension événementielle constitutive de certains éléments du patrimoine immatériel se prête bien à des modes de valorisation économiques. Le patrimoine culturel immatériel intéresse au plus haut point les propriétaires de portails internet et les gestionnaires de téléphonie mobile : ne faudrait-il pas parler de « gisements de contenus commercialisables par l'industrie de la communication ? »³⁴

Ainsi, dans ce nouveau régime de patrimonialité, on assiste à une forme généralisée d'immatérialisation de la conception du patrimoine, en décalage marqué par rapport à des formes très « matérielles » qui ont caractérisé les deux siècles précédents, immatérialisation dont on

³¹ Dans le cadre de ce que l'on a appelé « PLU patrimoniaux » par exemple.

³² Comme l'avait pressenti François Tomas, en parlant « d'aménagement patrimonialisateur ». Voir François Tomas, « Les temporalités du patrimoine et de l'aménagement urbain », *Géocarrefour*, vol. 79, 3/2004, p. 197-210.

³³ La logique de densification spéculative est par exemple bien décrite dans l'exercice prospectif que Gilles Pinson a appliqué aux métropoles, dans le cadre du schéma précisément nommé mercapole Cf. Gilles Pinson, « Les systèmes métropolitains français à l'horizon 2040 », *Futurible*, n°387, 2012, p. 41-58.

³⁴ Collectif, *Bruits*, Musée d'ethnographie de Neuchâtel, 2011, p. 19.

pourrait postuler qu'elle accompagne à la fois les révolutions technologiques à l'œuvre et le triomphe d'un capitalisme financiarisé lui-même largement dématérialisé.

Dans ce contexte de mondialisation financière et de domination des conceptions néo-libérales des États européens, installée depuis les années 1980, les pouvoirs publics sont logiquement en position de repli vis-à-vis de cette sphère patrimoniale. Raréfaction de l'argent public, malthusianisme en matière de protection des héritages bâtis, transferts de propriété dans le cadre de la décentralisation, voire tendance émergente à déclasser³⁵. En même temps que le champ d'intervention des États est réduit, les investissements privés en matière de patrimoine se font plus visibles mais sont logiquement concentrés sur les éléments les plus porteurs, au risque d'une fragilisation de la demande de démocratisation de la patrimonialisation.

Cet affaiblissement généralisé des États, au profit en autres des principaux acteurs privés que sont les entreprises transnationales, processus particulièrement avancé à l'échelle de l'Union européenne, s'accompagne de mouvements de crispations identitaires.

Enfin, dans le même temps, une approche utilitariste et adaptable du patrimoine peut également être légitimée en référence au développement durable³⁶. Plus largement, c'est l'idée même de recyclabilité du patrimoine (bâti notamment)³⁷, qui peut contribuer à des formes de transformation, assimilables à des formes de dissolution, voire de destruction des héritages matériels.

3. Tendancier

Le diagnostic effectué pendant la phase COMPRENDRE met en évidence l'ouverture de l'analyse des phénomènes patrimoniaux à de nouvelles problématiques, à de nouvelles disciplines scientifiques. Il invite à examiner avec la plus grande attention les rapprochements disciplinaires, par exemple avec les sciences du vivant, avec les sciences de l'information ou celles du signal. Dans le même temps, il appelle à reconsidérer les apports des disciplines plus anciennes dans le champ (anthropologie, géographie, histoire, histoire de l'art) qui sont interpellées par les mutations rapides de la société : nouvelles formes de l'individualité, du rapport au territoire et au temps, place de l'esthétique et du design dans le quotidien...

³⁵ La thèse en cours de Bastien Couturier (ENSA de Lyon, Ecole de Chaillot) porte précisément sur ces logiques à l'œuvre (*Analyse des critères propres à construire la valeur patrimoniale par l'étude des actes exécutoires de radiation du titre de Monument Historique, sous la direction de V.Veschambre*).

³⁶ C'est par exemple l'esprit des AVAP (Aires de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine. Voir la loi du 12 juillet 2010 dite Grenelle 2) qui mettent sur le même plan les enjeux patrimoniaux et énergétiques, ce qui contribue d'ores et déjà à relativiser les questions d'authenticité de la matérialité (enjeux liés à l'isolation par l'extérieur par exemple).

³⁷ Voir : Alexandra Georgescu-Paquin, *L'actualisation du patrimoine par la médiation de l'architecture contemporaine*, thèse de doctorat en co-tutelle à l'Université du Québec à Montréal et à l'Université d'Avignon, février 2013.

Une tendance forte, générale à plusieurs régions du monde, est celle du rapprochement entre le culturel et le vivant (ou les différentes conceptions du vivant et/ou de la nature³⁸). Les modèles patrimoniaux construits autour des parcs naturels régionaux, des paysages, des produits de terroir ou de la défense de la biodiversité qui mettent en avant les notions de durabilité et de sauvegarde, plutôt que de conservation³⁹, sont probablement en train de prendre le pas sur le modèle traditionnel du monument, du zonage ou de l'Inventaire national.

La réduction de la place des experts et des savants, face à la montée des savoirs profanes ou amateurs sur le patrimoine, contribuera à accélérer les mutations du rapport du patrimoine au savoir scientifique d'une part, au politique d'autre part.

4. Enjeux

Trois enjeux majeurs sont au cœur des nouvelles tendances de la patrimonialisation et de la connaissance sur le patrimoine

- La **démocratisation du patrimoine** est un ressort essentiel dans tous les pays d'Europe, la France étant plutôt moins avancée dans ce domaine que la Grande Bretagne ou les pays scandinaves. L'enjeu rappelle le débat qui a traversé le Ministère de la culture des années 1960/90 entre la « démocratisation de la culture » et la « démocratie culturelle » : le patrimoine restera-t-il l'apanage de spécialistes, le public étant convoqué à la délectation des « grandes œuvres de l'humanité » dans les musées ou dans les monuments historiques, quitte à accepter l'ouverture chronologique et thématique du patrimoine ? Ou bien ira-t-on, comme cela semble déjà s'engager dans plusieurs pays, vers une acceptation large de la responsabilité de chaque citoyen à tous les niveaux de la patrimonialisation, le patrimoine devenant un bien commun dont chacun serait également responsable ? On devine, derrière la question, **l'enjeu politique de responsabilisation du citoyen vis-à-vis de son milieu de vie**. On voit également que cette question de l'émergence puis de la stabilisation d'un patrimoine citoyen devra trouver sa place dans une société marquée par le « tournant culturel » du capitalisme et la promotion effrénée de l'individualité, au détriment des engagements et mobilisations collectives. Cette logique de responsabilisation patrimoniale des citoyens représente-t-elle, au même titre que le mouvement de décentralisation, une conséquence, une modalité de la conception néo-libérale de l'État ou est-elle le signe d'une aspiration profonde à la démocratisation de nos sociétés ? L'enjeu de la recherche est également de ne pas perdre de vue que les citoyens ne peuvent être dans ce processus considérés comme interchangeables : l'hypothèse de la démocratisation doit être posée à travers une approche fine des inégalités sociales, à l'heure où celles-ci se creusent, tant au niveau national, européen que mondial. Certains

³⁸ Philippe Descola, « Un tournant animaliste en anthropologie », Colloque International au Collège de France, 22-24 juin 2011

³⁹ Auditions de Marie Roué sur les paysages de Laponie ou d'André Micoud sur la place du vivant dans le mouvement de patrimonialisation.

types d'héritages (le patrimoine de l'immigration autant que les logements sociaux...) représentent de ce point de vue des analyseurs pertinents.

- La démocratisation du patrimoine pose la question de la place du chercheur dans les processus de patrimonialisation. Est-ce que les disciplines qui ont conduit à « produire » le patrimoine - histoire, ethnologie, histoire de l'art, archéologie - ne risquent pas d'être substituées par les disciplines qui observent la patrimonialisation et ses conséquences, telles la sociologie, les sciences politiques ou l'anthropologie ? Si le patrimoine devient essentiellement une question de « relations » comme évoquée préalablement, on peut imaginer que la démocratisation du savoir patrimonial pourrait conduire à une dilution des savoirs scientifiques sur la question. Ainsi **l'un des enjeux majeurs, pour les savoirs académiques est de parvenir à renouveler leurs questionnements sur le sujet.** La démocratisation patrimoniale devrait engager la recherche sur la voie d'un renouvellement épistémologique.

i. GT 2 : Analyse des nouvelles modalités de conservation et de transmission

Coordinateurs : Thierry Lalot et Dominique Poulot

1. Contextualisation

30

Le patrimoine est aujourd'hui un système à masse fortement croissante⁴⁰. La conservation produit nécessairement cet accroissement si bien qu'aujourd'hui la régulation de la tension entre accélération de l'obsolescence et de la destruction des objets, d'un côté, et extension de la volonté de conserver de nouveaux champs sociaux, de l'autre, devient de plus en plus difficile. Dans les contextes de mondialisation, de réchauffement climatique, d'appauvrissement d'une ressource naturelle de première utilité, de développement durable, de massification de la culture, cette somme croissante d'objets patrimoniaux interroge.

Dynamique, évolutif, transformable, le patrimoine est un système lié à son temps quel que soit son mode d'édification. Par destination, par appropriation, les objets sont désormais rassemblés en un tout que façonneront les contextes de ce début de nouveau millénaire.

Les dernières « Trente Glorieuses du patrimoine » ont particulièrement mis l'accent sur l'élargissement des procédures de conservation, des artefacts à conserver, comme sur les obligations ressenties de médiation, se substituant à une transmission tenue pour évidente jadis mais aujourd'hui inefficace, élitiste, voire douteuse. Simultanément, au cours de ces mêmes décennies, la nécessité/difficulté d'adaptation de cette conservation/transmission a été mise en évidence⁴¹.

D'une part, on a critiqué le trop de patrimoines, un nombre excessif de musées du contemporain qui appliquent les normes de conservation à des catégories d'objets vulgaires, répétitifs, de faible valeur, comme un nombre excessif de protections de monuments trop récents, fragiles car promis à l'obsolescence programmée, à la valeur contestable en termes pécuniaires, artistiques, historiques. D'autre part, on a critiqué également une médiation jugée excessive, qui fait disparaître le patrimoine « réel » derrière les mises en scène, la muséographie, les dispositifs multiples d'encadrement de monuments et de territoires. Les nouvelles logiques d'usage du patrimoine qui impliquent des nouvelles compétences et de nouveaux métiers [que ce soit en termes de métiers de

⁴⁰ Cette remarque s'applique au patrimoine reconnu par le corps social et pas au patrimoine institutionnel.

⁴¹ De Régis Debray, avec le thème du « trop de monuments tue le monument », explicité lors d'une session annuelle d'Entretiens du Patrimoine (Régis Debray, *L'abus monumental*, Paris, Fayard, 1999), à Jean-Pierre Rioux, avec le thème de la « panne de transmission » (Jean-Pierre Rioux, *La France perd la mémoire : comment un pays démissionne de son histoire*, Paris, Perrin, 2006), en passant par nombre de professionnels pour des raisons parfois corporatives ou par des sociologues [Nathalie Heinich expliquant la conservation contemporaine au sein des musées de société par les soucis de carrière des conservateurs de ces établissements (Nathalie Heinich, *La fabrique du patrimoine. De la cathédrale à la petite cuillère*, Paris, MSH, 2009)] une série de critiques souvent médiatisées a porté sur un développement tenu pour illégitime des processus de conservation.

restauration et de conservation, de métiers d'interface avec le public (médiation, tourisme) ou de métiers d'archivage, etc.].

La France constitue, avec le Louvre et quelques monuments, un point d'attraction international qui bat chaque année pour l'instant des records de fréquentation touristique. Quelques musées se situent donc à la tête du système mondial des musées, en termes au moins de collections et de fréquentation, sachant que ce n'est pas le cas toujours en termes de culture scientifique académique, ni de qualité des médiations proposées. En termes de restauration, l'expertise française est également en tête des références mondiales, et les restaurateurs français sont très recherchés. Elle est également au premier plan en termes de restauration monumentale, même si elle est critiquée, et si existent d'autres modèles, notamment italien. Les initiatives en matière de médiation sont en revanche moins citées, et souvent marquées, ces dernières années, par la reprise de modèles étrangers, notamment québécois dans le domaine muséal.

En outre, de nouvelles revendications patrimoniales (demande de restitutions, affirmation du droit au patrimoine) ou la tendance à l'évolution du régime d'authenticité, qu'illustre notamment la multiplication des (re)constructions patrimoniales, pilotées par le tourisme (par exemple Sagrada Familia ou château de Guédelon), posent des questions de conservation, de restauration et de transmission inédites.

Finalement, la question des risques naturels et technologiques apparaît comme une problématique majeure actuellement et ceci pour plusieurs raisons : l'accroissement des menaces du fait de phénomènes climatiques plus extrêmes ; une sensibilisation plus grande des sociétés contemporaines au risque et un besoin impérieux d'anticipation, de prévention, de contrôle et de gestion ; des questions de gouvernance plus complexes impliquent des acteurs nombreux situés à différents niveaux administratifs.

Dans un contexte de crispations identitaires et de multiplication des conflits identitaires, culturels, religieux, il convient de rajouter la question des risques géopolitiques. Le patrimoine, porteur d'identité et marqueur territorial devient de plus en plus une cible volontairement choisie.

2. *Diagnostic*

La conservation française est très largement contrôlée par l'État, même si la société civile est intervenue très tôt par diverses initiatives militantes. Les collectivités territoriales, si elles gèrent différents musées depuis longtemps, ont été jusqu'à très récemment, et encore de manière assez marginale, tenues à l'écart de la protection du patrimoine bâti jugé le plus important. Le poids de certains corps (voir GT4) traduit cette domination : conservateurs du patrimoine (Monuments Historiques-Inventaire, Archéologie, Musées, Archives), architectes des Monuments Historiques, etc.

La masse d'objets patrimonialisés au sein de musées locaux ou régionaux peu ou très peu visités⁴² répond à la masse des monuments et des sites protégés mais peu visités également, en comparaison de certains monuments très visités, qu'ils soient en l'occurrence publics ou privés. Pour les publics l'appel des chefs-d'œuvre demeure largement prédominant. La hiérarchie des patrimoines pèse de manière apparemment indiscutable sur les fréquentations sans qu'une intervention militante soit vraiment capable de changer la donne.

L'évolution des approches en termes de conservation

Le coût des conservations augmente, les investissements au nom des principes de précaution doivent être importants (cas des réserves inondables des grands musées parisiens, cas du changement climatique et des études lancées à ce propos, cas des déménagements ou des « succursalisations » de musées qui requièrent des déménagements de réserves, de nouvelles constructions, de nouvelles restaurations, cas de la multiplication des expositions temporaires qui multiplient les précautions à prendre et les restaurations nécessaires à leur issue.)

Parallèlement, les normes de conservation sont de plus en plus élevées et coûteuses en temps et en compétences spécialisées. Les choix de conservation quant à eux sont de plus en plus liés à des choix de communautés « contre » le choix scientifique des experts de l'appareil savant-administratif précédent. Ou du moins les possibilités ou les probabilités de conflits sont plus évidentes aujourd'hui qu'elles ne l'ont jamais été. Cela est vrai aussi de la restauration, de ses choix et de ses modalités.

Enfin, la médiation, coûteuse en main-d'œuvre spécialisée, ne peut guère voir baisser ses coûts : on serait tenté de lui appliquer les diagnostics élaborés dans le cadre du spectacle vivant (loi de Baumol) ou à propos des coûts de l'enseignement. Le passage au numérique pourrait-il être une solution devant le manque chronique de moyens ?

Forces et faiblesses

Comme dans les pays à fort patrimoine, la contrainte financière est importante, et l'inégalité structurelle entre les musées et les monuments visités ne peut être comblée. Les systèmes nationaux de répartition des ressources et des dépenses sont mis en cause par une indépendance accrue des grands établissements – au risque de laisser dans l'impasse les besoins des petits.

Freins et moteurs de changement

Le poids structurel des conservations est tel que les freins sont puissants. En France il y a un consensus pour refuser la vente de collections publiques, depuis les dernières réflexions menées à ce sujet, comme généralement à propos des restitutions. D'autre part, les tentatives de transférer les monuments aux collectivités territoriales ont rencontré un succès mitigé. Le rôle de l'État semble rester central pour la politique de conservation et de transmission du patrimoine⁴³, malgré

⁴² Par opposition au record international du Louvre.

⁴³ La loi patrimoine en gestation pourrait modifier cet état des choses.

le développement d'importantes initiatives municipales ou départementales. Sa politique en matière de médiation est donc particulièrement importante à considérer. Pour l'instant, les initiatives annoncées depuis quelques années, par exemple à propos de l'enseignement des arts aux différents degrés de l'enseignement, sont restées peu visibles, voire marginales. Les entreprises privées n'ont pas développé ce secteur particulièrement et les collectivités territoriales non plus.

3. *Le tendanciel*

Les objets et les monuments des collections serviront sans doute dans les années à venir à la fois :

- De référence patrimoniale pour la Nation, l'inscription dans le territoire national demeurant évidente, ainsi que le prouvent les réussites des lancements de souscription pour l'acquisition d'œuvres auprès du public. L'hypothèse fédéraliste européenne (s'éloignant dans le court terme de l'horizon), peine quant à elle à susciter un attachement patrimonial malgré des tentatives volontaristes des institutions de l'UE.
- De matériaux d'exposition dans le contexte d'une compétition pour les développements touristiques, susceptibles de nourrir une reconnaissance internationale et d'assurer des financements complémentaires, ou de rembourser des frais de restauration, de lancer des dispositifs de médiation particuliers, etc.
- De matériaux pour le développement de savoirs et de centres de ressources. Aujourd'hui les nécessités de contribuer ou de monter des bases de données à partir des patrimoines nationaux sont évidentes mais encore sans grande conséquence, au moment où, pourtant, des organisations comme le Getty et des groupements d'universités investissent dans la numérisation globale de fonds documentaires sur l'histoire de l'art et ses images.
- De matériaux pour les nouveaux dispositifs éducatifs à imaginer à différentes échelles : soit à l'échelle locale dans l'hypothèse du développement de l'enseignement des arts généralisé, soit à l'échelle nationale dans le cadre d'une éducation informelle.
- La catégorie de l'objet spectaculaire est toujours au premier plan de la conservation-transmission-médiation. Le rôle essentiel des objets semble être de fournir des matériaux aux discours nationaux ou, de plus en plus, communautaires mais aussi à différents niveaux d'implication. On assiste aujourd'hui à un retour à l'objet dans la plupart des musées du monde, de même qu'à une mise en scène de monuments ou de sites à la manière d'une manifestation de respect de leur isolement, les dispositifs de médiation devant fonctionner sur des simulacres, ou être dissimulés au coup d'œil. En d'autres termes, on assiste à une sacralisation parfois ouverte des artefacts et des monuments tenus pour les plus importants, tandis que le besoin, non moins important, de médiation doit se jouer de manière quasi « invisible », dans des supports fournis ailleurs, en d'autres lieux.

Un tendancier se dessine en ce que l'idée même de conservation en tant que paradigme d'une époque est remise en question. L'interrogation majeure ne semble plus être « Que conserver ? » mais « Quel mode de transmission d'un patrimoine les générations futures mettront en œuvre ? ».

4. Les enjeux

Les cadres législatif, institutionnel, déontologique de la préservation du patrimoine, champ transformable et cristallisable au gré des époques, n'existent que depuis une période somme toute assez récente de l'histoire de l'humanité. Ils ont à leur manière contribué à promouvoir en Occident, et en France tout particulièrement, l'idée de la conservation pérenne d'un système évolutif à deux égards : évolutifs dans la matérialité même des objets patrimoniaux, évolutifs par la nature changeante du contexte qui les reçoit. **Ce paradoxe pose la question de la pertinence scientifique du vocable « conservation » et privilégie l'usage de « transmission »** dont la conservation à vocation de pérennité ne serait qu'un mode illusoire et convenu de legs et de don entre les générations.

- Ce n'est plus l'objet en soi qui pose question quant à sa conservation mais **les règles même de sa conservation**⁴⁴. **C'est dire que la notion d' « adaptive use » ou de « conservation dynamique » est un puissant amendement à la conservation traditionnelle.** Si ce diagnostic est posé sur le patrimoine bâti avec une acuité certaine, gageons que l'examen de son extension aux objets muséaux ouvrira de nouvelles pistes de réflexion.

- Le tourisme et sa massification, comme les mutations de la société française, impliquent de répondre qualitativement et quantitativement à la **diversification et multiplication des « consommateurs »** mais aussi aux diversités culturelles, linguistiques, etc.

- De façon plus générale, **la création d'interfaces de médiation** avec le public (interactivité dans le contact avec le patrimoine, investissements militants en termes de conservation, voire de restauration, saisie et appropriation de fonctions de médiation à l'égard de « son » patrimoine pour autrui, etc.) est un aspect important à imaginer.

- On peut également identifier des enjeux qui consistent à **trouver de nouveaux modèles économiques** correspondant à l'exigence de rentabilité énoncée par la société (métiers de valorisation etc.)⁴⁵. Ces enjeux portent sur un champ patrimonial désormais de plus en plus étendu (en termes de restauration, de conservation, de préservation, etc.).

On peut aussi identifier ici le problème des compétences de ceux qui tranchent : qu'est-ce qu'on garde ? Qu'est-ce qu'on laisse de côté ? Comment conserve-t-on ? Comment et que valorise-t-on ?

⁴⁴ Massimo Preite, audition au sein du GT 2.

⁴⁵ En France, la décennie 1980 a vu diverses tentatives de la Réunion des Musées Nationaux ou de la Caisse des Monuments Nationaux à faire fabriquer et à vendre des « produits dérivés » à partir des collections. Le résultat d'une telle politique devrait inciter à la prudence : risque d'abandon des tâches les plus légitimes d'étude du patrimoine au profit d'un échec à commercialiser des produits de consommation touristique.

En ce qui concerne les conservations, y en aurait-il par exemple de plus en plus? *Conserverons-nous pour les siècles une poignée de monuments, ou pour deux générations une foule de vestiges de différents ordres ?* Si, pour l'instant, aucun choix décisif n'apparaît vraiment, le risque est de devoir choisir dans l'urgence, provoquant ainsi des recyclages inévitables ou des dégradations et destructions.

ii. GT 3 : Identification des nouveaux périmètres économiques du patrimoine

Coordinateurs : Bernard Darras et Xavier Greffe

1. Contextualisation

Aujourd'hui, le **modèle économique dominant** se fonde sur la distinction entre valeur d'existence et valeur d'usage, dont découlent des modes de financement qui sont la subvention publique à titre principal et les recettes d'activité à titre secondaire.

La valeur d'existence est la valeur que l'on accorde au patrimoine pour le simple fait d'exister. Savoir qu'un patrimoine existe est en soi exceptionnel et contribue à donner une identité, un sens symbolique au territoire dans lequel il s'insère. De ce fait, il convient de conserver ce patrimoine de génération en génération. On entre ainsi dans une logique d'inventaire, de stock (avec la difficulté économique qui est que si l'on accroît facilement le stock, on déstocke très exceptionnellement). Le patrimoine devient un bien collectif, un réceptacle de mémoire collective et son financement repose pour l'essentiel sur les subventions publiques, voire éventuellement de manière complémentaire, sur le mécénat. En France, le budget de l'État consacré au patrimoine (programme « patrimoines », allant des monuments historiques, musées, aux archives et bibliothèques de la mission Culture) représente, en moyenne, environ le tiers du budget de la mission culture⁴⁶.

La valeur d'usage nous fait sortir de l'exceptionnalité du bien patrimoine et renvoie à son utilité, à sa fonctionnalité. On entre dans un système de financement marchand. Les recettes d'activité pouvant être retirées de ces fonctionnalités (visites, hébergement, restauration, jardinage, lieu de spectacle ou d'exposition...) permettent de faire face aux dépenses de fonctionnement courant. Il s'agit du levier le plus flexible dans la mesure où plus on accroît les fonctionnalités, plus les recettes d'activités peuvent augmenter et couvrir non seulement les dépenses d'entretien courant, mais aussi, en proportions variables selon les cas, les charges de conservation, soit la valeur d'existence. À l'extrême limite, si l'on prend l'exemple d'un centre-ville, à partir du moment où celui-ci est approprié par la population qui y développe des comportements d'usage ou d'achats, on retrouve un modèle d'économie « normale » qui intègre « naturellement » les valeurs patrimoniales aux pratiques économiques et sociales⁴⁷. On passe d'une certaine manière d'une logique de contraintes

⁴⁶ Soit un peu moins de 900 millions d'euros, dont environ 300 à 400 millions d'euros pour le seul patrimoine culturel bâti, lequel regroupe en gros 40 000 monuments protégés. À titre indicatif on relèvera en plus que 10% seulement de ce montant va aux monuments privés lesquels représentent plus de la moitié des monuments protégés. Parallèlement, l'ensemble des collectivités territoriales dépense environ 600 millions d'euros pour l'entretien et la conservation du patrimoine culturel au sens strict (hors patrimoine écrit et musées) [données DEPS, MCC], mais elles s'en désengagent rapidement.

⁴⁷ Audition d'A. Canas au sein du GT 3.

à une logique d'opportunités⁴⁸. Il convient toutefois de souligner la fragilité de cette économie d'usage, les monuments « heureux » étant moins nombreux que les monuments à problèmes⁴⁹.

2. Diagnostic

L'économie du patrimoine repose sur un modèle qui a toujours été fragile, qui se dégrade, et qui ne peut que se détériorer dans les décennies à venir si l'on ne met pas en place d'autres modèles d'affaires.

En tout état de cause, le financement du volet conservation du patrimoine culturel devient de plus en plus problématique, les États se désengageant⁵⁰. Quant aux collectivités territoriales, même si l'on ne dispose pas de résultats chiffrés précis⁵¹, tous les indices existants montrent un certain désengagement de celles-ci⁵².

3. Tendancier

La « déconstruction » du patrimoine (?)...

Le patrimoine culturel a, jusqu'à aujourd'hui, toujours été appréhendé dans une logique de stock. Partant de l'idée de l'exceptionnalité, les biens patrimoniaux répondant de cette caractéristique, vont alors bénéficier d'un régime de protection et constituer un stock, inaliénable, transmis de génération en génération, conformément à un idéal de conservation (cf GT 2). Cependant au cours de l'histoire, de nouvelles catégories de biens vont répondre à cette qualité d'« exceptionnel » et devront, de ce fait, être protégées et rejoindre le « stock », qu'il s'agisse de patrimoine industriel, de certaines réalisations architecturales, de jardins ou de paysages, ou encore de transmission de savoir-faire ou de coutumes locales... La question est de savoir si le concept même d'exceptionnalité est immuable dans le temps, si cette valeur d'exceptionnalité accordée à un bien est elle-même véritablement pérenne, ou si elle peut évoluer dans le temps, laissant alors la possibilité de « sortir » certains éléments du stock pour en faire entrer d'autres. D'un côté, l'UNESCO additionne les monuments et les sites et revient rarement sur ses choix au nom de la

⁴⁸ Audition de F. Didier dans le cadre du GT 3.

⁴⁹ Selon l'étude de la Demeure Historique (*Les Monuments acteurs du développement durable*, la Demeure Historique, Paris, 2011).

⁵⁰ A titre d'exemple, en France, le budget 2013 entérine cette baisse réelle des financements culturels publics : le budget 2013 du programme « patrimoines », soit environ 776 millions d'euros, est en baisse de 9,80% par rapport à 2012, ce qui s'est traduit par l'annulation de nombreux projets d'investissements (Maison de l'histoire, par exemple) même si les engagements en faveur des seuls monuments historiques (environ 300 millions d'euros) sont maintenus à leur niveau et si les crédits (beaucoup plus faibles) en faveur du label « Villes et pays d'art et d'histoire » connaissent un accroissement de 75% par rapport à 2012.

⁵¹ En France, la dernière analyse réalisée par le Ministère de la Culture porte sur 2006, soit avant la crise financière de 2007-2008.

⁵² Ainsi, la possibilité offerte aux régions françaises en 2004, de reprendre la tutelle de certains monuments historiques n'a pas suscité d'adhésion massive. Les seules régions saisissant cette opportunité étant les régions à identité régionale forte, comme l'Alsace avec le Haut Koenigsbourg (gestion par le département du Bas-Rhin).

valeur exceptionnelle universelle⁵³. De l'autre côté, les pays anglo-saxons raisonnent davantage dans une logique de flux et admettent la sortie de certains biens pour permettre l'entrée de nouveaux biens patrimoniaux.

Cette logique de stock qui prévaut en France a plusieurs conséquences.

Concernant le patrimoine bâti, cela a des répercussions au niveau des plans d'urbanisme des collectivités locales et de l'aménagement des territoires, pouvant conduire à des cloisonnements urbains - le centre-ville historique, les quartiers résidentiels/dortoirs, les zones commerciales et industrielles - et des segmentations des populations et des difficultés d'intégration sociale sur le territoire.

Concernant la création artistique, celle-ci se trouve prise dans une logique de patrimonialisation, la consécration ultime de l'œuvre d'art étant l'entrée au musée, ce qui lui garantit son inaliénabilité, y compris pour des œuvres qui n'étaient pas conçues dans cette finalité à l'origine⁵⁴.

De fait, compte tenu du manque de moyens financiers, la tendance inévitable sera de freiner l'enrichissement du stock (on ne classe plus, ou de moins en moins), le danger étant de ne pas saisir l'intérêt patrimonial d'un monument, site, paysage ou l'objet des XX^e ou XXI^e siècles.

...ou bien de nouveaux modèles d'affaires ?

L'hypothèse d'une réduction des financements publics conduit à se tourner du côté des financements privés, ces derniers pouvant provenir des propriétaires privés eux-mêmes ou du grand public en général.

La montée en puissance des propriétaires privés signifie que les ressources dégagées aujourd'hui pour faire face à la valeur d'usage devront de surcroît prendre en charge une partie de la valeur d'existence. On passe à une stratégie de quasi autofinancement, le patrimoine devant produire des services susceptibles d'entretenir le stock. Concernant le patrimoine bâti, il s'agit alors d'envisager toutes les possibilités de valorisation de ce dernier, depuis l'ouverture systématique à la visite, accompagnée de la mise en place de boutiques de vente, à l'hébergement (chambres d'hôtes, gîtes, voire location longue durée de corps de bâtiments), restauration, location à des fins événementielles, organisation d'expositions, spectacles, exploitation des jardins (potagers) ou des terres (agriculture, viticulture) avec vente des produits agricoles, démarche positive de développement durable (production d'énergie renouvelable), voire la transformation radicale du monument en lieu dédié à une fonction déterminée : hôtel, maison de retraite, de repos, collège, centre d'art/école d'art ou maison de la culture. La question se pose notamment aujourd'hui de la possibilité de la reconversion totale d'églises ou de chapelles désaffectées, la nouvelle activité de

⁵³ Le sanctuaire de l'oryx arabe et la vallée de l'Elbe à Dresde étant actuellement les seuls contre-exemples, mais plus pour des conflits de gestion qu'une remise en cause intrinsèque de leur valeur.

⁵⁴ Comme « le *street art* » ou les performances qui relevaient davantage de l'éphémère, ou encore la photographie destinée à la reproduction et à la diffusion ou encore le design dont la finalité première était d'apporter de la créativité à l'industrie et non de fabriquer des pièces uniques, sans fonctionnalité, destinées à entrer au musée.

ces lieux de patrimoine assurant leur auto-entretien. Tout l'enjeu dans les cas de reconversion totale résidera dans la capacité des architectes de respecter et de garder la spécificité initiale du lieu, son unicité, voire sa signification sociale, tout en lui apportant une fonctionnalité nouvelle. Il y a là un véritable enjeu par rapport à la formation des architectes et les conditions d'exercice de leur métier. Concernant les musées, la valorisation de la propriété intellectuelle apparaît comme un thème nécessaire de leur agenda financier.

Plus généralement, le financement privé pose la question du mécénat⁵⁵, qu'il s'agisse du mécénat d'entreprise ou du mécénat populaire. Cependant, il faut souligner que les dépenses de mécénat restent dépendantes de la situation économique de l'entreprise et peuvent donc fluctuer au gré de la conjoncture. Par ailleurs, en France, les dépenses de mécénat culturel ne représentent que le quart des dépenses de mécénat total⁵⁶, derrière les dépenses de mécénat social, santé et éducation. Les dépenses relatives à la conservation du patrimoine bâti ne représentent, quant à elles, que le dixième des dépenses de mécénat culturel.

On pourrait concevoir qu'un partenariat plus systématique entre entreprises et secteur patrimonial (monuments et abords, centres historiques) soit à même de se développer au titre du mécénat de compétences ou en nature, les entreprises de bâtiment trouvant là par ailleurs un terrain privilégié pour mettre en valeur leur savoir-faire technique et en assurer la pérennité et la transmission⁵⁷. Plus récent, le financement participatif ou *crowdfunding*⁵⁸ connaît un certain engouement en particulier dans le secteur de la conservation du patrimoine monumental. C'est ainsi que des campagnes d'appel au mécénat individuel se multiplient, aux niveaux national et local, jouant le plus souvent dans le cadre du patrimoine sur la fibre identitaire et l'attachement à un territoire et à son image (sa valeur d'existence ?). Dans nos sociétés contemporaines où l'individualisme prime, le financement participatif peut être conduit à jouer un rôle non négligeable en termes strictement financiers. En revanche, il convient de s'assurer qu'il n'y ait pas de distorsion dans la répartition des fonds au profit des monuments les plus visibles bénéficiant d'une bonne campagne de communication au détriment du patrimoine local ou vernaculaire.

⁵⁵ En France, le mécénat d'entreprise bénéficie depuis la loi Aillagon (2003) d'un régime fiscal très favorable.

⁵⁶ *Le Mécénat d'entreprise en France*, Enquête ADMICAL, 2012.

⁵⁷ On observe d'ailleurs que les chambres de commerce et d'industrie se dotent d'un correspondant mécénat qui travaille en collaboration étroite avec les DRAC, et les villes elles-mêmes mettent en place des missions mécénat, suivant en cela les grands établissements culturels.

⁵⁸ Ordanini Andrea, Miceli Lucia, Pizzetti Marta A. Parasuraman, "Crowd-funding: transforming customers into investors through innovative service platforms", *Journal of Service Management* Vol. 22 No. 4, 2011, pp. 443-470.

4. Enjeux

Ces différentes pistes conduisent à identifier 3 enjeux majeurs pour la gouvernance du patrimoine culturel⁵⁹. Ils se structurent en trois étapes : Qui a l'initiative ? Qui finance ? Qui contrôle/régule, et qui gère ?

Un enjeu de pertinence territoriale (Qui initie ? Qui porte la connaissance ?)

En France, une des questions principales est de savoir quel est le niveau territorial le plus pertinent pour élaborer l'inventaire⁶⁰, sachant que celui-ci a été décentralisé tout en gardant une trame nationale. Deux échelons se dégagent, la région et la commune, passant probablement par un redécoupage régions/départements au profit des seules régions, mais de taille plus restreinte, et inversement, par une intercommunalité plus forte et la formation de métropoles. La coordination nationale semble rester cependant nécessaire.

Un enjeu de financement (Qui finance ?)

Traditionnellement, en France, le financement se faisait à parité entre l'État et les régions. Aujourd'hui on observe une perte totale de la lisibilité des financements. C'est ainsi que les départements sont venus, de façon volontaire, apporter leur contribution au financement du patrimoine (en principe la moitié de la part restant au propriétaire privé), mais en subordonnant celle-ci au financement préalable de l'État. Ce qui signifie que la baisse du financement de l'État que l'on observe aujourd'hui⁶¹ s'accompagne de fait d'une diminution de la subvention des départements. Les régions se désengagent également à l'exception des régions fortement identitaires (comme l'Alsace ou la Bretagne en France).

À défaut du maintien du système actuel fondé sur le principe de la subvention et de l'aide directe, il convient de garder un système d'aide fiscale, tout euro investi dans le secteur patrimonial permettant de sauver des emplois, et ceci dans une proportion au moins aussi significative qu'un investissement d'un montant équivalent dans le secteur du BTP.

Par ailleurs, les mécanismes mêmes des financements croisés entraînent des délais de montage de projets très longs, pouvant atteindre plusieurs années, pour des travaux de restauration de quelques mois, ce qui contribue encore à la confusion générale.

Il apparaît urgent de revenir aux fondamentaux afin de déterminer avec précision *qui fait quoi*. Une possibilité serait d'élaborer un système à deux vitesses : un socle fiscal sur le patrimoine régulé par l'État, puis des aides fléchées par projet, en particulier les projets structurants, « utiles ».

Un enjeu de gestion et de régulation (Qui contrôle, régule ? Qui gère ?)

Si la disparition de la maîtrise d'ouvrage des États est une tendance, la question se pose de savoir qui doit avoir cette maîtrise d'ouvrage.

⁵⁹ Audition Frédéric Didier dans le cadre du GT 3.

⁶⁰ Collectif, *Tri, sélection, conservation – Quel patrimoine pour l'avenir*, Actes du colloque organisé en 1999 par l'École Nationale du Patrimoine, 2000.

⁶¹ Même si elle est masquée en partie par les financements européens (FEDER).

Les communes souffrent le plus souvent d'un manque de capacité d'expertise, en particulier les communes rurales qui n'arrivent pas à assumer leur patrimoine, car elles n'ont plus les moyens financiers de le faire. Les enjeux résident dans la capacité d'inventer des systèmes de gouvernance plus complexes permettant de mobiliser différents pôles : les États (rôle de régulation et de contrôle global ; définition des règles afin d'éviter de trop graves inégalités territoriales), les « super-communes » (regroupement de communes, métropoles) et, entre les deux, un échelon intermédiaire, entre le département actuel en France et la région, en tant qu'organe de financement.

iv. GT 4 : Evaluation et l'identification des besoins émergents pour de nouvelles formations et des nouveaux métiers

Coordinateurs : Mireille Grubert et Jean-Luc Lory avec Catherine Graindorge

1. Contextualisation

42

La multiplication des nouveaux patrimoines et leur rôle dans les sociétés contemporaines a suscité une diversification et une complexification des métiers du patrimoine, mais la segmentation disciplinaire du champ patrimonial reste importante (GT5). La transversalité du patrimoine dans le champ social, ainsi que le recours croissant aux TIC pour la conservation et la valorisation du patrimoine, ainsi que pour la création à partir du patrimoine, supposent un renouvellement dans la formation des personnels. Les nouvelles logiques d'usage du patrimoine impliquent des nouvelles compétences et de nouveaux métiers [que ce soit en termes de métiers de restauration et de conservation, en termes de métiers d'interface avec le public (médiation, tourisme), comme de métiers d'archivage] (GT2).

Avec le changement de sens de la notion de patrimoine embrassant l'immatériel et devenant ubiquitaire, on se trouve devant un problème de sens concernant les métiers y afférant. Les acteurs qui exercent dans le champ patrimonial ainsi que les chercheurs qui en redéfinissent sans cesse les contours exercent des métiers qui ont muté ou qui sont en mutation.

2. Diagnostic

Il existe un décalage entre les métiers actuels et les acceptions émergentes du patrimoine. L'homme est au centre de cette dichotomie. L'exemple du compagnonnage nous montre qu'elle peut être dépassée : chez les compagnons, les modes de transmission traduisent non seulement des usages très anciens (époque médiévale), mais aussi des temps d'acquisition de savoirs et des outils pédagogiques sans cesse repensés et adaptés à l'époque contemporaine.

On observe un décalage accru entre les savoirs traditionnellement mobilisés par les acteurs du patrimoine et les nouvelles compétences requises, du fait de l'émergence et la généralisation d'activités et de missions (politique des publics, médiation, valorisation, éducation, évaluation, programmation) se fondant sur la mobilisation de données objectives, et qui supposent la maîtrise de méthodes et d'outils spécifiques très éloignés des savoirs spécialisés patrimoniaux détenus par les acteurs. De plus, de nouveaux métiers (médiateur, agent de valorisation, chargé de mission patrimoine/tourisme), aux intitulés et contours souvent flous et peu normés, ne faisant pas l'objet de référentiels homogènes, apparaissent fortement dans le champ du patrimoine (GT3).

Au sein des formations relevant du champ du patrimoine, le niveau d'étude (la durée des études), reste un critère important, sans que l'apprentissage soit un mode pédagogique toujours pris en compte. Pourtant, le mode de formation (apprentissage ou cursus universitaire) devrait avant tout répondre aux compétences sollicitées dans les métiers.

Les métiers ne se déclassent pas, mais se diversifient, aussi au contact de chocs de patrimoines ou de superposition de patrimoines. La numérisation entre dans cette logique. Elle ne supprime pas de métiers dans le champ du patrimoine, mais les fait évoluer en leur associant de nouvelles compétences.

Les usages (savoir-faire) et la transmission (dimension multiple et transversale des savoir-être) ne peuvent être reliés sans une notion d'opérationnalité, le « savoir-y-faire »⁶². Dans le cadre du patrimoine bâti, l'inscription dans l'espace devient plus complexe. Les architectes doivent se former ou s'adjoindre de nouvelles compétences pour répondre aux exigences croissantes en matière d'environnement et de performances énergétiques pour le bâti, y compris ancien. La mise en œuvre de la future loi sur les patrimoines appellera au développement de nouvelles compétences urbaines, notamment l'animation des débats publics rendus obligatoires.

La mondialisation du patrimoine pose également la question de l'internationalisation des formations et de l'introduction d'une plus grande réflexivité dans la circulation des modèles de métiers.

La question des processus participatifs finalement bouscule les métiers traditionnels. Quelle peut-être la place de l'expert face à la légitimation grandissante du savoir amateur ?

3. Tendanciel

Les nombreux savoir-faire techniques, scientifiques et artisanaux sont fragilisés par les changements économiques, sociétaux et réglementaires.

La mutation des métiers peut être source de souffrance face à la dévaluation des anciens savoirs, savoir-faire et aux incertitudes devant les nouvelles facettes des compétences à acquérir.

Par ailleurs, les besoins en métiers et compétences ne sont pas entièrement couverts. Certains métiers dits « manuels » sont choisis par défaut, au nom d'une césure qui perdure entre les métiers « intellectuels » et les métiers manuels.

Le cadre législatif et institutionnel tend vers le transfert de compétences aux collectivités territoriales. Les réformes de 2009 sur la maîtrise d'œuvre et la maîtrise d'ouvrage sur les Monuments historiques ont des répercussions importantes sur les métiers et les formations au patrimoine bâti. Cela pose la question de la gouvernance locale et de la formation des élus et des techniciens en charge de la culture, de l'urbanisme et du patrimoine dans les collectivités

⁶² Expression proposée par Jean-Luc Lory.

territoriales. Cela implique de réfléchir à de nouveaux modes de financement pour ces formations (par exemple la reconversion des patrimoines désaffectés, églises, bâtiments industriels, patrimoine du XX^{ème} siècle, véritable enjeu pour les autorités locales et pour la formation des architectes et leurs conditions d'exercice).

Le cadre éducatif apporte un éclairage essentiel sur le rapport entre les acteurs, les typologies de formations et les usages qui en sont faits : modes d'entrée (concours, ou pas), modes d'évaluation, formation initiale, continue, professionnelle, apprentissages et modes de transmission « sauvages » ou plutôt pragmatiques. L'offre de qualification n'est plus satisfaisante pour répondre aux besoins de nouveaux métiers. L'adaptation des filières existantes, ou la création de nouveaux parcours professionnels est nécessaire. La diversification des matières à enseigner pose la question du tri dans un contexte où le temps des formations est contraint.

Le cadre technologique, avec le développement du numérique, ne supprime pas des métiers, mais en crée de nouveaux, car de nouveaux usages sont en train d'être inventés (agrégateurs, analyseurs, labelisateurs de compétences, médiation, archivage numérique). Ces nouveaux usages consacrent une précision accrue (par exemple de la maîtrise des délais et coûts des études, des relevés de données patrimoniales sur les objets ou bâtiments du domaine du patrimoine bâti) qui implique en contrepartie une évolution des compétences (GT6).

Ce sont les usages mêmes du patrimoine qui sont adaptatifs. Ils ne nécessitent pas toujours de nouvelles compétences (c'est-à-dire qui n'existent pas encore), mais plutôt une superposition de couches de compétences qui existent déjà (ainsi des métiers de restauration et de conservation, des métiers d'interface avec le public tels la médiation, par exemple des animateurs de l'architecture et du patrimoine -, la surveillance et la communication, les métiers du tourisme et le phénomène de massification qui lui est associé, les juristes du droit du patrimoine, les métiers d'archivage de supports papier et numérique, de base de données, etc.) et impliquent la création de nouveaux métiers, susceptibles de répondre qualitativement et quantitativement à la diversification et la multiplication des « consommateurs », mais aussi aux diversités culturelles, linguistiques.

En outre, les savoir-faire techniques, scientifiques et artisanaux sont une richesse et une ressource essentielle. Ils sont à reconnaître, catégoriser, préserver dans un exercice de critériologie, avant de les transmettre.

Sans nier la spécificité du secteur du patrimoine, on peut tirer des leçons des évolutions intervenues dans d'autres secteurs sur la transformation des métiers observée dans l'économie numérique dans son ensemble : évolution de la notion de valeur dans un contexte d'abondance, importance des interfaces intuitives, problématiques juridiques autour de nouvelles notions, etc. (GT6).

Le cadre scientifique développe des tendances contradictoires concernant la localisation de la recherche (concentration sur une zone / réseaux distribués) et de la formation (centres de

haut niveau / formations de terrain). Il se développe à deux échelles : la formation diplômante (ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche) que l'on trouve désormais dans des centres à haut niveau de qualification et la formation 'de terrain' qui trouve des débouchés au niveau territorial/local. Il n'est pas certain qu'il faille les distinguer. Dans tous les cas, le *e-learning* permet-il de s'affranchir de ces distinctions (en particulier pour le patrimoine bâti) ?

Enfin, **le cadre économique** crée de plus en plus de modèles économiques, de profils de financeurs et de commanditaires, qui interagissent avec le cadre législatif et institutionnel.

4. Enjeux

Autour d'une transmission et d'un échange généralisés des savoirs dans les sphères marchandes et non marchandes, **un enjeu essentiel serait de donner un outil qui permette de voir apparaître des usages patrimoniaux et de nouveaux patrimoines** (évolution de l'objet), et de montrer que l'objet de l'étude, « Ressources humaines et compétences », met l'homme au centre de deux pôles, au centre de deux niveaux - les usages et les métiers - alors même que la frontière entre les deux est devenue floue. Un système d'identification et de classification des patrimoines pourrait inventorier leurs composantes matérielles et immatérielles et les associer à une nomenclature des usages (économiques, sociaux, muséaux, archivistiques, culturels...) basée sur des études de cas.

Les métiers de la valorisation se développent et portent sur un champ patrimonial de plus en plus étendu en termes de restauration, de conservation, de préservation. Ils sont associés à de nouveaux modèles économiques, sachant que la rentabilité n'a pas toujours été au rendez-vous dans les expériences menées récemment (GT2).

La transversalité du patrimoine associée au numérique engendre un besoin de renouvellement des formations basé sur un décroisement. Les données et les images en inflation permanente constituent une mémoire collective dont le traitement doit être intégré par des métiers dont les compétences sont encore à définir. **Capter la puissance de la multitude est un métier.** (GT6). Des analyseurs dotés de matrices d'interprétation critique accompagnées d'une plus grande réflexivité rendraient lisibles des données complexes. Les « spécifications de compétences »⁶³ doivent être certifiées par des actions de labels.

La formation des publics au(x) patrimoine(s) représente également un enjeu d'importance dans un pays où vient d'être introduite dans l'enseignement primaire et secondaire une « histoire des arts », enseignée par de non-spécialistes. Le public s'approprie de plus en plus le patrimoine et des formations se développent pour favoriser sa « capacitation » (cours publics, universités

⁶³ Cf. le rapport final de l'ARP PARME [Bernard Hubert (coord.), *Quelles recherches et quels partenariats pour la Méditerranée*, 2011] portant sur les domaines de recherche et d'innovation qui nécessitent une coopération entre les pays du pourtour méditerranéen (agriculture, santé, eau, énergie, cultures/sociétés, biodiversité, nouvelles technologies, risques). Synthèse consultable sur : <http://www.agropolis.fr/pdf/gestion-projets/rapport-final-arp-parme-2011-basse-resolution.pdf>

populaires, universités de tous les savoirs). On note un déplacement des centres d'intérêts des scientifiques et des historiens qui se recentrent sur des objets plus difficiles d'accès. Inversement, on voit se développer des projets de « science ouverte ou contributive » où les chercheurs engagent une démarche épistémologique d'un nouveau genre en interaction avec le public (GT6).

Le décloisonnement de l'articulation entre les usages, la transmission et les «savoir-y-faire», constitue un autre enjeu. Compte-tenu du fait qu'aucun métier ne pourra à lui seul s'approprier le patrimoine, il existera une chaîne de compétences sollicitées pour répondre à des besoins prenant source sur le terrain et exprimant une utilité sociale (cf. convention-cadre de Faro).

Un autre enjeu réside en la définition de nouveaux modèles économiques des métiers du patrimoine sous-tendus par un système de valeurs du champ du patrimoine revisité. Ces valeurs, explicitées par la convention-cadre de Faro (2005), devront être enrichies et dépasser l'exigence de la simple rentabilité. L'État devrait aussi faire du patrimoine une priorité (sociale, économique, stratégique) et produire des grilles de rémunérations plus avantageuses à compétences égales⁶⁴. Le manque chronique de moyens est un obstacle majeur pour défendre cet enjeu.

Le décloisonnement suppose que l'on apprenne à définir les limites des compétences mobilisées : jusqu'où veut-on former et transmettre ? Et, savoir identifier les usages passés, présents et à venir, savoir former à savoir être, ne signifient pas « savoir-y-faire ». La quête de l'excellence doit être assortie d'une auto-évaluation qui porte les valeurs (évolutives) du patrimoine, et qui est construite comme un millefeuille autorisant différents points d'entrée.

La clarification de la valeur des métiers du (des) patrimoine(s) dans sa dimension économique a pour contrepartie le questionnement de leur dimension citoyenne : économique, sociale, etc. Pour l'établissement d'un système de classification et de définition des métiers du patrimoine, **un enjeu important est l'identification de l'ensemble des valeurs qu'ils portent, et leurs déclinaisons à l'échelle internationale, nationale, territoriale et locale** (Convention-cadre de Faro qui aborde la question du pourquoi et du pour qui transmettre le patrimoine).⁶⁵

Profils de transmetteurs, lieux et modes de transmission (incluant échanges non professionnels et non marchands) sont trois domaines à investiguer.

D'autres enjeux ont été identifiés :

L'identification des lieux et modes de transmission en lien avec les TIC, qu'ils soient proactifs (formation initiale, continue, professionnelle, apprentissage, etc.) implicites ou induits par la tradition orale, les médiations, et les interfaces technologiques.

⁶⁴ Les Architectes des bâtiments de France ont mis 50 ans à percevoir un salaire, auparavant limité au versement d'une indemnité, et la faiblesse de la rémunération actuelle en garde la trace.

⁶⁵ Voir l'édition du Conseil de l'Europe, *Le patrimoine et au-delà*, novembre 2009, qui traite des apports et innovations de la convention-cadre Faro de 2005 sur la valeur du patrimoine culturel pour la société, et des nouvelles frontières du patrimoine (introduction de Robert Palmer, directeur de la culture et du patrimoine culturel et naturel au Conseil de l'Europe).

La définition des contours de l'objet « métiers et compétences ». Les métiers et les compétences doivent être différenciés. La compétence est une plus-value au métier qui permet la mise en adéquation permanente avec le métier. Le problème n'est plus l'hyperspécialisation, mais l'inadaptation à de nouvelles compétences.

La définition des périmètres des métiers. Ils ont *de facto* développé de nouvelles compétences : par exemple, les archéologues doivent maîtriser la gestion administrative des territoires et les modes de financement privés, le guide d'un *tour operator* fait face à des profils socio-économiques de touristes beaucoup plus diversifiés qu'avant.

Le réexamen des modes d'entrée dans les métiers du patrimoine : les épreuves de concours sont parfois éloignées des compétences qui seront sollicitées dans l'exercice du métier concerné. Il est nécessaire d'évaluer ces modes d'entrée par concours dans les métiers de l'État et des collectivités territoriales. De même, certaines formations à l'université, sans logique professionnelle, ne répondent déjà plus aux besoins des ressources humaines, quand elles commencent à être mises en œuvre.

La déclinaison de la notion de profils et de compétences en soulignant leurs spécificités mais aussi le caractère pluridisciplinaire des métiers liés à la gestion des patrimoines (conservation, gestion et valorisation), ainsi que les décalages entre les défis patrimoniaux contemporains et les ressources humaines et compétences aujourd'hui disponibles. Par exemple, les formations généralistes au numérique semblent les plus adaptées, car il ne sert à rien d'être trop pointu dans la mesure où les technologies sont très nombreuses et évoluent (GT6). Le recours aux référentiels est-il déjà obsolète ? Dans une première catégorie de référentiels, l'entrée se fait par le métier qui est ensuite décrit au sein d'une même branche professionnelle (famille de métiers). Ce référentiel est le résultat d'une démarche d'analyse du travail qui permet de dresser, à un instant T, un inventaire de l'emploi, des activités et des compétences liées à ces activités. Il peut aussi être utilisé pour analyser les besoins en formation, et anticiper les évolutions des missions et des qualifications. C'est un référentiel prospectif. Dans une deuxième catégorie de référentiels, les métiers et leurs compétences sont regroupés en domaines fonctionnels (ex. culture et patrimoine) et, éventuellement, hiérarchisés pour ensuite y redistribuer les ressources humaines et compétences qui doivent s'y impliquer. Ce type de référentiel exerce une fonction centrale pour cibler des recrutements, pour professionnaliser la formation ou faciliter les mobilités, pour savoir quelles sont les compétences requises pour les occuper. C'est un référentiel-outil d'information et de communication.

Les travaux du GT 4 ont conduit à une nouvelle approche du **métier comme patrimoine d'une discipline correspondant à une culture. Le métier est culture** : les acquis se déclinent en traits spécifiques communs à un groupe d'individus. Apprendre un métier, c'est rentrer dans une histoire,

développer tout un champ d'activités. Le métier doit pouvoir faire vivre l'homme qui l'exerce selon « les règles de l'art ». En ce sens, le **métier est une éthique complète**. Il est porteur d'identité, d'un état d'esprit.

Au-delà des métiers dont le patrimoine est la **clé de voûte**, bien d'autres activités, si elles ne se présentent pas comme métiers du patrimoine, ont une « dimension patrimoine » qui opère pour elles comme un atout d'efficacité. Enseigner l'histoire de l'informatique à des informaticiens, c'est leur permettre de s'approprier leur patrimoine et ainsi de mieux exercer leur métier. De nombreux métiers, soit possèdent déjà une dimension patrimoniale identifiée, soit devraient comprendre dans le périmètre de la formation à la pratique, une dimension du champ patrimonial fonctionnant comme **une brique pour d'autres métiers**. Les plus évidents sont les métiers de l'artisanat, ceux qui relèvent de l'aménagement urbain, du paysage, ou du milieu naturel, ceux qui relèvent du tourisme, ceux qui animent de nombreuses associations, dans lesquelles le patrimoine agit comme un déterminant qu'il faut identifier, hiérarchiser et assembler dans une perspective de décision politique.

2. GT 5 : Compréhension des nouveaux modes d'observation, de mesure et d'évaluation du patrimoine culturel

Coordinateurs : Anne Krebs et Hervé Passamar

49

1. Contextualisation

La valorisation économique du patrimoine est désormais au cœur des stratégies de développement culturel : on passe de logiques économiques « passives » à des plans d'action dynamiques, de modes de valorisation essentiellement culturels à la prise en compte de dimensions économiques et sociales, de programmes de communication et de médiation centrés sur des sites à des stratégies de développement territorialisées associant fortement les dimensions patrimoniales, culturelles et touristiques.

Dans ce contexte, la prise en compte et l'étude des différentes formes d'impact du patrimoine sur les territoires représentent aujourd'hui un enjeu considérable : définition et réajustement des politiques de valorisation, établissement de schémas directeurs culture/tourisme, analyse prévisionnelle des moyens et ressources.

Parmi les transformations les plus notables, on observe la croissance continue de la demande institutionnelle et politique pour des démarches d'évaluation des politiques publiques culturelles, lesquelles sont inégales et non stabilisées en termes d'enjeux et de méthodes ; la montée en puissance, renforcée par la crise économique et financière, des dispositifs d'évaluation et de mesure des impacts économiques et monétaires du patrimoine sur les territoires et de la performance de la gestion publique, au détriment de la mesure des impacts sociaux et sociétaux ; l'attente croissante, de la part des institutions (Europe, ministère de la Culture et de la Communication, Conseils régionaux et généraux, communes), d'éléments majoritairement quantitatifs qui trouvent difficilement réponse du côté des acteurs culturels.

Pour autant, dans les situations les plus vertueuses, on assiste au passage d'approches locales et singulières à des cadres d'observation et de connaissance plus transversaux et décloisonnés. La valorisation économique du patrimoine est désormais au cœur des stratégies de développement culturel. Dans ce contexte, la prise en compte et l'étude des différents registres d'impact du patrimoine sur les territoires représentent aujourd'hui un enjeu considérable : définition et réajustement des politiques de valorisation, établissement de schémas directeurs culture/tourisme, analyse prévisionnelle des moyens et ressources, etc. L'approche de la culture essentiellement fondée sur les valeurs intrinsèques du patrimoine s'est élargie à une culture fondée au moins autant sur ses valeurs extrinsèques. D'une polarisation reposant sur la valeur d'existence du patrimoine

culturel, on en vient aujourd’hui à la recherche de perspectives donnant une place centrale aux valeurs d’usage. Ce changement de paradigme recompose en profondeur le cadre traditionnel au sein duquel sont conçues et mises en œuvre les démarches d’observation.

Deux groupes d’acteurs sont directement concernés par ces transformations :

- Les **institutions publiques** doivent améliorer leur niveau d’expertise, leurs méthodes et leurs moyens, afin de conduire, piloter et évaluer leur action. La conduite d’études ou de recherches et les moyens consacrés à ces dispositifs restent cependant marginaux par rapport à la dimension gestionnaire et comptable (production d’indicateurs de suivi et de gestion) ;

- Les **gestionnaires de sites, monuments et musées**, grâce à une connaissance plus affirmée des effets de leurs actions (fréquentations, typologies de publics, ancrage territorial, retombées et impacts économiques et sociaux, niveau de dépendance économique et financière, etc.) peuvent inscrire leurs programmes dans des cadres plus efficaces. Les contenus produits permettent de nourrir des programmations d’activités, des actions de développement et des actions de communication beaucoup mieux étayées et efficaces. Ces éléments d’appréciation sont de plus en plus couramment présents dans les demandes des différents tuteurs, publics ou privés, et formalisés de manière précise au sein des dossiers de demande de subvention et de justification des actions conduites. Cependant, les démarches d’observation sont conduites avec des méthodologies hétérogènes, par des acteurs différents, et sont porteuses d’enjeux très divers (« affichage » politique et institutionnel préalable à un plan d’action local, justification de dépenses ...). Certaines études ou dispositifs d’observation sont réalisés par les acteurs institutionnels des champs du patrimoine et de la culture, d’autres par les acteurs du tourisme ou par des réseaux professionnels ; ces dispositifs sont parfois internalisés (régions, départements), parfois confiés à des consultants ou experts extérieurs. Enfin, ils portent sur des échelles territoriales dont il est difficile *a posteriori* de trouver la cohérence.

- Les **autres acteurs** présents sur les territoires, notamment économiques mais aussi sociaux, sont pourtant très concernés par la gouvernance patrimoniale, qui produit des effets conditionnant fortement leurs activités (restauration et travaux, aménagement urbain, environnement, industries de l’hospitalité, médiation, formation, création de ressources et d’activités nouvelles, etc.). Ils sont encore trop peu associés à la conduite des démarches d’observation et au partage de leurs résultats, dont ils sont pourtant partie prenante.

2. Diagnostic

Les éléments structurant l’observation culturelle contemporaine portent d’une part, sur les démarches et principes de l’observation patrimoniale et ses moyens de mise en œuvre ; d’autre part, sur la collecte, la production et la diffusion des données elles-mêmes.

Concernant les démarches et principes de l'observation patrimoniale et ses moyens de mise en œuvre la **primauté est accordée aux études d'impact économique**, selon une logique souvent instrumentale (justification des dépenses), à travers l'étude des retombées directes et indirectes : les acteurs culturels sont amenés à légitimer leurs actions par la production de données qui ne sont plus directement liées aux dimensions proprement « culturelles » fondant traditionnellement leurs missions et modes d'action. La production d'indicateurs est d'ailleurs surtout fondée sur des notions essentiellement physiques (fréquentation et ses évolutions), ou de rentabilité des services (consommations culturelles et de loisirs) rendant compte d'effets principalement quantitatifs ;

On assiste à la **montée en puissance des enjeux d'analyse de la finalité sociale du patrimoine** induite par les usages sociaux et l'existence des biens patrimoniaux (relations entre le patrimoine et les habitants ; besoins en interprétation ; importance de l'implication des habitants ; patrimoine conçu comme espace de rencontre et de sociabilité intergroupes sociaux...). Pour autant, les études et recherches mises en œuvre concernant la finalité sociale des biens patrimoniaux restent marginales et les indicateurs « sociaux » (plus-value sociale du patrimoine pour les citoyens et les territoires) sont encore disparates ou insuffisamment développés, tout au moins dans le contexte français.

L'observation patrimoniale est multi-scalaire : les échelles patrimoniales traditionnelles (niveau local, régional et national) sont construites sur des découpages historiques, géographiques, administratifs ou juridiques anciens. Ces échelles sont remises en cause par l'émergence de **niveaux intermédiaires** extrêmement divers en matière de sensibilité, de valorisation et de mobilisation patrimoniales.

Les démarches d'observation ne prennent que faiblement en compte les **analyses de nature prospective** : transformations sociales, nouvelles hiérarchies de valeurs et d'usages, élargissement du champ patrimonial et de ses genres, etc.

Concernant la collecte, la production et la diffusion des données, les acteurs culturels sont peu armés en matière de **compétences associées à la gestion, à l'exploitation et à la valorisation de bases de données**.

L'adhésion des acteurs au processus de collecte de données est inégale : temps disponible pour renseigner des indicateurs ou pour fournir et diffuser les données collectées ; activité de collecte de données peu valorisée, voire rejet de ces démarches au sein du milieu.

Il existe de fortes **inégalités** et **disparités entre les sources de données** (inexistence de certaines données, rupture d'actualisation des fichiers de données) et l'**harmonisation est difficile** entre les différentes sources et méthodes de production des données. De façon inattendue, les outils numériques pourraient expliquer certaines **ruptures observées** (données non traitées ou absence de réflexion sur la conservation des données), en lien d'ailleurs avec le déclin ou la disparition des

référents traditionnellement attachés à la collecte des données culturelles dans les institutions (disparition de certains métiers ou non remplacement des personnels). La question déjà ancienne des **données non raccordables** interroge aussi la nécessité de créer un langage et des procédures communs, allant de « bonnes pratiques » au principe des nomenclatures.

On note une forte croissance du **nombre de données et de bases de données existantes** dont l'exploitation devient difficile, dans un contexte de ressources (humaines, financières, matérielles) **en voie de raréfaction**. Cette situation conduit à une **asphyxie en matière d'accumulation de données**, renforcée par la croissance extrêmement rapide des données numériques, qui accélère le processus de saturation : c'est le modèle d'une économie exacerbée de la rente improductive.

3. Tendanciel

Quelques grandes tendances se dessinent : elles portent sur l'objet patrimonial et son élargissement, en particulier sous l'angle des modalités et des stratégies qui rendent possibles leur meilleure compréhension et analyse. Ces tendances peuvent donc nourrir le cadre des recherches futures qui en préciseront les enjeux et voies possibles de développement.

Dans une perspective générale, les **systèmes de production de données et les nouvelles pratiques patrimoniales se complexifient** et ne permettent plus d'établir une perspective générale et globale de la situation patrimoniale, de ses évolutions et de ses usages : les découpages actuels, traités avec le vocabulaire et les cadres d'analyse du pré-numérique (par médias, par genres culturels, par sites, ou par pratiques), sont devenus obsolètes.

Il convient de **clarifier** et distinguer les notions d'observation, de mesure et d'évaluation ;

Il y a un besoin d'**analyse critique des démarches d'observation** à l'œuvre dans le secteur patrimonial : place et rôle dans les pratiques actuelles ; effets de ces pratiques d'observation sur la gouvernance patrimoniale et ses acteurs ; finalités actuelles et usage des démarches d'observation du point de vue des politiques publiques.

Enfin, une **élaboration théorique et pragmatique des indicateurs sociaux**, à même de valoriser les dimensions non monétaires du patrimoine (sentiment d'appartenance, formation, qualité de vie, bien-être des citoyens, inclusion sociale, etc.) est nécessaire.

Au niveau national

Le *nouveau management public* engage des modes de gestion et d'évaluation de plus en plus contraignants, rigoureux et « experts » en matière de politique publique patrimoniale, dans un contexte d'injonction forte à l'évaluation de ces politiques (un modèle issu des stratégies d'entreprises qui consacre l'importance du *reporting* et du contrôle de gestion). La croissance de la demande de quantification patrimoniale coïncide avec la croissance des possibilités matérielles de collecter des données quantitatives, illimitées, et de les traiter. Cette situation conduit à accorder

une légitimité institutionnelle de plus en plus forte à la mesure des effets des politiques publiques, sans que les méthodes et les processus aient été, pour autant, suffisamment clarifiés et partagés et sans que les moyens et les compétences consacrés à l'observation soutiennent, dans les faits, cette ambition.

Au niveau territorial

Après le recours quasi systématique aux experts ou cabinets de consultants pour la conduite de démarches d'observation, on assiste à une plus grande volonté d'internaliser l'observation et la connaissance au sein même des organisations culturelles : ce phénomène est important car il manifeste un changement du regard porté sur l'observation et sur sa nécessité ; on passe ainsi d'une logique d'études *ad hoc* (état des lieux, diagnostics) à la volonté institutionnelle d'inscrire durablement une démarche de production de données en continu, seule capable de permettre l'analyse des évolutions observées. Des démarches simplificatrices comme celles axées sur la production de ratios relevant plus de stratégies de communication (un euro investi dans le patrimoine en « rapporte » X), n'ont guère de valeur scientifique avérée : certaines institutions prennent conscience des limites de ces approches et s'engagent dans des processus de connaissance plus complexes et plus ambitieux. Dans un contexte de renforcement du lien territorialisation / patrimonialisation, les effets induits d'un dispositif d'observation en continu apparaissent comme aussi importants - voire plus - que la « simple » production de données. Véritable cadre permanent de recherche, de remontée objective d'informations, de veille stratégique, les travaux liés à la mesure permettent de structurer la réflexion sur les tendances à l'œuvre au sein du champ culturel. De plus, il convient de rappeler les effets positifs de ce type de démarches en termes de structuration de partenariats locaux, de mobilisation des acteurs économiques et sociaux, de partenariats public/privé, aujourd'hui associés aux démarches territoriales d'observation.

4. Les enjeux

La recherche de valeur (économique, sociale, culturelle) ne peut être pensée et mise en œuvre, dans le champ du patrimoine, en dehors de principes qui en fondent le cadre, ces principes renvoyant à une éthique et à une déontologie de l'observation souvent évoquées dans le cadre des travaux de l'atelier de réflexion prospective. Parmi ces principes :

- une **finalité générale de connaissance** susceptible d'aider à la prise de décision et à la stratégie de développement culturel : un des enjeux lié à l'observation, indépendamment du « rendre compte », réside dans le processus de professionnalisation individuelle et collective dont il est porteur et le partage d'une information rationnelle, objectivée et étayée. En effet, la rationalisation de la connaissance, par le recours à des instruments et indicateurs fiables et harmonisés, permet le

développement de cultures professionnelles communes et conduit les acteurs à dépasser le cadre d'interprétation souvent empirique lié à leur seul contexte socio-culturel. Il apparaît par ailleurs indispensable de **contextualiser l'observation** afin de déterminer si l'on se réfère aux stratégies des acteurs patrimoniaux ou aux politiques patrimoniales ;

- l'importance des **approches globales de mesure** (effets environnementaux et sociaux ; effets économiques et d'activité), seules capables de rendre compte à la fois de la diversité, de l'ampleur et de la validité des effets observés ;

- **l'inscription dans la durée** des processus de collecte et d'analyse des données, seule susceptible de permettre des comparaisons dans le temps au moyen d'analyses rétrospectives et prospectives (par territoires, typologies de patrimoine, usages sociaux et modes de « consommations », etc.) ;

- le principe de **systèmes de co-production des données** associant acteurs culturels, institutionnels, sociaux et économiques, tout en garantissant la légitimité et la qualité de la production des données et de leurs analyses. Ceci peut, par exemple, donner lieu à la mise en œuvre de plateformes coopératives de remontée et de mise en cohérence des données collectées. Très éloignée de la production de connaissance « externalisée » - configuration plus classique principalement assumée par des experts externes - ce système est au cœur du processus territorial de construction de l'information et d'interconnaissance objective ;

- la nécessité de **contribuer à la formation et à la professionnalisation des acteurs** et d'agir sur les modes et processus de gestion, à travers le recours à des instruments partagés de rationalisation de la connaissance, utiles bien au-delà de l'observation socio-économique du patrimoine ;

- **la formation des acteurs ou le recours à de compétences professionnelles nouvelles**, non issues des métiers et des savoirs « artistiques », pour permettre la production, l'exploitation et l'analyse des données culturelles numériques ;

- **une connaissance partagée est largement diffusée** : la place des habitants et des usagers dans le système d'observation doit être considérée comme essentielle, « l'observation de l'observateur » étant même une garantie des principes de coopération et de partage de la connaissance.

Le groupe de travail a particulièrement souligné l'importance de certains axes de recherche dans le domaine de l'observation patrimoniale :

- La détermination **des échelles territoriales et des bassins patrimoniaux pertinents** permettant l'analyse des effets des politiques publiques ;

- L'étude des **patrimoines en déclin** : des zones qui peuvent être – à l'échelon français ou européen - des « non lieux » patrimoniaux, en déshérence, en déclin patrimonial ou encore, exclus des processus de patrimonialisation contemporains ;

- L'analyse des **instances de production, de légitimation et de normalisation** de l'observation

patrimoniale (acteurs, enjeux et finalités).

Le cas particulier des données numériques culturelles

Comme l'ensemble des groupes de travail, la manière dont la problématique numérique traverse aujourd'hui le champ de l'observation, de la mesure ou de l'évaluation du patrimoine met en exergue plusieurs enjeux concernant le champ :

- des enjeux de connaissance des **usages culturels numériques** : espaces, modes de jugement et répertoires interprétatifs en régime numérique ; relations existant entre usages numériques et pratiques patrimoniales ; modes d'accès, d'appropriation et de consommations ; mesure des bénéfices issus des pratiques culturelles numériques... ;
- des enjeux de définition des cadres d'analyse (les interrogations auxquelles on souhaite répondre) pour l'exploitation et l'élaboration d'indicateurs pertinents en matière de **Web Data** et de **Big Data culturels** ainsi que sur les nouveaux cadres normatifs entourant l'exploitation de données numériques qui peuvent être faiblement ou non anonymisées ;
- des enjeux de connaissance sur les activités et le développement **des organisations, des métiers et de la gouvernance des institutions patrimoniales en régime numérique.**

3. GT 6 : L'évaluation des nouvelles modalités et dispositifs de e-médiations des patrimoines

Coordination : Arnaud Druelle, Vincent Puig, Evelyne Broudoux

1. Contextualisation

Le numérique amplifie les dynamiques de patrimonialisation : une des tensions les plus lisibles est la façon dont le numérique impacte le processus de patrimonialisation. Traditionnellement, ce processus était assez fortement encadré par des institutions. Ces critères apparaissent aujourd'hui relativisés par l'écriture contributive du patrimoine induite par le numérique⁶⁶.

Plusieurs facteurs de patrimonialisation sont stimulés par le numérique.

Au-delà d'autres critères qualitatifs, plusieurs critères ont été identifiés comme particulièrement liés au numérique. Tout d'abord, le patrimoine semble se concevoir comme une notion collective, liée à une histoire, un héritage, une œuvre ou une mémoire partagée. Ce caractère collectif implique trois dimensions étroitement liées au numérique : **l'accessibilité, le partage, et la mise en récit.**

Ainsi, l'accessibilité des données liées au patrimoine est directement favorisée par la généralisation des démarches de numérisation et d'indexation sur des plateformes en ligne, mais également des applications et terminaux mobiles grand public. Ces mises en ligne permettent à leur tour la popularisation rapide d'éléments, que le grand public va pouvoir s'approprier via des logiques connues de recommandation, de partage de commentaires et d'agrégation des expériences individuelles en expérience collective. Cette appropriation ne peut se faire que dès lors que les éléments partagés ont pris du sens via leur mise en récit, créant ainsi un lien entre individus et patrimoine, notamment via des logiques de narration transmédia exposées plus bas. Cette logique de *sense making* est prégnante dans l'économie numérique.

La plupart de ces leviers étant financièrement et techniquement accessibles aux communautés d'amateurs via différents outils (réseaux sociaux, outils médias, CMS), des logiques contributives puissantes se mettent en place. À ce titre, on note une « désinstitutionnalisation » des processus de patrimonialisation, qui semblent amenés à échapper de plus en plus aux experts, dont les ressources financières diminuent par ailleurs. Alors que les institutions introduisaient autrefois un élément dans le champ patrimonial en le labélisant, elles semblent aujourd'hui parfois amenées à labéliser *a posteriori* ce que les communautés d'amateurs auront *de facto* patrimonialisé.

De façon générale, on note que les réseaux sociaux ont tendance à compenser la perte de confiance du public dans les institutions au profit de logiques de pair à pair (recommandation). Trois logiques

⁶⁶ L'exemple de l'archivage de l'ensemble des *tweets* par la *Library of Congress* en est une puissante illustration.

impulsent par ailleurs les mouvements de patrimonialisation sur internet : le commentaire, le fantasme de la collection et le désir de participation via le *crowdsourcing*⁶⁷.

Ce phénomène favorise l'inflation de la notion de patrimoine et de *sémiophorisation*. Au-delà de l'approche traditionnelle de conservation du patrimoine (idéologie du stock), on évolue vers une vision dynamique de la patrimonialisation (idéologie du flux), avec des exigences croissantes d'accessibilité et de valorisation. On note à cet égard un changement de paradigme du diachronique (temps différés, logiques de transmission, d'interprétation et de ré-écriture) vers le synchronique (dans un même temps, logique horizontale de circulation) : ce qui intéresse est presque autant les interactions autour de la Joconde que la Joconde elle-même. La force d'acteurs de type Google est d'arriver, avec des outils industriels, à se positionner au niveau du synchronique.

Cette inflation du patrimoine entraîne une désacralisation des objets du patrimoine, devenus abondants, privés du décorum de l'institution, et incorporés aux outils du quotidien (smartphones, disques durs). Elle appelle nécessairement une adaptation de la notion de sélection. Pierre Nora ainsi parle du patrimoine comme une mémoire et un héritage collectifs dont il faut se saisir au-delà des symboles et du « bruit social », que certains acteurs⁶⁸ ont pour objet d'analyser.

2. Diagnostic

La France a un grand potentiel étant donné sa richesse sociale et patrimoniale. Elle est ainsi l'un des premiers contributeurs de données personnelles récupérées par Google, ce qui s'explique par le haut niveau d'éducation culturelle des Français.

Il a été noté qu'en ce qui concerne les relevés de données à partir d'éléments matériels (bâtiments ou objets), les technologies sont nombreuses, et leur choix varie en fonction des cas : relevés laser (notamment pour les très grandes surfaces), photogrammétrie, vidéogrammétrie (utilisant l'infrarouge, qui présente un fort potentiel pour le futur notamment pour sa rapidité et sa non dépendance à la luminosité), etc.

Cette richesse et cette diversité des données amènent naturellement une problématique de **normalisation** autour des formats de données, souvent différents et incompatibles, mais aussi à l'enjeu de la normalisation de notre relation au patrimoine (catégorisation des intentions éditoriales)⁶⁹.

Cette même richesse amène également une problématique de **formation**, par exemple en ce qui concerne la capture de données patrimoniales sur les objets et le bâti, ainsi que sur la valorisation de ces données dans des applications, qui a été considérée comme insuffisante. La taille limitée du

⁶⁷ Le Conseil de l'Europe a ainsi reconnu en 2005 la formation de « communautés patrimoniales », définissant le patrimoine non pas en fonction de la valeur des objets mais sur le fait qu'une communauté s'engage en sa faveur.

⁶⁸ Comme la startup *Mesagraph*.

⁶⁹ En France, la vitesse des changements technologiques rend le Ministère de la culture et de la communication inadapté pour remplir cette tâche, comme l'a montré une tentative au début des années 1990. Dans d'autres pays ce sont de grands acteurs privés qui s'imposent, mais avec pour effet alors la privatisation des données.

marché pourrait expliquer ce manque de formations⁷⁰. Au final les formations généralistes au numérique semblent les plus adaptées car il ne sert à rien d'être trop pointu dans la mesure où les technologies sont très nombreuses et évoluent.

Ainsi, si le numérique permet plus de précision et de maîtrise des études (délais, coûts) concernant les relevés de données patrimoniales sur des objets ou bâtiments, il implique en contrepartie une évolution des compétences.

3. Tendancier

La mise en récit du patrimoine

Les mises en récit du patrimoine sont constitutives de patrimoine car elles lui donnent du sens et construisent la relation entre individus et objets indispensables à la patrimonialisation. Elles favorisent par ailleurs l'appréhension des patrimoines dits complexes, composés de plusieurs types d'éléments (légendes, métiers, bâti, etc.) ou époques (ex : jardins ayant connu plusieurs aménagements) en établissant des passerelles entre ces derniers.

Les nouveaux terminaux (mobiles notamment), interfaces (tactiles, vocales, gestuelles) et réseaux (haut et très haut débit fixe et mobile) ouvrent de nouvelles perspectives à ces formes de narration, qui s'adaptent aux nouveaux modes de consommation des contenus (mobilité, volatilité, multitâche) Or, si la réflexion sur le transmédia et les nouvelles formes d'écriture est très développée dans les médias et notamment l'audiovisuel ou le jeu vidéo, elle l'est beaucoup moins dans le champ du patrimoine.

Dans ce mouvement, les **frontières entre réalité historique et fictions** (Ricoeur 1991)⁷¹ sont parfois ténues⁷². Ces tendances contribuent à remettre en cause le régime d'authenticité du patrimoine et peuvent poser des questions éthiques.

Les témoignages oraux autour du patrimoine, qui bénéficient de la vidéo numérique, peuvent constituer eux-mêmes un patrimoine, selon l'historienne Florence Descamps⁷³. Le numérique permet aussi une transversalité entre bases de données orales⁷⁴.

⁷⁰ Ainsi, alors qu'Art Graphique et Patrimoine est leader en France, l'entreprise n'emploie pas plus de 20 personnes. Son fondateur constate également une barrière culturelle dans certaines formations de restaurateurs sur le lien avec le numérique.

⁷¹ Paul Ricoeur, *Temps et récit. Intrigue et récit historique*, Paris, Point, 1991.

⁷² Ainsi, des formats télévisés de type *factual entertainment* ou *docu-fiction* reposent sur une combinaison de documentaire et de scénarisation. Il en est de même de la convergence entre réalité et virtuel, notamment grâce à la réalité augmentée ou aux objets connectés. Ex. : *Les gens des baraques* (documentaire de Robert Bozzi, aujourd'hui considéré comme une source historique). Le web documentaire est également un lieu de mélange entre le témoignage, le document et la fiction (exemple : *17 octobre 1961*). Nous pouvons également signaler des exemples de projets transmédiés : « The Spiral », « Bâtitseur de cathédrales » (pour partie une reconstitution historique du chantier de la cathédrale de Strasbourg et une autre où l'on est acteur de la construction en jeu de rôle).

⁷³ Descamps Florence, *L'historien, l'archiviste et le magnétophone. De la constitution de la source orale à son exploitation*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2001.

⁷⁴ Ainsi, le Portail du patrimoine oral réunit 5 entrepôts d'archives ouvertes émanant d'associations ou d'organismes de sauvegarde du patrimoine musical ou oral. On voit alors se déplacer le patrimoine de la sphère de l'histoire et de la science (Unesco), à celle des cultures et de l'identité. Exemples : *Je me souviens de la Méditerranée* (courts métrages de

La **réécriture du patrimoine** mène à une prise de pouvoir sur le patrimoine par les amateurs sur le web et l'on assiste notamment à une floraison de sites de collectes de mémoires locales, réalisés sans appui scientifique. On assiste ainsi à une approche non scientifique de l'histoire avec des classifications propres mais aussi des oublis ou des absences qui sont porteurs de sens. A ceci s'associent des techniques de prise de vue grand public, qui rompent avec les normes et qui empruntent à la culture Youtube. C'est une rupture avec les techniques traditionnelles de prises de vues de l'histoire, influencées par le mode documentaire. On remarque cependant une préoccupation minimale des cultures scientifiques (sourcer les informations). Ces réécritures et collectes de témoignages s'inscrivent dans la déhiérarchisation des expertises, et produisent d'autres formes de médiations et réception.

Cette profusion des données transforme notre rapport aux éléments patrimoniaux et rend utile une transformation des interfaces nous permettant de nous les approprier. Ce changement de paradigme coïncide avec **l'apparition de nouvelles interfaces**, reposant notamment sur la sensorimotricité, qui permet une nouvelle appropriation du patrimoine par le geste (grâce à la Kinect, ou le giromètre du smartphone), le toucher, ou encore la voix. Il bénéficie aussi de la généralisation de terminaux mobiles dotés de capacités de calcul, de définition d'image et de connectivité largement accrues au cours des dernières années⁷⁵.

4. Enjeux

Enjeux économiques et de formation

Il y a derrière ces constats un enjeu économique et de formation important, certains intermédiaires ou métiers étant amenés à évoluer. Capturer la puissance de la multitude est un métier, comme on le constate dans d'autres domaines tels que la presse, où le métier le plus demandé actuellement est celui de « *frontpage manager* ». Dans le domaine du patrimoine, cette fonction de captation, d'analyse et de sélection des tensions et interactions entre les différents sujets fait également sens, comme l'a montré l'exemple du Louvre lors de l'ouverture de son nouveau département des arts de l'Islam.

Il pourrait également s'agir d'une opportunité pour les institutions culturelles de se constituer en plateformes, tirant partie de la puissance des communautés (*crowdfunding*, retours d'expérience, contributions, etc.) tout en fournissant un accompagnement scientifique et méthodologique.

fiction réalisés par des réalisateurs en formation à partir de récits issus d'une campagne d'archives orales menée par des historiens).

⁷⁵ Ces facteurs, combinés au dynamisme du secteur patrimonial en France, expliquent que 182 applications mobiles muséales et culturelles existent en France au 30 décembre 2012. Des lieux tels que la Gaîté Lyrique, ou encore la Chartreuse d'Avignon ont mis en place des dispositifs interactifs, reposant par exemple sur des QR Codes. Le collectif d'artiste Orbe a mis en place un audioguide « 2.0 » qui rassemble les notions de territoires, d'oralité, de participation, de collaboration et de parole patrimoniale (lignes de temps, mosaïques, cartes du patrimoine géolocalisées, audioguidages, etc.).

On note également un déplacement des centres d'intérêts des scientifiques et des historiens qui se recentrent sur des objets plus difficiles d'accès. Inversement, on voit se développer des projets de « science ouverte ou contributive » où les chercheurs engagent une démarche épistémologique d'un nouveau genre en interaction avec le public. On pourrait ainsi dans le sillage de la science ouverte, favoriser le développement des « musées ouverts »⁷⁶. Cette question est directement liée à l'enjeu des « big data » et notamment dans le champ culturel, les modèles économiques du patrimoine évoluant rapidement d'un modèle de l'offre de contenu à un modèle d'accès reposant sur les données sémantiques ou sociales.

Les enjeux de formation sont cruciaux, à mesure que les fonctions traditionnelles de sélectionneurs et experts du patrimoine sont amenées à évoluer, et que de nouveaux besoins apparaissent, liés à l'utilisation des nouvelles technologiques numériques.

Enjeux d'exploitabilité des données

Un enjeu central identifié a été le dialogue entre les différents corpus, et entre les institutions détentrices de larges bases de données (INA, BNF, Cinémathèque, CNC, Radio France, etc.), et les associations, collectivités, etc. Des initiatives notables existent certes⁷⁷. Il existe également des efforts de normalisation dans le monde de l'audiovisuel et du cinéma.

L'ouverture des données aux citoyens dans une optique d'*open data* pourrait par ailleurs permettre à des développeurs de concevoir diverses applications⁷⁸.

La recherche dans ces bases de données est également un enjeu important. Savoir *data miner* dans de la donnée non structurée est-il en fin de compte le véritable enjeu, comme Google le fait déjà sur les images (trouver une image similaire avec des points de vue différents) et les sons (ceux soumis à droit d'auteurs sont identifiés grâce à du *watermarking*) ? Plusieurs startups proposant des services de recherche (Qwant, Xilopix) ont montré un intérêt important pour les enjeux du patrimoine. Des technologies françaises, telles que celles développées par l'IRCAM, avancent également dans cette voie et vers l'indexation et la production de métadonnées en temps réel.

Ces démarches supposent *a minima* une collaboration entre institutions, voire une réflexion sur la gouvernance⁷⁹.

Enjeux liés à la prise en charge, gestion, conservation des productions numériques

⁷⁶ <http://www.iri.centrepompidou.fr/wp-content/uploads/2011/02/Crowdsourcing-versus-outsourcing.pdf>

⁷⁷ Telles que celle d'Antidot en 2011 (Récupération des données de 44000 monuments français à partir des bases Wikipédia et Mérimée) ou le dispositif de rapprochement des métadonnées du portail Histoire des Arts avec les métadonnées issues de la contribution des Wikipédiens et stockés dans DBpedia (<http://www.histoiredesarts.culture.fr/>), développé en 2012 par l'IRI puis étendu à la demande du Ministère de la Culture au portail Joconde (<http://jocondelab.iri-research.org>), tandis qu'une startup comme Xilopix propose un moteur de recherche permettant de fouiller un ensemble important de thésaurus.

⁷⁸ cf. l'initiative data.culture.fr

⁷⁹ Un point de vigilance a été soulevé concernant les choix techniques de normes effectués, souvent irréversibles et entraîné notamment la perte des formats originaux. Le numérique rend les enregistrements encore plus instables et place les objets du patrimoine dans une spirale d'obsolescence de formats et de machines. Si le numérique apporte des possibilités de stockage, on assiste cependant à un problème d'abondance qui rend difficiles la gestion et l'utilisation des objets stockés.

La masse des objets numériques et numérisés n'est pas exemple d'enjeux de patrimonialisation qui invitent à aborder le numérique comme patrimoine en soi. Ils introduisent un ensemble de questions relatives aux savoir-faire, aux déontologies, aux méthodes, à l'archivage, à l'accès. La numérisation des Archives en particulier fait entrer le numérique dans le champ patrimonial⁸⁰, contribuant ainsi non seulement à un élargissement sans précédent du champ patrimonial – posant dans plusieurs cas la question du numérique *comme* patrimoine – mais aussi à une mutation des problématiques liées à sa prise en compte.

Enjeux liés à l'économie numérique

Au-delà des phases de numérisation, les enjeux liés aux données sont majeurs dans l'économie numérique, et mobilisent tant les gouvernements (public data) que des acteurs privés de grande envergure tels qu'Amazon, Google, Apple, ou Facebook, qui possèdent déjà une avance importante sur ce marché. Un potentiel de marché important a été identifié dans le développement de services reposant sur la sémantisation, la qualification et la catégorisation des données, combinée avec des métadonnées sociales⁸¹. Le secteur audiovisuel est également en recherche de modèles économiques reposant sur les métadonnées, parfois portés par des partenariats public-privé⁸².

Il convient enfin de noter, sans nier en aucune manière la spécificité du secteur du patrimoine, les similitudes observées avec l'économie numérique dans son ensemble, et donc l'opportunité de tirer des leçons précieuses des évolutions intervenues dans d'autres secteurs : évolution de la notion de valeur dans un contexte d'abondance, transformation des métiers, importance des interfaces intuitives, problématiques juridiques autour de nouvelles notions, etc.

⁸⁰ Voir en particulier les projets en cours VITAM ou DIPLOMATIE pour la France.

⁸¹ Le projet de [DBPedia](#) français ([SémanticPedia](#)), porté par Wikimedia France, l'INRIA et le Ministère de la Culture et de la Communication génère ainsi de la sémantique à partir des données produites sur Wikipedia.

⁸² La société privée Art Graphique et Patrimoine, auditionnée dans le cadre de l'ARP, qui a numérisé près de 1000 références cette année, considère également cette question comme stratégique pour son activité. Elle se heurte à un flou juridique, dans la mesure où la majorité des clients sont des établissements publics : le statut de la donnée est donc à cheval entre droit privé et public.

C. LE SCENARIO TENDANCIEL GENERAL : L'OMNIPATRIMONIALISATION FRAGILE

A l'issue du travail des GT, une synthèse des tendances a pu être esquissée. Elle présente l'évolution du patrimoine en France et en Europe si les choses continuaient dans le même sens qu'aujourd'hui et si aucune inflexion majeure ne venait mettre en cause les évolutions sociales, technologiques, économiques, environnementales et politiques telles qu'elles sont aujourd'hui identifiées par la prospective.

i. Contexte général

Le contexte général est celui du monde tel qu'il apparaît aujourd'hui ("*business as usual*"). Il est marqué par la relativisation du rôle économique et politique occidental. Toutefois les tendances négatives s'amplifient, générant une lente dégradation⁸³.

La population occidentale vieillit de manière accélérée. La politique européenne d'immigration choisie réduit les apports migratoires. L'automatisation, moins chère, moins revendicative, se substitue au capital humain. Les économies européennes se tassent, à l'écart de zones à forte croissance, le commerce intra-européen représentant désormais 65% de leurs échanges extérieurs. La régulation économique est nécessaire pour limiter la hausse des prix de l'énergie, des matières premières et des produits alimentaires ; malgré cela une certaine frugalité s'installe et la ponction de l'État sur les revenus pèse lourdement sur les budgets.

Le service de la dette et le coût de l'État-providence (retraites et santé) empêchent l'État de poursuivre sa tâche d'investissement dans des infrastructures nouvelles, voire de maintenir celles en place. La privatisation des biens publics s'impose peu à peu. Le patrimoine qui n'est pas repris par des tiers (secteur privé, collectivités territoriales, secteur associatif) se transforme en nouvelles friches.

La désertification des zones rurales se poursuit, la périurbanisation cesse : les habitants privilégient le regroupement au sein de villes à taille humaine (pour les plus aisés) ou de mercapoles⁸⁴ à forte densité urbaine où les coûts sont mieux étalés (effet de proximité). L'attractivité de la nature est affaiblie par le coût de son entretien : les jardins urbains, à vocation vivrière, se développent sur les balcons, les toits et les friches.

La culture individualiste⁸⁵ se poursuit, entre compétition professionnelle et hédonisme. Le TUM⁸⁶ (*total ultra mobile*) — descendant croisé du smartphone et de la tablette — demeure l'outil

⁸³ C'est le scénario *Muddling down* de William E. Halal et Michael Marien, "Global Megacrisis. Four Scénarios, Two Perspectives", *The Futurist*, May-June 2011, pp. 26-33.

⁸⁴ Gilles Pinson, « Les systèmes métropolitains français à l'horizon 2040 », *Futurible*, n°387, 2012, p. 41-58.

⁸⁵ DEPS (Ministère de la Culture), *Culture et Médias 2030. Prospective de politiques culturelles*. Paris, La Documentation française, 2011.

privilegié d'accès à la société de l'information, un accès ouvert mais régulé par le législateur. Grâce à l'échange de données sans contact, le TUM remplit une variété de fonctions de la carte vitale au monéo, en passant par le GPS, la VOD, la reconnaissance biométrique, etc. Il permet aussi un suivi continu des données personnelles.

La gouvernance, qu'elle soit centralisée (M1a) ou décentralisée (M1b), demeure fortement institutionnalisée. La sphère politico-administrative s'est resserrée autour de la maîtrise des coûts publics (régulation) et d'une forme d'autorité demandée par une population vieillissante pour assurer sa sécurité qui soit susceptible de contenir une tension sociale exacerbée par des ressources (dont les services publics) de plus en plus limitées.

**ii. Le scénario tendanciel PA.TER.MONDI à l'horizon 2030 :
« L'Omnipatrimonialisation fragile »**

Les évolutions tendanciennes du patrimoine

La phase COMPRENDRE a identifié des mutations sémantiques de la notion du patrimoine. Les réflexions menées au sein de l'ARP, ont mis en évidence les évolutions accélérées, voire les mutations de la notion du patrimoine au cours des dernières années. Les discussions ont porté sur la mise en évidence d'un « nouveau régime de patrimonialité » qui caractérise la société contemporaine et qui dessine une mutation par rapport à ce qui était observé au cours des dernières décennies du XX^e siècle. Ce nouveau régime, formant système avec la nouvelle étape de mondialisation, remet en cause plus radicalement que par le passé le patrimoine « stock » (de la Nation, d'un groupe social défini, etc.) et son inaliénabilité. Il serait caractérisé par sa « transactionnalité », par son événementialisation, par des liens plus étroits avec les mobilités touristiques, voire par une fabrique touristique du patrimoine, par un double processus de territorialisation et de déterritorialisation et par son acception plus utilitaire, par un glissement finalement de l'objet vers ses potentialités immatérielles (sociales, relationnelles, économiques, etc.).

Vers une complexification des modalités de la production des patrimoines

La demande des individus et des sociétés pour le patrimoine continue et s'affirme. Elle est alimentée par des acteurs de patrimonialisation de plus en plus nombreux et divers. Les limites de la demande patrimoniale émanant des individus, des groupes sociaux et des territoires, semblent difficiles à circonscrire. Elles ont connu un élargissement continu (thématique, chronologique, spatial) accéléré au cours des dernières décennies. L'exercice qui consisterait à identifier les objets

⁸⁶ Appellation imaginaire d'un objet communiquant, multifonction, totalement portable, pouvant se matérialiser dans un instrument de poignet (type smartwatch), une paire de lunettes (type Google Glasses), une puce sous la peau, etc.

qui échapperaient à la patrimonialisation trouve rapidement ses limites. Tout peut *a priori* être patrimonialisé.

Cette production continue, renouvelée et diversifiée de patrimoines dénote une certaine **dé-hiérarchisation**. Celle-ci s'exprime par la mise en cause relative des hiérarchies établies entre le « grand » patrimoine institutionnel et d'autres éléments patrimoniaux. Les hiérarchies ne disparaissent pas pour autant. On observe ainsi, d'un côté, le développement d'un star-système patrimonial alimenté - entre autres - par le tourisme international ; de l'autre côté l'attachement des groupes sociaux et des individus à des patrimoines de proximité. La production d'un patrimoine politique, qui continue à alimenter les *storytelling* nationaux ou locaux, reste par ailleurs d'actualité, surtout dans certains contextes géographiques⁸⁷.

De façon générale on observe toutefois une tendance dénotant la mise en cause, voire la contestation, des critères courants sur la base desquels les hiérarchies patrimoniales étaient établies auparavant.

Cette « dé-hiérarchisation » est à mettre en rapport avec une tendance à la **désinstitutionnalisation** du patrimoine. Celle-ci est caractérisée par la mise en cause de la médiation systématique de l'État et de ses acteurs et agents dans la reconnaissance et la désignation des patrimoines. On observe ainsi une inflexion dans la manière dont sont produits les éléments patrimoniaux. Les appareils institutionnels des États interviennent ainsi souvent *a posteriori*, une fois que des acteurs « du terrain » ont enclenché un processus de patrimonialisation « depuis le bas ». Leur intervention consiste cependant de plus en plus souvent en une labellisation et non pas dans une protection du patrimoine.

Ceci est à mettre en relation avec une certaine **réintermédiation** du patrimoine. La « production » de patrimoines, par les individus et les groupes sociaux, a moins besoin de - et de fait se fait moins par - la médiation d'experts du patrimoine. Le patrimoine se produit via des processus d'appropriation et de mobilisation patrimoniales « spontanés » (moins savants, moins experts, moins fondés sur des catégories de critères établies).

Ces tendances de déhiérarchisation et de désinstitutionnalisation invitent à parler d'une **démocratisation** du patrimoine, dans le sens de la mise en cause d'un système établi « par le haut », et de la capacité des groupes et acteurs sociaux à s'emparer de la patrimonialisation « par le bas ». Toutefois, cette démocratisation est également complexe et traversée par des contradictions. Le patrimoine se diversifie mais reste toujours marqué par des systèmes de production sociale dominants. Les acteurs économiques et le capitalisme contribuent à orienter le patrimoine vers les biens de consommation. Les patrimoines issus de l'immigration restent ainsi peu valorisés. De

⁸⁷ Où le patrimoine joue aujourd'hui un rôle proche de celui qu'il assurait dans le contexte de l'émergence des États-Nations européens au XIX^e siècle.

façon plus générale, les patrimoines des catégories populaires, des minorités ethniques, religieuses, culturelles sont toujours peu visibles.

Vers une pratique du patrimoine plus expérientielle

La mise en cause des « intermédiaires », le fait que le processus de patrimonialisation a moins besoin d'un discours savant pour se réaliser, est également à mettre en rapport avec le fait que le patrimoine relève de plus en plus du lien social, du « faire ensemble ». On assiste ainsi à un glissement de l'objet patrimonial vers la *relation* établie avec/par l'objet.

L'élargissement du patrimoine est accompagné par une certaine « démystification/désacralisation » des rapports que les groupes sociaux et les individus entretiennent avec le patrimoine. Le rapport au patrimoine devient plus expérientiel, plus « joueur », plus « ludique ».

Le numérique intervient et contribue à ces tendances. Il accentue l'individuation du patrimoine ; il intervient dans les ré-intermédiations patrimoniales ; il accentue le « tournant expérientiel » des pratiques patrimoniales ; il contribue à la désacralisation et la dé-hiérarchisation du patrimoine. La médiation du numérique semble ne pas aller dans un sens de dé-patrimonialisation mais plutôt dans le sens d'une patrimonialisation accrue : le numérique permet la découverte, la redécouverte et la réinterprétation du patrimoine ; les ressources numérisées offrent des nouvelles possibilités de mise en scène et de *storytelling*.

Le numérique entraîne un sentiment de profusion qui implique des nouveaux outils de médiation ; une vision du patrimoine individualisée ; la possibilité d'intégrer du vrai et de la fiction ; une désacralisation des objets du patrimoine, privés du décorum de l'institution, sortis des règles de contemplation et incorporés aux outils du quotidien (smartphones, disques durs) ; un déplacement des experts et de leurs centres d'intérêts⁸⁸.

Une culture de transmission patrimoniale axée sur des valeurs constamment réinterprétées

La conservation du patrimoine adopte une logique dynamique, plus clairement visible dans le patrimoine urbain, le patrimoine des jardins, ou les vastes ensembles industriels. Les éléments patrimoniaux hérités sont des « ordonnanceurs » des paysages futurs et leur « dimension régulatrice » peut jouer un rôle plus important que la conservation *stricto sensu* des traces elles-mêmes. La conservation porte aujourd'hui moins sur les objets que sur leurs règles d'évolution. L'élargissement de la notion de patrimoine converge avec la promotion d'une culture globale d'une qualité du cadre de vie et d'une gestion durable des ressources du territoire.

⁸⁸ Les scientifiques se recentrent sur des objets plus difficiles d'accès.

L'essor du réemploi patrimonial (construits hybrides mi-patrimoniaux mi-« créatifs »), la diffusion d'un référentiel patrimonial de l'aménagement urbain et l'importance croissante du système touristique, prescripteur de (re)constructions « patrimoniales », contribuent à un nouveau régime d'authenticité.

Tout ceci se traduit par des « instabilités » et des incertitudes. Nous sommes en effet face à des incertitudes tout à fait nouvelles ou devant des formes d'expertise contradictoires, qui apparaissent également légitimes. Elles permettent la revendication d'une certaine subjectivité. Cette situation est inédite dans la pensée patrimoniale fixiste qu'on connaissait jusqu'à récemment.

Les patrimoines, éléments-clés des rapports aux territoires

Les acteurs font de plus en plus appel au patrimoine, à des échelles territoriales diverses, de façon à asseoir la construction, l'affirmation, voire la singularisation territoriale. Le patrimoine devient ainsi une notion-clé de la construction territoriale.

L'analyse du rapport patrimoine – territoire (et du rapport patrimonialisation – territorialisation) témoigne toutefois du fait que le patrimoine est non seulement un agent actif de territorialisation, mais aussi de déterritorialisation et de reterritorialisation.

La territorialisation toujours plus poussée du patrimoine (patrimonialisation de territoires de plus en plus vastes et de plus en plus nombreux, notamment dans les villes) débouche sur le projet de faire territoire par le patrimoine. Longtemps investie de la mission de contribuer à la constitution d'une communauté imaginée nationale, la patrimonialisation se trouve aujourd'hui chargée de contribuer à la constitution de communautés imaginées locales, régionales, européennes, transnationales voire mondiales et conjointement de contribuer à la fabrique territoriale (par le recyclage des friches, la création de centralités, la valorisation des espaces publics) et à l'insertion ou la réinsertion des territoires dans la nouvelle étape de mondialisation.

Conçu comme mondialisateur, par la constitution de réseaux patrimoniaux comme le patrimoine mondial ou *heritagescape* (di Giovine, 2009), par l'insertion dans le réseau touristique mondial et par la conformité croissante à des standards patrimoniaux globaux (musée global de starchitecture, centre historique muséalisé et muséifié...), le patrimoine se trouve ainsi dialectiquement pris dans des processus de déterritorialisation.

Cependant, des efforts de reterritorialisation se manifestent, par la labellisation de patrimoines territorialisés, érigés en avantage différentiel dans la compétition mondialisée des territoires et/ou en symboles de territoires alternatifs (c'est le sens du patrimoine « de banlieue »), ou, dans un autre registre, par la vague actuelle de demandes de restitutions d'objets patrimonialisés.

Ces processus qui relèvent d'un jeu scalaire (la « *patrimondialisation* » contribue à la fabrique « globale » des territoires et du système-monde), semble aujourd'hui s'emballer du fait de la

conjonction de phénomènes différents (le tourisme, les TIC, mais aussi les revendications patrimoniales des peuples et des groupes sociaux).

Vers un essoufflement des modèles de gestion fondés sur les États-Nations

Dans ce scénario tendanciel, les institutions traditionnelles en charge du patrimoine risquent de ne plus avoir les moyens d'entretenir celui-ci, ni de prendre en charge son élargissement. Cette tendance lourde et généralisée dépasse le contexte français. Elle met en évidence le fait que le modèle économique qui a prévalu dans la construction et la gestion du patrimoine en Europe ne correspond plus (car il ne peut plus faire face) aux contours de la notion désormais élargie.

Des nouveaux « modèles d'affaire » (*business models*) sont recherchés ou mis en place par des acteurs du patrimoine, dans un paradigme de valorisation du patrimoine.

La mise en tourisme et la marchandisation du patrimoine s'accroissent, au risque de la « disneylandisation ».

Le réemploi « créatif » et les usages privés (installation d'entreprises dans des lieux patrimoniaux plus ou moins transformés, grands événements privés dans des lieux patrimoniaux) du patrimoine se multiplient.

Le recours au « crowd » (*crowdsourcing*)⁸⁹ se généralise et intervient dans la façon de produire (coproduction) et de pratiquer le patrimoine.

Les lignes d'évolution esquissées plus haut, conduisent en 2030 à une distinction affirmée entre deux types de patrimoine : le patrimoine exceptionnel, qui constitue une importante source de revenus pour l'État et fait l'objet des soins d'une population d'experts (historiens, restaurateurs, etc.) ; et le patrimoine « cadre de vie » ou « patrimoine ressource », à la charge des collectivités territoriales et communautés d'intérêt, dont la gestion plus économe - la charge dépassant souvent le revenu - fait l'objet de choix concertés. Une césure apparaît entre les éléments patrimoniaux ayant « fonction d'existence » et ceux assurant des « fonctions d'usage ».

Dans ce contexte financièrement contraint, le patrimoine "banalisé" est entretenu par des volontaires et des "amateurs éclairés", l'État s'en étant progressivement dégagé pour se concentrer sur le patrimoine exceptionnel. La levée de fonds est devenue l'un des métiers périphériques du patrimoine banalisé, l'entretien de celui-ci dépendant souvent de mécènes locaux et de sponsors.

Vers une évolution de la notion du patrimoine

Les évolutions évoquées marquent le passage d'un patrimoine « stock » (c'est-à-dire des éléments patrimoniaux sélectionnés par des acteurs *ad hoc* dans une approche de « thésaurisation » patrimoniale visant à « mettre de côté » les attributs nécessaires à l'identité collective des groupes

⁸⁹ Externalisation(s)

et en particulier des États-Nations) vers un patrimoine « flux » qui fonctionne comme un « **principe actif du développement durable** » (c'est-à-dire une ressource impliquant une redéfinition, voire une déconstruction-reconstruction de la notion du patrimoine), intégrant de façon plus organique le cadre de vie et la gestion durable des ressources du territoire. La notion du « paysage culturel » (qui intègre aussi bien le matériel, l'immatériel et le vivant) exprime cette prise en compte d'un ordonnancement général du monde par (et pour ?) le patrimoine.

Le patrimoine est ainsi marqué par le paradigme de la durabilité, qui émerge de façon déterminante comme une « grille de lecture du monde » et des rapports des individus avec le monde. Il influe sur la façon d'aborder le patrimoine induisant une prédominance nouvelle de l'éthique sur l'esthétique. Le paradigme durable contribue à la dynamique patrimoniale par la préférence donnée à la réutilisation et au recyclage des lieux et des objets. Ceux-ci se font toutefois selon des critères différents de ceux qui prévalent pour la conservation des éléments patrimoniaux.

Les conventions des Nations Unies et du Conseil de l'Europe⁹⁰ à la fois résultent et guident les évolutions de la notion du patrimoine. Les revendications des individus et des groupes sociaux à un *droit au patrimoine* s'amplifient.

⁹⁰ En particulier la convention de l'UNESCO sur le patrimoine Culturel Immatériel (2003), la convention de l'UNESCO sur la diversité culturelle (2005) et la Convention de Faro du Conseil de l'Europe (2005).

2. IMAGINER

LES SCÉNARIOS PROSPECTIFS DE L'ÉVOLUTION DU PATRIMOINE

À l'issue de la phase COMPRENDRE, il s'agissait de voir les évolutions possibles en fonction des différents facteurs de changement qui sont en train d'émerger.

Les scénarios alternatifs au scénario tendanciel ont été construits au moyen de deux approches distinctes⁹¹.

D'un côté, Fabienne Goux-Baudiment, prospectiviste Conseil du consortium PA.TER.MONDI a procédé au travail de scénarisation des principales tendances globales résultant de travaux de prospective officiels, s'assurant de leur cohérence avec les hypothèses d'évolution retenues dans d'autres ARP (PREAK30⁹², PARME⁹³) ainsi que dans les scénarios concernant plus spécifiquement la prospective métropolitaine ⁹⁴ ; **il en a résulté 5 macro-scénarios.**

Parallèlement, les groupes de travail du consortium PA.TER.MONDI ont réfléchi à l'avenir et aux enjeux futurs du patrimoine. De ce travail collectif sont ressorties plusieurs hypothèses d'évolution possible du patrimoine à horizon 2030, **formant 5 scénarios patrimoniaux alternatifs.**

L'équipe projet a ensuite procédé au remaillage de ces deux séries de scénarios, enchâssant les scénarios patrimoniaux dans les scénarios globaux les plus vraisemblables et pertinents quant à leur impact sur le patrimoine. Ces ensembles croisés - que nous nommons "scénarios d'évolution" - ont à leur tour fait émerger un vaste champ de problématiques. Parmi celles-ci, quelques-unes ont été retenues et plus particulièrement détaillées, du fait de leur poids en termes d'enjeux.

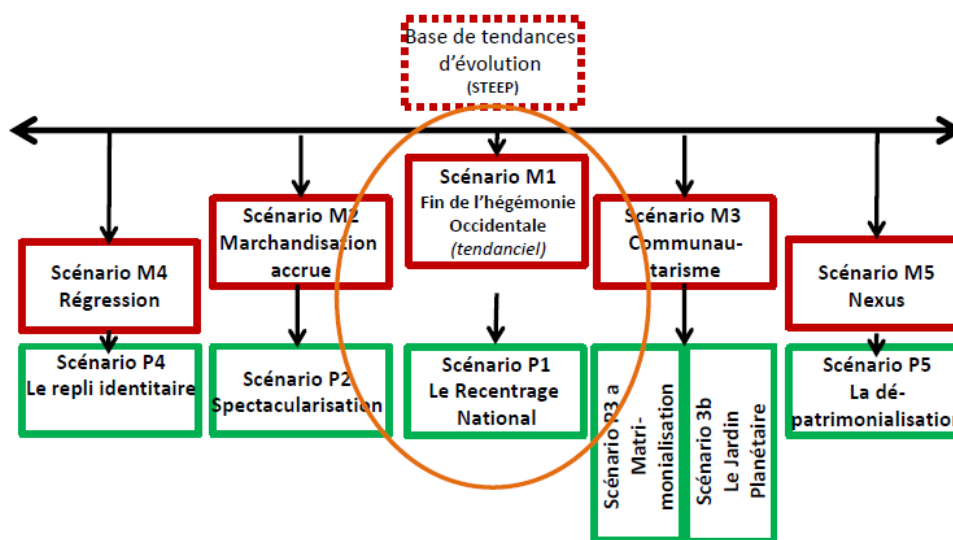
⁹¹ Le fait que chaque démarche, conduite indépendamment, ait produit 5 scénarios est le seul fruit du hasard.

⁹² PREAK : « Prospective pour la recherche : éducation et apprentissages à l'horizon 2030 », accessible sur : <http://prea2k30.scicog.fr/ressources/accesfichier/42.pdf>

⁹³ PARME : « Partenariats et Recherche en Méditerranée » (*op cit*)

⁹⁴ Gilles Pinson, « Les systèmes métropolitains français à l'horizon 2040 », *Futurible*, n°387, 2012, p. 41-58.

A. Scénario P1 : Recentrage national & renforcement de la puissance publique



*Ce scénario s'inscrit, en tant que scénario alternatif, dans le macro-scénario M1 : **Fin de l'hégémonie économique et politique occidentale.***

Un contexte général de crise (économique, institutionnelle et sécuritaire) conduit, en Europe de l'Ouest, à un renforcement de la droite nationaliste et de ses valeurs et à un retour du poids des États centraux à travers la mise en place de réglementations et contrôles accrus.

Trois variantes en découlent :

- PA.TER.MONDI 1a : ce renforcement de la centralisation étatique se fait en dépit des dévolutions, générant ainsi une opposition entre les États centraux et les pouvoirs décentralisés ; les services déconcentrés perdent leur relative autonomie au profit d'un État reconcentré. Les politiques publiques retournent à un régime d'égalité d'application en tout point du territoire. Ce scénario s'inscrit dans la variante M1a du macro-scénario M1.
- PA.TER.MONDI 1b : ce renforcement s'appuie sur les services déconcentrés de l'État, dont le pouvoir de contrôle sur les collectivités territoriales se renforce. Les politiques publiques sont relativement territorialisées. Ce scénario s'inscrit dans la variante M1b du macro-scénario M1.
- PA.TER.MONDI 1c : le renforcement de la puissance publique intègre autant les collectivités territoriales que les services déconcentrés et les autorités nationales, au service d'une politique publique forte mais territorialisée.

i. Contexte général

Société : L'Europe est devenue une région vieillissante, selon les prévisions actuelles. Le repli identitaire qui l'accompagne se traduit par une politique européenne d'immigration choisie et de

contrôle strict aux frontières. De plus en plus de fonctions sont automatisées, parachevant la substitution des emplois tertiaires et quaternaires aux emplois industriels. Les services à la personne (éducation, santé, loisirs, entretien) constituent une part importante de l'emploi et de l'activité au sein des pays d'Europe de l'Ouest. L'individualisme progresse, en écho au mode de vie américain et à la culture occidentale dominante de la fin du XX^e siècle⁹⁵.

Technologie : Le TUM (*total ultra device*) devient l'instrument technologique privilégié des consommateurs. Sa part dans le secteur électronique se développe significativement, distinct des plateformes informatiques traditionnelles (PC et tablette) qui se concentrent sur la bureautique et les applications les plus gourmandes en mémoire. Il sert de ticket (train, cinéma, musée, piscine, etc.), de portemonnaie (paiement dématérialisé), de GPS (informatique embarquée), de moniteur de santé (diabète, tension, etc.) etc. Il participe du développement de l'informatique ubiquitaire, intégrant traceurs, capteurs et réalité augmentée. L'accès aux contenus technologiques (web, applications, réseaux) est ouvert à tous mais régulé par une autorité centrale (lutte contre le piratage, pédophilie, contenus amoraux, etc.).

Économie : Le modèle économique dominant est celui de la régulation, telle qu'on la connaît aujourd'hui, partiellement nationale et partiellement européenne. Ressources naturelles (matières premières, énergie) et financières sont limitées : du fait de la flambée des prix alimentaires et de la répercussion des coûts des matières premières sur le niveau général des prix, le niveau de vie des Européens stagne, voire régresse. D'autant que la contribution individuelle à l'État-providence s'est accrue pour faire face aux dépenses sociales (santé et retraite). La croissance européenne se maintient entre 0,3 et 0,7% du PIB.

Environnement : L'environnement naturel, maîtrisé, est géré au mieux des contraintes réglementaires : trames bleues et vertes autour des villes, qualité minimale des eaux, etc. Mais les moyens ne sont pas au rendez-vous pour en faire plus. L'environnement bâti voit s'amplifier les tendances actuelles à la concentration urbaine, où l'accès aux services est plus aisé pour une population vieillissante. La cohabitation transports en commun (TC) et véhicules individuels est relativement apaisée dans les métropoles où les TC prédominent.

Politique : La gouvernance du système politique opère de manière indifférenciée, sur un mode centralisé ou décentralisé, car sa pierre angulaire est l'institution, avec toute la charge d'autorité qu'elle véhicule. Un terme est mis à la tendance actuelle au démembrement de l'État au profit d'organismes privés ou mixtes. L'État, après avoir privatisé la plupart des entreprises qu'il détenait encore, reconcentre à nouveau le maximum de pouvoir entre ses mains, au profit d'une « meilleure » économie de gestion de la "chose - strictement - publique".

⁹⁵ Délégation aux Affaires Stratégiques (DAS), Ministère de la Défense, *Horizons Stratégiques* 2012.

ii. Impacts sur le patrimoine

Le patrimoine se rétrécit sur les fondamentaux d'un État Jacobin. En fonction des trois scénarios esquissés plus haut (P1a, P1b, P1c), le patrimoine est pris en charge par l'État ou les services déconcentrés de l'État de façon plus ou moins territorialisée.

La réaffirmation du rôle des États accorde à ceux-ci le privilège de définir des modes de désignation du patrimoine ainsi que des modes d'action sur celui-ci. Le patrimoine se recentre sur les biens qui expriment une certaine « orthodoxie patrimoniale » et la « prolifération patrimoniale » est contestée.

Ce retour de l'État s'exprime par la prise en compte du « grand patrimoine », représentant le plus grand dénominateur commun des populations qui vivent sur le territoire national. On s'éloigne ainsi du patrimoine polyphonique et polysémique mis en évidence dans le scénario tendanciel.

Le retour de l'État s'exprime également par la désignation et le portage par les États des patrimoines se référant/rayonnant à l'échelle européenne et mondiale. Les États recentrent ainsi leur attention sur les éléments patrimoniaux à portée supra-nationale. Le grand patrimoine labélisé en particulier (patrimoine mondial, européen, etc.) concentre l'attention des acteurs.

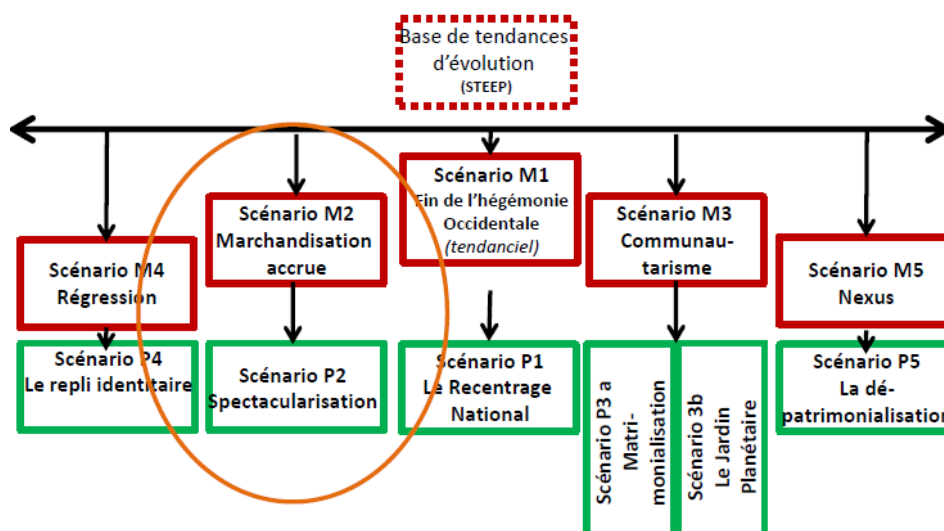
Le retour de l'État peut s'exprimer également par une attention appuyée sur les attributs essentiels du pouvoir central et en particulier les Archives. Le contrôle de l'information nécessite l'archivage des données, liées à la sécurité en particulier.

Ce retour de l'État peut correspondre à l'émergence d'un État plus autoritaire, mais pas uniquement : on peut aussi envisager que le développement du capitalisme post-fordien aurait pour conséquence de recentrer le patrimoine sur le pré carré de l'espace non marchand⁹⁶.

Ceci pourrait susciter des tensions et des conflits entre, d'une part, une partie de la société qui, lassée de la patrimonialisation désormais considérée excessive, porte un jugement négatif à l'égard de la mobilisation de moyens pour des patrimoines qui ne représentent pas l'État, qui ne sont pas rentables, qui sont (trop ?) pluriels ; et, d'autre part, par des groupes sociaux, culturels, ethniques qui ne se sentent pas représentés par les choix patrimoniaux effectués par l'État et la majorité exprimée.

⁹⁶ Synthèse Michel Rautenberg, AP 6/6/13.

B. Scénario P2 : L'hyper-spectacularisation patrimoniale



i. Le macro-scénario M2 : la marchandisation accrue

Il était une fois... la mondialisation « heureuse ». Les taux de croissance des pays émergents stimulent le développement d'une classe moyenne mondiale soucieuse de rattraper son retard de consommation. Un maelström de croissance économique engloutit les trois quarts de la planète, et les pays européens en ont leur part. Des avancées significatives en matière de stockage de l'énergie et de rendements énergétiques ont porté leurs fruits : la technologie occidentale reprend l'avantage, générant des revenus importants. La croissance européenne flirte avec les 3,5%.

Plus rien ne s'oppose donc à laisser entrer les immigrants qui constituent une main-d'œuvre de choix grâce aux progrès mondiaux en matière d'éducation et de formation. L'abaissement progressif des barrières entre les pays favorise les mobilités, notamment circulaires. La population européenne se rajeunit significativement et se brasse, entraînant un clivage entre une population, minoritaire, tentée par le repli identitaire et une population, majoritaire, farouchement matérialiste, peu encline aux idéologies, hédoniste et consumériste.

Mais dans ce futur enfin réalisé des pères de l'Europe, la marchandisation poursuit son travail de sappe des valeurs traditionnelles. Tout se vend et tout s'achète. Dans cette économie aux ressources redevenues abondantes, l'hypercapitalisme est vécu comme une compensation à la frugalité des années de crise. Chacun veut posséder son bien, moins par esprit de propriété que dans l'idée de faire fructifier ce patrimoine. D'autant plus que la planète est devenue un immense marché accessible à tous (ou presque) grâce aux TIC.

Comme dans tous les pays riches, l'accès à l'information est libre mais payant : l'économie virtuelle est en plein essor. Les villes sont elles aussi d'immenses places de marché, les nouvelles

mercapoles⁹⁷ où se concentre l'ensemble de la chaîne marchande. La périurbanisation a poursuivi son œuvre de mitage : chacun veut posséder son domaine, au détriment d'un paysage naturel qui ne fait plus suffisamment recette.

La démocratie elle-même redevient censitaire tandis que les partenariats public-privé fleurissent : ce que les contraintes légales n'ont pas su imposer, l'appât du gain le fait naître inexorablement. Dans cet univers de consommation effrénée, la culture de l'*entertainment* (amusement) bat son plein : il faut jouer, s'amuser, être émerveillé, bref se ré-enchanter chaque jour. La planète se disneylandise⁹⁸. Mais la satisfaction éphémère et superficielle que procure l'hyper-consommation ne parvient pas à compenser l'absence de cette satisfaction durable propre aux valeurs relationnelles profondes.

ii. Le scénario de « l'hyper-spectacularisation » (P2)

Ce scénario est celui d'un monde à trois vitesses (pays riches matures, nouveaux pays riches et pays émergents), de plus en plus mondialisé, doté d'une classe moyenne en expansion et dont le centre a basculé dans le bassin indo-pacifique. Le tourisme y joue un rôle central du fait du désir de consommation de ces nouvelles populations aisées et de la mise en valeur marchande du patrimoine des pays post-industriels. L'hypercapitalisme est le principal moteur de cet univers dans lequel la puissance publique se concentre sur son cœur de métier.

iii. Contexte général⁹⁹

Société : la mondialisation est non seulement le paradigme dominant mais aussi la réalité dominante. Les nouvelles générations se sentent "citoyens du monde", elles pensent à l'échelle de la planète, devenue leur terrain de jeu. Grâce aux facilités qu'offrent les échanges universitaires (dont *Erasmus Mundus*) et les programmes de mobilité professionnelle, jeunes et adultes se déplacent d'un bout à l'autre de la planète. Migrations climatiques et économiques accentuent cette mobilité mondiale. Seule la mondialisation vécue permet de réguler spontanément les flux. Grâce à ceux-ci, les pays européens connaissent un rajeunissement de leur population qui favorise l'ouverture et l'innovation. Toutefois la culture occidentale dominante reste inchangée : matérialisme, hédonisme, hyperconsommation, marchandisation et fragmentation (des usages, consommations, productions, communautés) se développent à l'échelle mondiale.

Technologie : la révolution technologique dans le domaine de l'automatisation (robotique) et de l'information et de la communication se poursuit. La miniaturisation s'amplifie. Les « objets

⁹⁷ Pour la définition de la mercapole, voire Gilles Pinson, « Les systèmes métropolitains français à l'horizon 2040 », *Futurible*, n°387, 2012, p. 41-58 (op. cit).

⁹⁸ Sylvie Brunel, *La planète disneylandisée. Pour un tourisme responsable*, Paris, Edition Sciences Humaines, 2012.

⁹⁹ Celui-ci correspond aux évolutions envisagées par le *Center for the Future of Museums* (cf. bibliographie).

bavards » (*spime*) sont partout. L'accès aux contenus (*apps*, info) est ouvert à tous mais de plus en plus payant. Toutefois ce coût n'est pas forcément monétaire, il est peut être payé en cession de données privées (marketing), temps-machine, achats de produits spécifiques, etc.

Economie : Les échanges n'ont cessé de s'accroître entre toutes les parties du monde. La culture de l'*entertainment*, engendrée par l'hédonisme et l'extension du temps de loisirs (notamment pour les retraités, de plus en plus nombreux), devient un puissant moteur de développement, tant technologique qu'économique. Les innovations se succèdent à un pas rapide. Les investissements privés, tant nationaux qu'étrangers, à la recherche d'un rendement à court terme, se concentrent sur les produits "chauds" du marché (culture de l'immédiateté, hyper-capitalisme), laissant les investissements de long terme et peu productifs aux investisseurs publics. La production se segmente de plus en plus pour s'adapter à la fragmentation des consommateurs et utilisateurs. L'accès devient aussi important que la propriété¹⁰⁰. La croissance de l'économie mondiale est repartie à la hausse, entraînant un accroissement des ressources financières et humaines (capital humain).

Environnement : Des investissements privés conséquents ont eu lieu dans le domaine énergétique pour diminuer la consommation d'énergie utilisée et améliorer le rendement énergétique des produits manufacturés notamment. Le recours aux centrales à charbon a permis de réduire la flambée des prix énergétiques. La même rationalisation a eu lieu dans le domaine de l'eau potable où la France est bien placée grâce à ses aqueducs. Les ressources naturelles sont donc redevenues relativement disponibles. La nature est gérée au profit d'une plus grande exploitation, mais son devenir à long terme demeure menacé.

L'environnement bâti se concentre autour de mercapoles (métropoles marchandes) englobant un centre-ville dense dispensateur de services (administration, santé, éducation), des centres marchands (*malls*) et de loisirs (parcs) et une vaste aire résidentielle périurbaine, très semblables en cela aux villes américaines.

Politique : la gouvernance de ce système est devenue majoritairement paritaire, associant public et privé (PPP), car la puissance publique doit désormais compter avec la puissance financière et d'influence que représente la sphère hypercapitalistique, qui lui impose son mode d'action ultra-libéral. Le système marchand a achevé sa main-mise sur l'État dont il est devenu le mode de gestion privilégié, à l'instar, là encore, du modèle américain.

iv. Impacts sur le patrimoine

Dans ce contexte, la sphère patrimoniale poursuit sa dilatation, mais le patrimoine devient de plus en plus éphémère, pris dans un engrenage de consommation-destruction. Il est intégré aux

¹⁰⁰ Jeremy Rifkin, *The Age of Access: The New Culture of Hypercapitalism, Where All of Life Is a Paid-for Experience*. New York, J.P. Tarcher/Putnam, 2000.

« mercapoles » où il est spectacularisé à outrance (dans un contexte de société de *l'entertainment*), ce qui conduit à sa fragmentation. Sont précieusement conservés les éléments patrimoniaux qui concentrent des fréquentations considérables et qui jouent le rôle d'icônes territoriales, dans une approche de marketing territorial.

On assiste d'un côté à une nouvelle géographie de très grandes polarités patrimoniales hyper-connectées par des populations hyper-mobiles (tourisme, élites transnationales). De l'autre côté on observe des patrimoines « orphelins », délaissés sur des territoires du vide.

À l'échelle des « mercapoles » on trouve des quartiers historiques choyés mais désertés par leurs habitants, représentant des « bulles touristiques » enclavées, gentrifiées, muséifiées et disneylandisées. En dehors de ceux-ci on trouve des quartiers densément peuplés mais qui ne sont pas investis de valeur patrimoniale. Le patrimoine est peu porté par les communautés locales ; il devient l'affaire et la préoccupation des grands *trusts* internationaux.

Les mobilités touristiques sont encouragées et induiraient de nouvelles formes de production patrimoniales (reconnaissance du patrimoine par des communautés extra-territorialisées). Le modèle économique serait alors fondé sur la consommation touristique et l'utilisation du patrimoine pour des fonctions à haute visibilité (touristiques, commerciales : des hôtels-palaces installés dans des anciens hôpitaux ou prisons ; des commerces de luxe installés dans des bâtiments les plus prestigieux, etc.). Les labels à très forte notoriété constituent une plus-value recherchée par les territoires et les opérateurs privés.

En termes de conservation, ces tendances impliquent d'un côté un acharnement quasi-thérapeutique sur quelques lieux sélectionnés et très attentivement restaurés. L'ancienneté et « l'authenticité » des lieux représentent une valeur importante pour la légitimité des fonctions qui y sont accueillies. De l'autre côté elles sont caractérisées par le *turnover*, l'effacement, l'oubli des témoignages plus modestes.

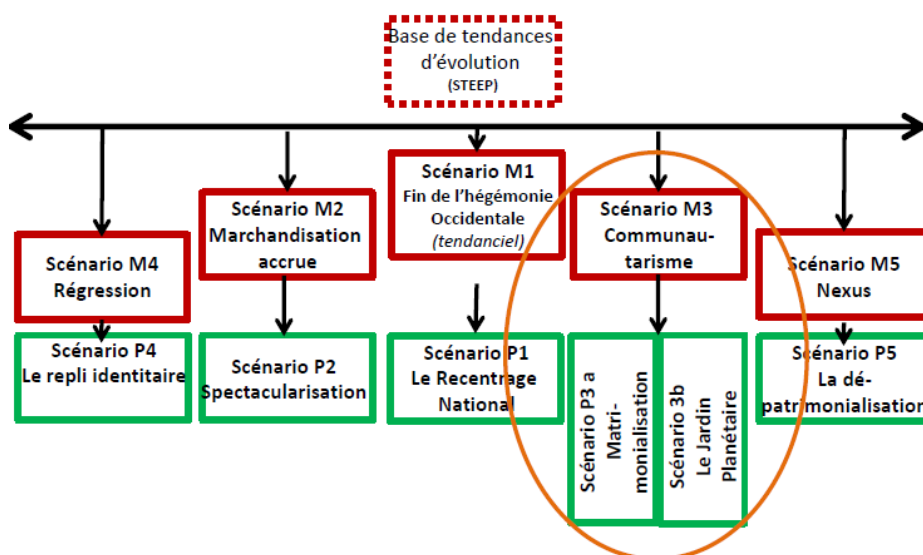
La médiation du numérique est essentielle dans le rapport au patrimoine, notamment en ce qui concerne les « expériences » (ludiques, sensorielles, festives) proposées dans les lieux patrimoniaux touristifiés. Elle accompagne par ailleurs l'éphémérisation du patrimoine.

v. Enjeux et problématiques

- La marchandisation et la « *commodification* » du patrimoine
- La désappropriation patrimoniale : privatisation, disparition de pans de patrimoine, enjeux en matière de valeurs, mémoires, transmissions (contenu de ce qui est transmis) et de conflits
- Le rapport au public (*le ou les public(s), le bien public et, notamment, l'espace public*) : l'accessibilité au public des espaces publics ou privés devient sélective. Ils sont régis par des référentiels patrimoniaux brouillant les frontières de la patrimonialisation et du décor pastiche historique.

- L'éphémérisation et la disparition des patrimoines, induite à la fois par un « star système » patrimonial qui propulse des artefacts et mentefacts en fonction de la considération du marché et par la disparition des patrimoines de « second ordre », non commercialisables ou considérés comme non stratégique).
- Les « labels » patrimoniaux et leur valeur(s) : spirale de différenciation/standardisation.
- Le rapport patrimoine-tourisme (médiations du tourisme non seulement dans la « consommation », mais aussi dans la « production » des patrimoines).

C. Scénarios de la Matrimonialisation (P3a) et du Jardin planétaire (P3b)



i. Le macro-scénario de « L'entre-soi affinitaire » (M3)

Au-delà d'un certain niveau de richesse par habitant, les taux de fécondité repartent à la hausse. La Corée du Sud et la France ont été parmi les premiers pays à expérimenter ce rajeunissement démographique. Après une période où il était devenu rare de voir un enfant courir dans la rue, ce renouveau apporte un nouvel état d'esprit dont les prémices sont apparues au début des années 2000 avec un intérêt accru pour les proximités affinitaires. Dans un monde aux ressources suffisantes sans être abondantes, où la mondialisation aplanit les barrières nationales, la circulation des biens, des services et des personnes est de plus en plus fluide. Ces communautés affinitaires sont une forme d'ancrage compensatoire face à cette fluidité, comme en témoignent les faibles taux de migration : on se déplace moins car on aime à vivre chez soi, au milieu de son essaim. Dans ce terreau fertile, on cultive les enfants comme des plantes précieuses.

Une culture démocratique (*bottom-up*) commence à se développer sous l'influence des nouvelles générations : au-delà des clivages traditionnels de sexe et de genre, chacun se reconnaît comme une entité unique, respectable, mais seule sans ses liens affinitaires. D'où la forte emprise du groupe affinitaire. Mais aussi la reconnaissance nouvelle des composantes de la biosphère comme des espèces vivantes, tout aussi respectables. Une certaine idéologie « gaïenne » réapparaît, porteuse de douceur et de tempérance. L'égalité entre tous, l'entente collective, le compromis/négociation, la prise de décision collective, le mode de gestion communautaire (autogestion) sont autant de valeurs prônées par ce nouvel état d'esprit qui semble venu du Nord.

Les populations se sont regroupées en petites unités de vie (lotissements, immeubles, éco-quartiers). Si les accès virtuels sont ouverts et généralement gratuits, les accès physiques délimitent les frontières des communautés (quartiers fermés - *gated cities*). La subsidiarité est un principe de gestion efficace. L'État n'est présent qu'à l'échelle nationale, l'enseignement à distance s'est développé.

L'économie circulaire se développe, grâce notamment à des circuits de recyclage de proximité. Les communautés sont « locavores », jusque dans leurs moyens de paiement (systèmes économiques locaux).

L'Europe est devenue une « île » où les tendances d'avant-garde continuent à se développer autour des valeurs du développement durable. Son attachement traditionnel à la valeur environnementale en sort renforcé (S3b : le jardin planétaire), porté par les pays scandinaves, l'Allemagne et la France, dont les législations s'harmonisent avec le souci paysager. Dans une autre variante (S3a), c'est la composante sociale et démocratique du développement durable qui a pris l'ascendant : on assiste à la "matrimonialisation" du patrimoine.

Le macro-scénario dans lequel viennent se loger ces deux scénarios PA.TER.MONDI est le M3 : l'entre-soi affinitaire.¹⁰¹

ii. Contexte général

Société : les sociétés européennes (occidentales) ont repris confiance en l'avenir, suite à la prise de conscience manifestée par la plupart des États du monde vis-à-vis de la Mégacrise et de la nécessité d'agir collectivement et efficacement pour s'en sortir. Un nouvel essor nataliste s'ensuit. La mobilité croît mais les migrations internationales ralentissent : dans un contexte de croissance économique mesurée mais stable et de démocratisation continue, les gens n'éprouvent pas le besoin de quitter leur pays, un certain état d'esprit de *cocooning* s'installe (comme dans les années 1980). La nature est redevenue une valeur attractive et chacun cherche un meilleur équilibre entre l'univers urbain et l'environnement naturel. Le développement durable est devenu la nouvelle idéologie dominante

¹⁰¹ Chez Halal & Marien (2011) (*op cit*) cela correspond aux deux scénarios optimistes du "désembourbement" et de la "maturité".

de l'Occident, Japon inclus. Celui-ci trouve ainsi un terreau fertile en Occident pour ses valeurs, telles que celles attachées au shintoïsme (respect de et harmonie avec la nature), au bouddhisme ("zen") et plus largement à sa dimension culturelle traditionnelle (harmonie, beauté et sobriété) et au communautarisme (médiation, négociation collective), particulièrement adaptées à un développement durable.

Technologie : le TUM, sous sa version objet unique et durable, demeure au cœur des interactions de communication technologiques. Il est l'interface entre l'individu et les objets bavards. Ses nouvelles fonctions visent avant tout à renforcer la composante développement durable, à travers la gestion (fonction d'alerte et de monitoring domotique) des déchets, de l'énergie et autres ressources naturelles en voie de raréfaction (eau potable, biodiversité), mais aussi à travers l'interaction permanente (réseaux) avec les différentes communautés d'appartenance (école, collectivité locale, associations, etc.). L'accès aux contenus est ouvert à tous et gratuit, le modèle open source (*free sharing, creative commons, etc.*) ayant trouvé sa voie.

Economie : le modèle économique dominant repose sur deux concepts : la wikinomie¹⁰² et l'économie circulaire (production de biens et services tout en limitant fortement la consommation et le gaspillage des matières premières et des sources d'énergies non renouvelables, incluant l'extension du cycle de vie du produit). La dématérialisation des activités économiques se poursuit, parallèlement à un retour marqué à l'économie de proximité. Les ressources ne sont pas abondantes mais suffisantes pour satisfaire cette nouvelle frugalité.

Environnement : La nature est désormais respectée. Les gens sont attentifs aux pollutions environnementales et à la qualité des paysages. Diverses communautés (écoliers, retraités, prisonniers) sont mises à contribution pour nettoyer et entretenir les espaces verts et bleus de proximité. Les jardins "ouvriers" fleurissent dans les villes où l'agriculture urbaine se développe. Le phénomène urbain s'est transformé sous l'effet de la gentrification continue et de l'exode urbain : le tissu dominant est celui des villes moyennes à taille humaine et des gros bourgs ruraux, où la durabilité est plus facile à gérer, la mutualisation est forte, les communautés stables et efficaces. L'écopole est le modèle urbain dominant.

Politique : la subsidiarité est devenue l'instrument-clé de la gouvernance. Le premier échelon de décision collective est celui de la communauté de proximité, comme dans le système japonais. Puis pour chaque problème non résolu à cette échelle ou d'une ampleur plus large, on monte à l'échelon supérieur.

¹⁰² Wikinomie ou Wikinomie, ou « économie de la collaboration entre groupes humains », est un système économique reposant sur une collaboration massive et un usage intensif des technologies open source comme les Wiki. Wikipédia. Voir : Don Tapscott and Anthony D. Williams, *Wikinomics: How Mass Collaboration Changes Everything*, New York, Penguin, 2008.

Deux scénarios spécifiques au patrimoine se distinguent ici :

- P3a : l'accent est mis sur la désacralisation du patrimoine, son approche décomplexée, son recyclage : c'est la matri-monialisation du patrimoine.
- P3b : l'accent est mis sur la nature, la nécessité de la préserver : c'est le "jardin-planétaire" où la nature et ses paysages sont patrimonialisés en tant que bien commun de l'humanité.

iii. Le scénario PA.TER.MONDI de la « Matrimonialisation » du patrimoine (P3a)

1. Impacts sur le patrimoine

L'un des scénarios patrimoniaux découlant du macro-scénario M3 est celui de la *matrimonialisation*¹⁰³. Le terme « patrimoine » indique la notion du sensible, et une dimension affective. Il implique un glissement vers un patrimoine qui intègre les altérités, qui est porté par des communautés (« communautés patrimoniales »), dans une approche de « droit des êtres humains au patrimoine ». Le terme désigne également un patrimoine territorialisé, ancré, qui conserve sa valeur d'existence (il est le *sémiophore* d'une communauté) mais il a aussi une valeur d'usage : il est investi par des fonctions, il est « habité ». Il est organiquement intégré dans la vie des communautés.

Dans les métropoles, le *patrimoine* fonctionne comme un élément de régulation, d'émancipation, de création de lien social, de facilitateur de projets, de développement équitable de territoires périphériques. Il est moteur de l'intégration métropolitaine. A l'échelle métropolitaine, on observe une prise en compte plus équilibrée des patrimoines de banlieue ; des projets patrimoniaux épanouissants sont localisés précisément dans des territoires aujourd'hui relégués.

Le modèle économique s'appuie sur une large gouvernance assurée par les communautés patrimoniales qui portent les biens patrimoniaux. Avec le glissement du patrimoine de l'objet à la relation, le patrimoine devient alors un support, un *média*, sur lequel et à partir duquel sont créés les projets sociaux. Sa valorisation touristique, s'il y en a, devient alors un moyen de compréhension interculturelle et de rencontre avec l'altérité.

Le rôle des TIC est alors essentiel - pas seulement des questions de numérisation/conservation du patrimoine mais aussi en tant qu'élément qui permet aux communautés de transcender tous les niveaux intermédiaires et de se mettre en relation, éventuellement en déjouant ou en instrumentalisant les opérateurs privés. Les TIC sont un moyen *d'empowerment*.

¹⁰³ AP 2, 11-12/04/2013

Le patrimoine repose sur un ensemble de métiers inventés ou redéfinis, d'assembleurs, d'accompagnateurs de projet, de médiateurs, bref, de « bricoleurs » du patrimoine.

Tout ceci impliquerait de sortir de l'approche occidentale en termes de conservation (approche par l'acharnement thérapeutique des objets patrimoniaux) pour entrer dans une logique de réadaptation permanente *via* les valeurs d'usage accordées par la société, valeurs qui évoluent continuellement. En termes conceptuels, l'inspiration vient des Suds. On assiste même à un renversement de paradigme : alors que l'analyse du patrimoine des Suds a été historiquement faite par une grille de lecture occidentale, les patrimoines du Nord s'inspirent désormais d'une notion de patrimoine circulaire « ronde » calquée sur l'approche cyclique du patrimoine africain ou asiatique. L'oralité, l'immatériel, les savoir-faire artistiques et sociaux sont les garants de la transmission patrimoniale.

On sort ainsi d'un patrimoine élitiste, institutionnel et jacobin et on assiste au développement d'un patrimoine démocratique, intégrant les altérités, socialement fabriqué par les groupes sociaux, et territorialement ancré.

Le patrimoine constitue un droit des êtres humains et des communautés (droit *au* patrimoine). Il est porté par les communautés, qui se constituent en « communautés patrimoniales ». L'approche *crowd* s'exprime ici par le « *crowdholding* ¹⁰⁴ ». La gestion patrimoniale intègre non seulement les *stakeholders* mais aussi les *rights-holders*¹⁰⁵.

Le focus se déplace de l'objet à la relation qui est créée avec l'objet. Le patrimoine est un *support*, un *média* de création de la nouvelle société. Sa valorisation touristique est un moyen de compréhension interculturelle.

2. Enjeux et problématiques

- Le droit au patrimoine (*Comment s'exprime-t-il ? comment reconfigure-t-il les relations sociales ?*)
- Les communautés patrimoniales (*Le patrimoine en tant qu'élément de création, de consolidation et d'expression des communautés ; quelles possibilités ? quelles dérives ?*)
- Les arbitrages selon lesquels la matrimonialisation se fait (*Qui désigne les éléments patrimoniaux ? Quelles expertises sont mobilisées ? Quel est le statut des individus et des groupes sociaux ? Comment gérer les incertitudes et les arbitrages contradictoires ?*)
- Les régulations et les relations (*De quelles natures ? Quelles constructions ?*)
- *Dans ce contexte d'un rapport affectif au patrimoine, comment traite-on le patrimoine ayant des fondements juridiques ou testimoniaux, comme les Archives, notamment nationales ?*

¹⁰⁴ Le *crowdholding* fait référence ici au *crowdfunding* : Le « financement par la foule » s'exprime aussi par une « gestion par la foule ».

¹⁰⁵ La gestion patrimoniale intègre non seulement les « parties prenantes », mais aussi les « parties ayant des droits au patrimoine ».

iv. Le scénario PA.TER.MONDI du Jardin planétaire (P3b)

1. Impacts sur le patrimoine

Le patrimoine a une assise territoriale de plus en plus importante. Il se confond avec le territoire. Il est territoire. Les défis environnementaux conduisent vers la prise en compte de vastes territoires, voire de la planète dans son ensemble. Le patrimoine devient un souci intégrant les grands défis environnementaux. Il prend en compte, voire intègre, le vivant.

La relation glisse depuis le patrimoine vers la relation qui est tissée avec celui-ci, mais là le patrimoine devient un *véhicule*, un support des préoccupations environnementales qui traversent la société. Il est vu comme un élément du « grand jardin » de la planète ; il faut s'assurer prioritairement non pas de la santé de telle ou telle plante en particulier, mais de *l'ordonnement général* et du rôle que celui-ci joue dans l'équilibre du vivant.

En termes de conservation et de restauration on sort ainsi de « l'acharnement thérapeutique » sur le patrimoine pour entrer davantage vers des préoccupations qui se tissent entre le patrimoine et le monde, au sens large du terme. Le patrimoine est vu comme le principe vital d'un monde "durable" ou "soutenable", comme un outil pour prendre en considération notre environnement : outil symbolique (qui permet l'interprétation), outil politique (qui permet l'adhésion ou rencontre le rejet), outil gestionnaire (qui permet de gérer le territoire).

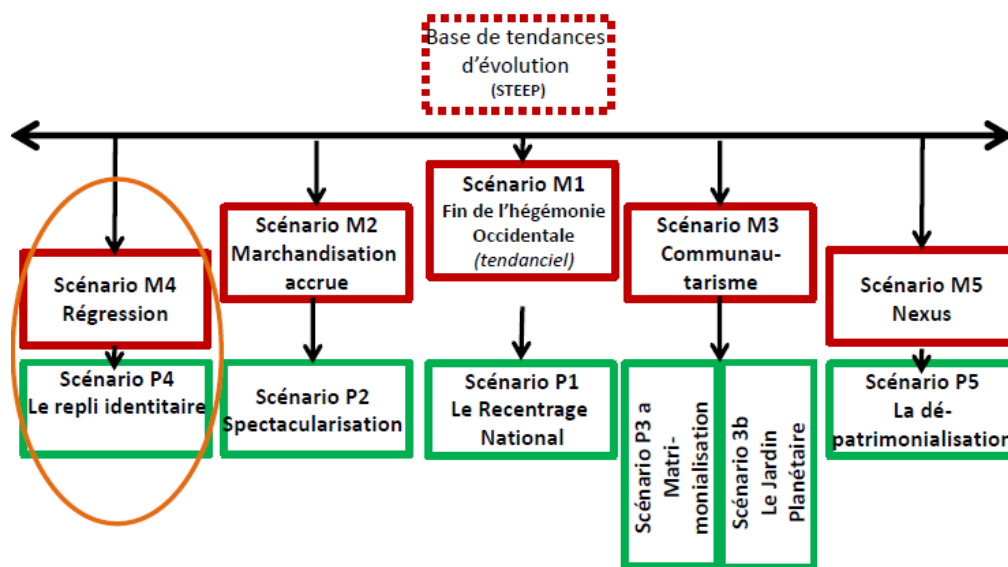
Le patrimoine est alors ce à quoi on tient parce qu'on pense qu'il pourrait être nécessaire dans le monde à venir. Il n'est pas la somme des inventaires des biens à conserver, mais le principe qui guide notre action sur le monde pour qu'il dure. Pour une part, on peut penser alors le patrimoine comme paysage, comme cadre de vie, en intégrant nos manières de les gérer ; mais c'est aussi la prise en compte de notre environnement naturel et du vivant (l'air, la biodiversité...), de nos expériences passées (un « savoir patrimonial profane », qui se développe particulièrement sur le net aujourd'hui).

Ceci amène à penser le patrimoine en termes de paysage, ce qui permet de s'affranchir de l'idée de pérennité immuable, de ne plus opposer matériel et immatériel, nature et culture ; cela ouvre aussi des perspectives vers les problématiques de la perception (et donc vers des approches plus cognitives) qui sont peu traitées dans les études patrimoniales, de l'imaginaire, de l'esthétique ; cela facilite aussi l'entrée par les transformations, les mutations...tout en s'appuyant sur une notion largement transversale aux Sciences Humaines et Sociales et au numérique. Enfin, la notion de paysage est commune tant aux chercheurs qu'aux professionnels et aux publics, et ouvre ainsi sur des déclinaisons professionnelles nombreuses et identifiées.

2. Enjeux et problématiques

- Paysages culturels et patrimoine (*Quelles frontières notionnelles et opérationnelles ?*)
- Patrimoine et éthique (*Comment analyser, intégrer, évaluer le patrimoine à travers de nouvelles grilles de lecture se référant à l'éthique ?*)
- Patrimoine et durabilité (*Proximité, transversalité, opposition, conflits entre les deux notions*)

D. Le Scénario PA.TER.MONDI du « repli identitaire » (P4)



i. Le macro-scénario de la régression (M4)

Le déclin européen est au plus bas : la crise des années 2000 a conduit à l'éclatement de l'Union Européenne, après la banqueroute des États latins, puis de la France. Désormais les postures sont celles de la survie : la frugalité et la solidarité sont ses deux béquilles.

Dans ce contexte déprimé, le vieillissement s'accélère encore du fait de la forte émigration des jeunes qui vont chercher fortune, ou au moins un peu de mieux-être, ailleurs. Le développement technologique s'en ressent, les seniors étant peu enclins aux changements technologiques rapides. Leur mobilité est réduite, moins du fait de l'âge que des coûts. Tout est payant, y compris l'accès à l'information, à la radio comme à la télévision, désormais totalement privatisées, et plus encore au web (non seulement payant mais taxé), dont on fait un usage parcimonieux. Le TUM n'est jamais apparu dans cette société qui est restée figée dans les outils technologiques des années 2000 : on ne renouvelle plus, on fait durer.

La société se replie sur le mythe d'un âge d'or qu'auraient connu les décennies précédentes. Les villes reflètent cette réalité ambivalente : les « antipodes décroissantes »¹⁰⁶ cherchent à réutiliser les

¹⁰⁶ Pinson Gilles, « Des métropoles ingouvernables aux métropoles oligarchiques, Premières controverses prospectives », *Territoires 2040*, 2010, n°1, p. 65-71.

héritages bâtis et à les adapter à une économie de subsistance, tandis que les « antipoles patrimoniales » muséifient des espaces historiques enclavés. Les espaces naturels sont déjà retournés à la vie sauvage : plus personne n'a les moyens de les entretenir et la nature n'est plus une préoccupation.

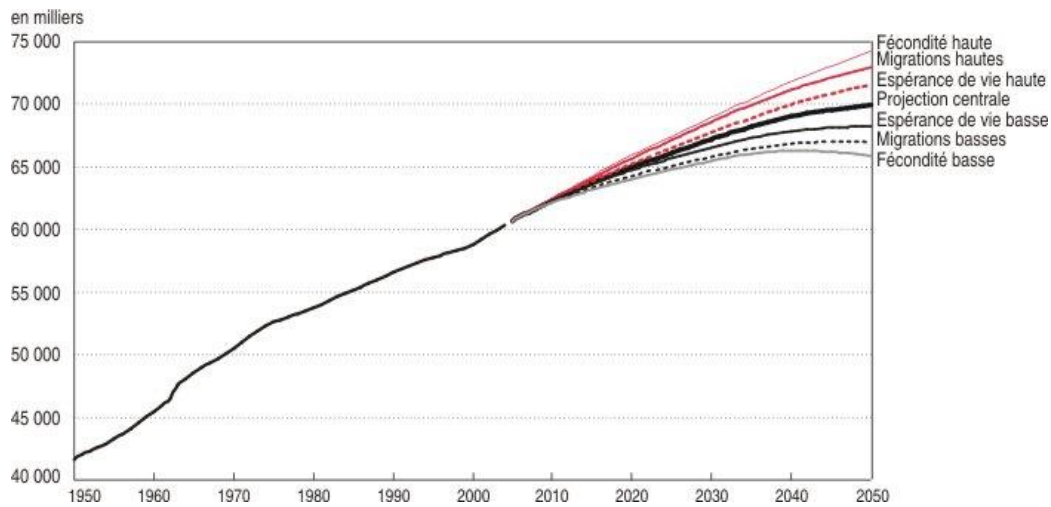
Le modèle économique dominant est celui du désengagement (externalisation, concentration sur le cœur de métier). L'État a donné l'exemple, entre privatisation et décentralisation (ce qui exacerbe les disparités territoriales). Il s'est réduit comme une peau de chagrin, se bornant à veiller à la sécurité nationale (intérieure et extérieure). De toute façon, il n'a plus les moyens d'une quelconque politique, n'ayant même pas pu se substituer aux politiques européennes désormais disparues (PAC, etc.). Comme les énergies traditionnelles, il est parvenu au bout de ses réserves exploitables. Le déclin tant annoncé de l'Occident est enfin palpable : il n'est pas seulement économique mais aussi hégémonique, et se traduit par un repli territorial identitaire fort et une hémorragie des forces vives (capitaux privés, talents). Le patrimoine y retrouve son rôle fort de cristallisation de l'identité territoriale.

ii. Contexte général¹⁰⁷

Société : Le déclin économique et l'absence de confiance en l'avenir se traduisent par une rupture des tendances à la relance nataliste constatées au début du XXI^e siècle dans certains pays européens (notamment la France). Le vieillissement démographique de l'Europe s'accélère de manière exponentielle. Repliée sur elle-même, en proie à la montée des droites ultra-nationalistes, la vieille Europe renforce drastiquement sa politique sécuritaire et referme ses frontières. Les forces vives émigrent, non seulement les plus jeunes, mais aussi les cerveaux (*brain drain*) qui refusent de se plier à ces contrôles accrus, et les travailleurs soucieux d'un environnement plus dynamique. La population française décline de manière imprévue (cf. figure 1) jusqu'à 60 millions d'habitants en 2040 et se paupérise.

¹⁰⁷ Scénario du Déclin au Désastre de Halal & Marien (*op cit.*). Cf. aussi le scénario de la DAS, *Horizons Stratégiques* (*op. cit.*) et les travaux de Gilles Pinson pour Territoires 2040 (DATAR).

**Figure 1 Évolutions passée et future de la population
selon le scénario central et les six variantes retenues (années 1950-2050)**



Source : *Insee, projections de population 2005-2050, scénario central et les six variantes qui ne diffèrent du scénario central que pour une composante.*

Technologie : Les ordinateurs et les tablettes, moins chers que les smartphones et plus aisés d'usage pour une population âgée, demeurent au centre des usages quotidiens. L'accès aux contenus est désormais limité à ce qui est produit nationalement (protectionnisme) et il est payant, quel que soit l'information ou le service demandé. Une relative dématérialisation des activités a eu lieu mais elle est limitée aux besoins des populations (téléachat, e-administration, télétravail) et ne touche plus guère la sphère des loisirs pour laquelle les budgets se sont effondrés. La TV a repris sa place au centre des foyers, du fait de sa partielle gratuité et sa facilité d'utilisation. L'innovation technologique se passe désormais ailleurs qu'en Europe et celle-ci n'a plus les moyens d'y avoir accès. Elle se contente désormais des chaînes de production de seconde main comme autrefois la rive sud de la Méditerranée.

Économie : L'Europe amorce sa stabilité, bien fragile, après deux décennies de récession. La paupérisation est endémique, surtout au sein d'une population âgée dont le système de répartition ne permet plus de servir les retraites. Chacun vit sur son petit capital, chichement amassé. L'agriculture vivrière urbaine est une des clés de la survie en à peu près bonne santé (en milieu urbain). Les salaires se sont effondrés, ainsi que les prestations sociales ; l'ensemble des prix a dû suivre le mouvement baissier jusqu'à ce qu'un relatif équilibre soit atteint. Mais les pays sont au bord du gouffre et ne se maintiennent que du fait du désengagement financier de l'État (privatisation), d'un renforcement des contrôles (régulation des prix, importations, etc.) et d'une économie souterraine rampante.

« L'économie française se sera recentrée au mieux sur les activités liées au patrimoine, au tourisme, à l'agriculture et à l'œno-gastronomie, au pire sur des activités subalternes de support aux grandes firmes internationales (centres d'appel, recyclage, back-office) » (Territoires 2040, DATAR)

Environnement : la nature est ignorée : elle ne fait plus partie du paysage mental d'une population qui n'a plus les moyens de l'entretenir ou d'en profiter¹⁰⁸. Les espaces naturels ne sont plus entretenus, les friches agricoles se développent, comme les friches urbaines. Le bâti urbain se dégrade, les villes en déclin avancé — les antipoles — se replient sur elles-mêmes et s'enrichissent. Celles qui ont réussi à se maintenir concentrent toujours plus de patrimoine afin d'attirer les visiteurs : ce sont les archéopoles.

Politique : l'État central s'est replié sur la gouvernance nationale, laissant le champ libre aux pouvoirs décentralisés dont les moyens d'action dépendent de l'économie locale. Le mode de gestion dominant est celui de la survie des territoires : la puissance publique – nationale ou décentralisée - n'a plus les moyens de réaliser les investissements productifs nécessaires.

iii. Impacts sur le patrimoine

En 2040, l'économie s'est resserrée sur les secteurs agroalimentaire et touristique. La décroissance fait figure de nouveau modèle. Les grandes agglomérations européennes – à l'exception de certaines capitales – sont sorties de la métropolisation. Certaines ont valorisé leur patrimoine et la qualité de vie tandis que d'autres sont en déclin. Au sein de ces « antipoles », les mécanismes de ségrégation et les conflits d'usages s'accompagnent d'une repolitisation : à l'échelle locale, on invente de nouvelles manières plus soutenables de gérer l'espace. Le déclin démographique du pays conduit les territoires à se différencier pour demeurer attractifs, en tout cas ceux qui possèdent des atouts touristiques susceptibles d'être valorisés¹⁰⁹.

Le patrimoine est délaissé. Il ne fait pas partie des priorités sociales. Les musées et les sites patrimoniaux ferment massivement ou ne maintiennent qu'un service minimum. Seul est pris en compte le patrimoine emblématique de l'identité territoriale nationale permettant d'ancrer un discours offrant un horizon de sortie de la crise ou le patrimoine mis en tourisme.

L'Europe devient en effet un parc d'attraction pour les pays actuellement émergents. Le patrimoine est géré de façon utilitariste afin de répondre à cette demande. On assiste à une inversion géographique majeure entre pays touristiques émetteurs et pays récepteurs. L'Europe reçoit en grand nombre les ressortissants des pays asiatiques et sud-américains. Alors qu'elle se ferme au monde, elle reste ouverte aux ressortissants des pays « solvables » dont les devises constituent un essentiel et indispensable moyen de survie.

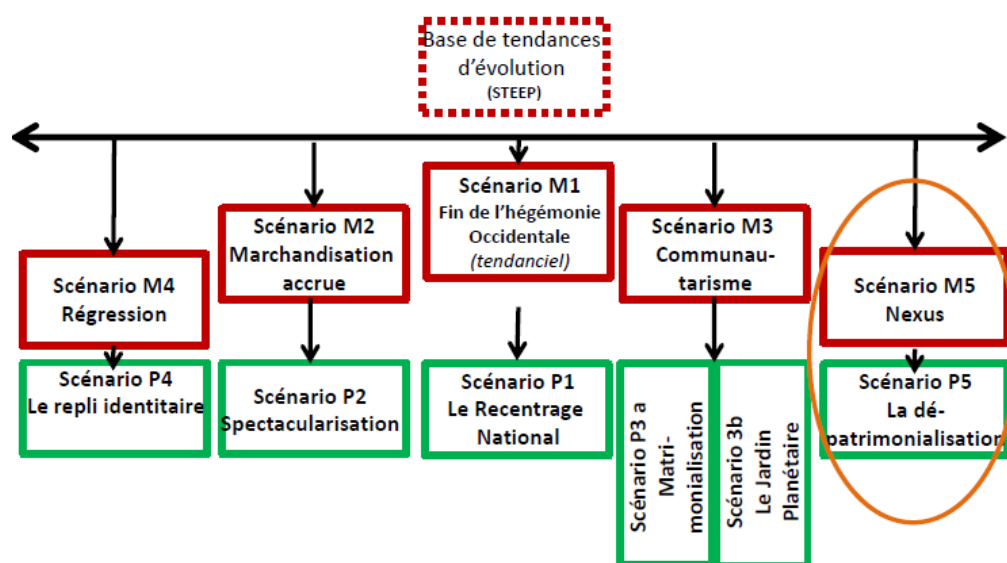
¹⁰⁸ cf. pays pauvres au XX^{ème}.

¹⁰⁹ DATAR, *Territoires 2040, aménager le changement*, 2012.

iv. Enjeux et problématiques

- Conflits patrimoniaux (entre « acheteurs » - désormais prescripteurs du patrimoine et « héritiers » déshérités)
- Marchandisation et la « commodification » du patrimoine, régimes d'authenticité (nouvelles lectures due à l'inversion géographique touristique).
- Epuisement de la fonction patrimonialisante au sein des sociétés : mise en cause de la fonction du patrimoine (*identitaire, sociale, culturelle, intergénérationnelle*)
- Patrimoine et migrations (Comment aborder la question patrimoniale dans un monde globalisé / nomade)

E. Le scénario PA.TER.MONDI de la dépatrimonialisation (P5)



i. Le macroscénario Nexus¹¹⁰ (M5)

Plusieurs catastrophes écologiques dans les pays émergents ont fait prendre conscience de la finitude des ressources de la planète, hâtant la transition vers l'économie du quaternaire et des changements radicaux en matière de production agricole et industrielle. Des progrès considérables dans le domaine du stockage et de l'efficacité énergétique ont eu lieu.

¹¹⁰ Le *nexus* est une connexion, généralement là où de multiples éléments se rencontrent.

Désormais l'économie circulaire se développe, contribuant au bien-être dans un monde aux ressources pourtant limitées. Cette circulation traverse toute la société, à travers ses mobilités, ses relations, son bien-être. Le monde n'est plus plat mais il est fluide, circulant. Il vieillit mais se brasse de plus en plus. Il devient aussi dual : tout ce qui n'a plus lieu d'exister dans le monde physique migre dans le monde virtuel ; le cyberspace se peuple de réseaux et d'avatars ; la noosphère supporte les activités du secteur quaternaire et de plus en plus d'activités du secteur tertiaire.

La 3^{ème} révolution industrielle a eu lieu, autour de l'impression 3D, réduisant ainsi significativement les pertes, les déchets, les transports de fret et, parfois, les intermédiaires. La révolution agricole a été plus dure à mettre en place mais finalement elle a eu lieu, caractérisée désormais par une agriculture intensivement écologique (qui a remis en valeur les savoir-faire anciens), une robotisation sophistiquée (cueillette, traitement, etc.) et des exploitations disjointes.

C'est un monde de fortes ruptures où les codes sociaux se brisent. Un enfant peut naître dans une famille de deux pères ou de deux mères. Les identités traditionnelles sont fortement remises en cause.

La liberté se double enfin de son indissociable jumelle, la responsabilité. L'une et l'autre grandissent dans cet univers en pleine mutation, dont le cœur vivant est constitué des réseaux : réseaux neuronaux dans cette économie cognitive, réseaux de services et de transports dont les villes constituent les hubs, réseaux affinitaires qui forgent de nouvelles structures électives, réseau des réseaux (la Toile) qui connecte le monde entier et fait pénétrer l'électronique au cœur de notre quotidien (*spimes*). Une véritable renaissance créative s'est mise en route, avec une nouvelle conception de la narration, du répit et de la retraite : un besoin de sens, d'histoire et de paix.

La gouvernance est décentralisée, gérée par le principe de subsidiarité, mais le mode de gestion demeure institutionnel : la gestion du réel n'attire pas les foules et doit être confiée à des professionnels. La nature fait encore partie du paysage, mais distancée, comme un tableau ou un écran de veille ; elle est sanctuarisée. On la maintient pour son aspect esthétique, pour sa valeur de biosphère, mais le lien "épidermique" se distend. Comme si le monde physique devenait une entrave à l'envol vers la musique des sphères virtuelles.

L'Alien Gen, hédoniste, en rupture culturelle et affective avec les générations précédentes, ne se reconnaît plus dans un patrimoine, *a fortiori* dans un patrimoine national. Le monde est devenu sa seule échelle pertinente et le patrimoine matériel ne se mesure plus qu'à cette aune. Le reste devient objet de virtualisation : il passe de la pierre au byte, générant sa propre économie.

ii. Contexte général

Le macro-scénario de référence ici est le M5 Nexus.

Société : la démographie mondiale poursuit sa transition et la planète grisonne. Toutefois les nouvelles générations, nées au début du XXI^e s et où que ce soit dans le monde, font preuve d'une

rupture radicale avec les anciennes. Elles méprisent les valeurs de leurs aînés qui ont conduit ceux-ci à la mégacrise actuelle. Elles sont dans une logique de refondation, sur la base de leurs propres valeurs. C'est une génération mobile, intéressée par une seule échelle : la planète. Les courants migratoires se sont tassés avec le vieillissement, ils sont stabilisés à 2,5% de la population mondiale. Le brassage culturel, essentiellement virtuel, est donc le fait des nouvelles générations mobiles, creusant ainsi le fossé avec la génération précédente. L'individualisme persiste mais le réseautage est un élément fort de la vie des nouvelles générations : réseaux physiques et virtuels, affinités électives transcendent les barrières (pays, cultures, langues).

Technologie : le TUM est la technologie véhiculaire dominante. Il inclut une multitude de fonctionnalités, due au fort développement des applications mobiles dans lequel les jeunes s'investissent. L'accès aux contenus est ouvert et souvent gratuit. L'imprimante 3D se généralise rapidement.

Économie : l'économie circulaire se développe, ainsi que l'automation et la dématérialisation des activités (production et consommation). Les nouvelles générations sont plus "enoughist" que les précédentes (consommation limitée à ce qui est suffisant). Les ressources sont limitées et les coûts élevés (énergie, nourriture, eau, matières premières). L'auto-fabrication se développe (impression 3D en résine, papier mâché, pâte plastique et recyclage). Le troc réapparaît, favorisant la longévité des produits.

Environnement : la nature est un objet tenu à distance par les nouvelles générations dont la culture est essentiellement urbaine. Ni pour, ni contre, juste indifférents, ils laissent le soin à leurs aînés de s'en occuper. Les grandes villes sont des hubs, à la fois point de connexion central et zone d'interface entre les fonctions urbaines, les moyens de communication physiques et les activités virtuelles. Le déplacement urbain dominant est un mix de transports en commun et d'autolib : les jeunes générations préfèrent l'accès à la propriété. L'habitat vertical, doté de terrasses et bénéficiant des nouvelles technologies du bâtiment (espaces mobiles), de type condominium, se déploie.

Politique : la gouvernance est décentralisée, favorisant la subsidiarité et la proximité. Le mode de gestion publique demeure institutionnel.

iii. Impacts sur le patrimoine

La société se désintéresse du patrimoine physique en tant que marqueur national et donc considéré comme un frein à une culture mondiale et une survivance d'un monde désormais dépassé. Devient patrimoine une pub, une chanson, une blague, un événement, voire un tweet, marqueurs de la culture mondiale. On assiste à une éphémérisation croissante du patrimoine.

On observe une crise du *story telling* patrimonial fondateur. Le patrimoine n'intéresse plus, n'interpelle plus. Au contraire, il devient un élément lourd à porter pour les jeunes générations ; un obstacle, un poids mort.

Pour les jeunes, le patrimoine est une notion désincarnée, voire vide de sens.

iv. Enjeux et problématiques

Dans ce scénario, les enjeux portent moins sur le patrimoine *stricto sensu* (du moment où le patrimoine n'est plus reconnu comme tel de la part des sociétés qui l'avaient produit), que sur les sociétés post-patrimoine. La problématique est celle d'une société sans patrimoine et, par conséquent, sans **les fonctions** que le patrimoine assure aujourd'hui.

- Les enjeux pour le patrimoine sont son **éphémérisation** ou sa **disparition** : Comment est géré le stock patrimonial à l'ère du post-patrimonial ? Quels recyclages ?
- Les enjeux pour les sociétés sont d'ordre éthique, identitaire, intergénérationnel, politique : Qu'est ce qui assure le faire-collectif ? Quels référents communs sont construits ? Quelle construction du local ?

3. PROPOSER

TROIS VARIABLES DU SYSTEME PATRIMONIAL EN MUTATION :

RELATIONS, VALEURS, MOBILITÉS

Méthodologiquement, le choix a été fait de ne pas déployer tous les scénarios de façon linéaire, mais de rechercher une synthèse transversale. Les enjeux identifiés à l'issue de chaque scénario alternatif ont ainsi été regroupés sous trois enjeux majeurs et transversaux qui ont représenté les trois variables synthétiques principales à travers lesquelles nous avons exploré les futurs du patrimoine.

Cette approche constitue un des principaux apports de l'ARP : opérer par transversalité par tous les scénarios en entrant par des sujets systématiques (RELATIONS, MOBILITÉS, VALEURS).

A. RELATIONS

La relation est entendue ici dans un sens large : « *caractère de deux ou plusieurs objets de pensée en tant qu'ils sont conçus comme étant compris dans un acte intellectuel unique* »¹¹¹.

La relation peut être d'usage, sensible, d'intérêt, de consommation, marchande, imaginaire, cognitive, etc. Ainsi, un même « objet » peut donner lieu à des relations variées en fonction des acteurs, des contextes et des situations, des époques, du support entre autres.

Dans le cadre de l'ARP ont été évoqués :

1. La relation à l'objet (qu'il soit matériel ou immatériel) dans ses différentes expressions :

- La relation (que nous avons) au patrimoine : ce qui nous attache au monument, au paysage, à l'objet patrimonialisé...

- Le patrimoine que nous instituons en tant que relation particulière à un objet : s'il y a patrimoine, c'est que nous portons un regard « patrimonial » sur un objet.

2. Le patrimoine (qui institue une) relation entre des humains et/ou entre des « choses » non humaines : quand nous mobilisons, partageons, échangeons (par exemple sur un site d'images), ce qui va favoriser la constitution d'une communauté (numérique), par la reconnaissance des paysages vernaculaires qui favorisent l'entretien du lien communautaire...

3. La relation au monde, aux lieux, au temps qui passe, qui se manifeste par et se construit dans la patrimonialisation.

1. Relation individu et objet patrimonial

Étudier les relations au patrimoine revient à s'intéresser aux perceptions, représentations imaginaires associés au patrimoine. Cela revient à étudier les acteurs impliqués dans cette relation et la manière dont ils l'investissent. La relation peut aussi supposer indifférence, oubli, négligence. Elle peut aussi se penser en termes d'usages du patrimoine. La relation au patrimoine est une relation complexe aux objets (repérage, sélection, connaissance et documentation, collection, manipulation, déplacements, classement, transmission, valorisation, appropriation). On peut s'intéresser aux effets de la relation sur le patrimoine (invention, mutation, vulnérabilité, voire destruction) mais aussi sur les individus ou les groupes qui l'établissent (sentiment d'appartenance à un lieu, conscience identitaire ou enrichissement, dans tous les sens du terme). On peut questionner les normes qui régissent cette relation, et les facteurs la faisant éventuellement évoluer. Des approches en termes de pratiques peuvent également être menées à tous les niveaux d'échelle.

La relation individu-patrimoine évolue par la médiation du numérique et ceci selon un double registre :

¹¹¹ Dictionnaire philosophique de Lalande.

- La numérisation des œuvres transforme leur rapport au consommateur/utilisateur à plusieurs titres.

La disponibilité de très larges quantités d'œuvres (« hyper-choix ») renouvelle la problématique de la recherche du contenu pertinent : comment mettre en relation efficace l'individu et le contenu pertinent ? L'exploitation des métadonnées associées aux documents, la personnalisation de l'expérience de l'utilisateur sur les plateformes numériques, ou encore les logiques de recommandation sociale se développent en réponse à cette problématique¹¹².

En outre, la consommation de contenu patrimonial numérisé par les individus laisse désormais des traces, permettant d'optimiser l'expérience de l'utilisateur sur les plateformes en ligne (suggestion de contenu pertinent), mais également de construire des modèles économiques (adaptation d'éventuels messages publicitaires en fonction du profil de l'individu, offres commerciales autour des contenus consultés). Si de telles évolutions vont de pair avec une réflexion sur le traitement des données personnelles, elles constituent un enjeu crucial dans une économie numérique où « le contenu est roi ». La question est moins de savoir si de la valeur peut-être générée autour de la relation entre individu et patrimoine que de savoir qui la captera : les grands acteurs du web américain ou les institutions nationales ou internationales en charge de la valorisation du patrimoine ?

- Le numérique modifie également la relation entre les individus et les informations qui peuvent être liées à l'objet patrimonial.

Il est de plus en plus difficile de concevoir un objet patrimonial de façon isolée. On va lui associer des images, des animations, des interviews (vidéos), des documents¹¹³. Ainsi, la reconnaissance d'images ou de formes depuis un smartphone est amenée à enrichir l'expérience de consultation/visualisation d'un objet en donnant accès à des informations relatives à ce dernier. Alors que les études sociologiques décrivent un « *homo numericus* » de plus en plus exigeant en termes de quantité et d'instantanéité de l'information, cette évolution devrait transformer le rapport au patrimoine. L'insatiabilité et l'impatience sont deux traits régulièrement notés dans les comportements et usages numériques, qui impactent d'ores et déjà la relation de l'individu au contenu.

Sur les plateformes patrimoniales numériques, les **métadonnées** apparaissent comme le maillon permettant de lier des informations additionnelles à un contenu pré-existant¹¹⁴.

¹¹² A ce titre, les dynamiques observées sur les plateformes de contenus numériques non encore « patrimonialisés » sont riches d'enseignement (à l'image de Netflix, plateforme de diffusion de films et séries dont 60% des achats sont consécutifs à une recommandation ou de Spideo, startup proposant une solution de recommandation / découverte de films en fonction de critères multiples).

¹¹³ www.patstec.fr, site de la mission nationale de sauvegarde du patrimoine scientifique et technique contemporain, Musée des arts et métiers (CNAM), Paris.

¹¹⁴ Voir à ce sujet l'initiative data.bnf.fr

2. Relation entre individus et groupes sociaux via le patrimoine et le processus de patrimonialisation

Étudier les relations par le patrimoine revient à s’intéresser à toutes formes et modalités d’échanges, d’interactions et de circulations suscitées/révélées par la (dé)patrimonialisation. On peut envisager ces relations à travers les rapports de domination et de pouvoirs que révèle tout processus de patrimonialisation, assimilable à un processus d’appropriation d’objets ou de lieux. Ces relations suscitées par la patrimonialisation ou la préservation du patrimoine peuvent être envisagées à travers les formes de la mobilisation collective, les partenariats entre acteurs, les tensions et conflits suscités par des relations au patrimoine différentes. Les types de questionnements associés à ces approches sont : patrimoines et liens sociaux ; patrimoines et « communautés patrimoniales » ; patrimonialisation, exclusion et marginalisation ; patrimoines des dominants/ patrimoines des dominés. Ces approches soulèvent également de façon transversale les enjeux de la régulation. Dans cette optique, l’intérêt pour l’objet patrimonial en soi est secondaire au profit de l’étude des relations et des formes d’organisation que la patrimonialisation suscite ou implique. Cela renvoie à la question du patrimoine « outil » et du patrimoine « enjeu ».

Le numérique intervient également dans ces enjeux des relations et régulations entre acteurs dans le cadre de la patrimonialisation. Acteurs du patrimoine et du numérique, acteurs en tant que consommateurs : quels intermédiaires, plateformes et interfaces existent entre consommateurs et patrimoine ? Qui captera et contrôlera cette mise en relation, les acteurs du patrimoine ou du web ? Quelles sont les possibilités de désintermédiation? ¹¹⁵

3. Relation des individus et des groupes sociaux au monde, au temps, à l’espace via le patrimoine et les processus de patrimonialisation

Cette thématique renvoie aux enjeux suivants :

- L’invention de nouveaux collectifs ou de nouvelles formes de gouvernance dans la patrimonialisation ;
- La patrimonialisation comme signe d’un nouveau rapport au territoire, à l’espace public, au monde ;
- les « nouveaux patrimoines » révélant les nouvelles formes et échelles des mobilités ;

¹¹⁵ Le champ des plateformes web ou mobile, qui seront les interfaces privilégiées entre consommateur et objet patrimonial, sera rapidement préempté par des acteurs venant de l’univers du web ou de celui du patrimoine. Ce sont ces acteurs qui, dans la poche des consommateurs du patrimoine ou dans leur domicile, seront amenés à capter la relation avec le consommateur de patrimoine. Être présent sur ces champs apparaît donc essentiel pour les institutions patrimoniales traditionnelles ne souhaitant pas être « désintermédiiées » aux dépens d’acteurs du web, comme cela se produit dans d’autres secteurs économiques tels que l’audiovisuel.

- le patrimoine comme effet et agent des transformations économiques du monde (montée du tourisme, désindustrialisation des pays du Nord, diffusion d'une nouvelle étape du capitalisme financiarisé, « artiste » ou « esthétique »¹¹⁶ ;
- recompositions géopolitiques et la patrimonialisation (patrimoine post-colonial, patrimonialisation dans les pays émergents, normes UNESCO plus ouvertes à des approches non occidentales, efforts de construction d'un patrimoine international ou transnational, comme dans le cas européen)

Le patrimoine est alors appréhendé comme registre d'action. Dans cette approche, l'étude de l'objet patrimonial ou du processus de patrimonialisation en soi est secondaire par rapport à l'analyse des structures, formes d'organisations, rapports de force ou rapport au monde qu'ils permettent de révéler.

Les travaux de l'ARP ont permis d'identifier **huit thématiques** à explorer autour de la variable transversale de la RELATION

LES THEMATIQUES DE RECHERCHE

- i. Patrimoine et éthique**
- ii. Les dimensions publiques du patrimoine**
- iii. L'incursion du vivant dans le champ patrimonial**
- iv. Le corps dans l'expérience patrimoniale**
- v. La relation au lieu patrimonial et la médiation du numérique**
- vi. La fonction du patrimoine dans les transformations actuelles et futures du monde**
- vii. Le patrimoine constitutif des processus d'individuation**
- viii. Norme patrimoniale et remise(s) en question**

¹¹⁶ Gilles Lipovetsky et Jean Serroy, *L'esthétisation du monde. Vivre à l'âge du capitalisme artiste*, Paris, Gallimard, 2013.

La popularité du « devoir de mémoire », même si la notion a été vivement critiquée, et les revendications postcoloniales ont propulsé le patrimoine dans le champ de l'éthique, des droits culturels et des droits humains, de la restitution des biens indigènes, des conflits de propriété du patrimoine, de droit universel au patrimoine.

Le droit au patrimoine pourrait devenir un élément régulateur, une éthique surplombante articulée autour du patrimoine en tant que *Common Good*. Mais le « patrimoine bien commun » est traversé de profondes contradictions. Avec la nouvelle étape de mondialisation et de diversification du patrimoine, les dilemmes éthiques se multiplient, avec les débats autour des restitutions d'objets d'art et/ou de restes humains. Des contradictions entre principes éthiques et préservation du patrimoine ont pu apparaître¹¹⁷. Ainsi, le primat du statut de vestiges humains, a été expérimenté par les États-Unis, avec la loi NAGPRA (*Native American Graves Protection and Repatriation Act*) de 1990 qui organise la protection et l'éventuelle restitution des restes humains indiens et des objets associés, et récemment par la France, avec la restitution des têtes maories à la Nouvelle-Zélande. Un tel scénario est-il susceptible de se diffuser largement, au point de reconfigurer la notion de patrimoine ? Plus largement, les tendances actuelles à la marchandisation et à la mondialisation du patrimoine suscitent des critiques politiques mais aussi éthiques¹¹⁸.

De nouveaux paradigmes apparaissent et peuvent faire basculer le patrimoine du côté du « mal » : les droits des animaux mettent en cause certaines expressions du patrimoine immatériel (les corridas aussi bien que la gastronomie¹¹⁹) ; la conservation du patrimoine peut être en contradiction avec le recyclage et la réutilisation continue des matérialités qui nous entourent ; l'empreinte écologique des éléments patrimoniaux peut être considérée lourde à porter ; la crise questionne la pertinence de la sauvegarde et de la restauration à grands frais de certains éléments patrimoniaux, plaidant pour des réemplois voire des destructions.

Il existe ainsi des importants enjeux de recherche autour de la question de l'éthique patrimoniale :

- Comment les débats éthiques interrogent la notion même de patrimoine, en soulevant des questions comme : qu'est-ce qui fait « légitimement » patrimoine ? À qui le patrimoine appartient-il ? Où doit-il être exposé ?

- Les rapports entre l'éthique et le juridique : comment le droit national et international intègre-t-il les questions éthiques actuelles, en particulier la question des restitutions, qui remet en cause le principe français d'inaliénabilité des collections, et soulève des problèmes

¹¹⁷ Ainsi, la France a remis en cause la patrimonialisation des têtes maories, restituées à la Nouvelle-Zélande, considérant que le statut de vestiges humains primait sur celui d'objet patrimonial.

¹¹⁸ Par exemple, l'implication française dans la construction du Louvre Abu Dhabi suscite des débats.

¹¹⁹ Par exemple l'interdiction de vente du foie gras en Californie depuis août 2013.

de rétroactivité ? Comment évolue-t-il au fil des différentes affaires ? (mise en place d'une jurisprudence, voire d'une nouvelle législation) ?

- Les « patrimoines encombrants » soulèvent également des questions politiques et éthiques : les héritages jugés négatifs doivent-ils être patrimonialisés ou éradiqués ? Si la première option est retenue, comment les patrimonialiser ? Quelle mise en récit, quelle médiation sont à même de rendre compte par exemple de la mémoire de la Shoah?

- Quelle(s) régulation(s) dans le « bien » et le « mal » patrimonial, aujourd'hui et demain, ici et ailleurs ?

Ces interrogations pourraient éventuellement, par une autre voie¹²⁰, conduire vers une dépatrimonialisation.

ii. Les dimensions publiques du patrimoine

Depuis le XIX^e siècle, le patrimoine a « repris et poursuivi le *communalis* pour la garde duquel on constitue une action publique, afin de le préserver et de le transmettre au fil de l'évolution du territoire et par-delà chaque génération »¹²¹. Le fondement historique du patrimoine d'agir au titre de *communalia*, c'est-à-dire comme agent de cohésion et de permanence, lui a accordé historiquement la capacité d'instituer, non seulement des relations, mais du *pouvoir*. En ce sens, le patrimoine peut constituer un excellent indicateur dans les négociations contemporaines entre public et privé situées à des échelles différentes. Or, depuis l'invention du patrimoine au moment de l'émergence des Nations, aux interrogations actuelles de plus en plus nombreuses sur son rapport aux espaces publics, le lien historique entre patrimoine et espaces publics s'est complexifié. Le patrimoine relève aujourd'hui autant, sinon plus, de processus de *coproduction* que de procédures régaliennes. **A quels publics s'adresse-t-il alors ? De qui est-il le bien commun** lorsqu'il est défendu par une action citoyenne ou une revendication communautaire ?

Les analyses identifient un recul de l'espace public qui fait l'objet de différentes annexions, de privatisations et d'appauvrissements. Contrairement à ce qui était observé au XIX^e siècle, nous observons aujourd'hui « des » espaces publics du patrimoine. La prise en compte de cet émiettement des espaces publics du patrimoine et par conséquent du rapport au monde, permettrait de faire une distinction entre des types d'action publique qui s'inscrivent dans des cadres institutionnels et d'autres qui s'inscrivent dans des actions citoyennes. **Il apparaît par ailleurs important de poursuivre l'exploration sur la distinction entre « bien public » et « bien commun ».**

¹²⁰ Le scénario de la dépatrimonialisation (voir scenarii ARP) a été construit sur l'hypothèse d'une défection et d'un désengagement patrimoniaux.

¹²¹ Lucie Morisset, Colloque de Clôture de l'ARP.

De quelle manière le patrimoine, pourrait-il permettre de construire l'espace public contemporain dans toutes ses (nouvelles) expressions?

Ces problématiques de recherche apparaissent particulièrement importantes dans un contexte de discussion, de contestation, de multi-appropriation de l'espace public. Elles renvoient au rôle que le patrimoine peut jouer, dans les décennies à venir, dans le *vivre-ensemble* et dans le *faire-société*. **Elles permettent d'explorer, surtout, la façon dont se produit le passage entre communauté(s) patrimoniale(s) et société et le rôle que le patrimoine peut désormais jouer dans ce processus.**

iii. L'incursion du vivant dans le champ patrimonial

C'est au nom de la préservation du vivant et de la diversité que sont patrimonialisés des paysages, des espèces, des sites. L'irruption forte du patrimoine « immatériel » renvoie à la préservation de savoir-faire, de gestes, qui recentrent de fait l'approche patrimoniale sur les corps humains. Dans cette optique, le patrimoine contribue à interroger **le grand partage entre nature et culture** (l'animal par exemple est à la fois un élément de la biodiversité et valorisé dans son lien à une pratique sociale passée ou présente), entre le corps biologique et le corps social, entre l'homme d'aujourd'hui et l'homme augmenté de demain.

Cette incorporation du vivant dans le patrimoine culturel transforme progressivement l'ontologie patrimoniale par le prolongement qu'elle implique dans nos représentations du monde : depuis la remise en question de la séparation de la nature et de la culture, telle qu'elle a pu être étudiée par Philippe Descola ou Bruno Latour¹²², jusqu'aux interrogations sur l'hybridation entre l'humain et le non humain, le patrimoine culturel pourrait trouver une fonction nouvelle de « refuge » de l'humanité tout entière dans un monde artificialisé.

Incidentement, la patrimonialisation de l'immatériel peut être un pont vers cette nouvelle patrimonialité quand on s'aperçoit que le corps - humain ou animal - est souvent l'élément véhiculaire essentiel de ces patrimoines (pratiques musicales, oralité, performance, mais aussi gastronomie) qui peuvent se trouver inscrites sur la liste du patrimoine immatériel de l'UNESCO. Des corps animaux (le cheval pour le Cadre Noir de Saumur par exemple) ou humains (dans le cadre de performances corporelles, comme le tango ou les pyramides catalanes) se trouvent au cœur des inscriptions sur la liste du patrimoine immatériel de l'UNESCO¹²³. A l'articulation entre le corps et les sens comme partie prenante de l'expérience patrimoniale, et le corps animal transformé par la société en construit culturel comme patrimoine, **il conviendra d'étudier les**

¹²² Philippe Descola, « Un tournant animaliste en anthropologie », Colloque International au Collège de France, 22-24 juin 2011 ; Bruno Latour, *Nous n'avons jamais été modernes, Essai d'anthropologie symétrique*, Paris, La Découverte, 1991.
¹²³ Ce qui est qualifié de manière insatisfaisante de « patrimoine immatériel » a toujours peu ou prou partie liée au corps et pourrait d'ailleurs être qualifié de « patrimoine incorporé ».

enjeux et impacts de la patrimonialisation croissante de la gastronomie (labellisation, enjeux de développement local...).

Ces évolutions questionnent la notion même de conservation (comment pose-t-on la question de la conservation d'un « système vivant » ?) et de transmission (il ne s'agit plus de transmettre un objet, mais une pratique attachée à des corps), et soulèvent des questions éthiques : **le corps peut-il faire patrimoine, au risque de la réification et de la dépossession, et si oui à quelles conditions** ?¹²⁴

Elles soulèvent également des questions nouvelles quant à la prise en compte des risques et des vulnérabilités.

iv. Le corps dans l'expérience patrimoniale

Fortement intellectualisée, l'expérience patrimoniale est de plus en plus appréhendée dans sa dimension corporelle. Les parcours des visiteurs dans les musées ou les sites patrimonialisés connaissent des modifications rapides et notables ; ils méritent une analyse à des fins opérationnelles (amélioration de la muséalisation, gestion de l'affluence) mais aussi théoriques (meilleure compréhension des modalités de la « réception » du patrimoine, à entendre comme co-production).

L'étude de la dimension corporelle est également renouvelée par de nouvelles médiations du patrimoine, permises notamment par le numérique, faisant appel parfois à d'autres sens que la vue, survalorisée dans la médiation patrimoniale (recours au son avec les audioguides, dispositifs d'immersion totale). L'étude des **interactions entre les dispositifs et les visiteurs, et des possibles changements apportés par ces nouveaux dispositifs à la notion de patrimoine est encore très largement à mener.**

Dans un contexte où l'approche ludique et hédoniste du patrimoine s'amplifie, la question du corps devient centrale. La pratique patrimoniale implique la participation du corps (dégustation gustative, haptique, sensorielle de façon plus générale). On « entre » dans le patrimoine ; on joue avec ; on le goûte... Les TIC permettent une pratique du patrimoine qui engage le corps bien davantage que dans le passé (immersion, pratique virtuelle) et annoncent des évolutions inédites dans le domaine¹²⁵.

Il s'agit ici de poser la question à la micro-échelle du lieu patrimonial (mobilité corporelle /être mobile dans un lieu patrimonial). Qu'est-ce que cela change de visiter un musée avec un dispositif mobile ? **Qu'est-ce que la mobilité change du point de vue du développement d'un savoir, d'un étonnement, sur les œuvres ?** Il faut distinguer de ce point de vue mobilités et motricité qui

¹²⁴ Voir la notion de « trésor vivant » au Japon. Barbara Curtis Adachi, *The living treasures of Japan*, Tokyo, Kodansha International, 1973.

¹²⁵ Francisco Varela, Evan Thompson, Eleanor Rosch, *L'inscription corporelle de l'esprit*, Paris, Edition du Seuil 1993.

implique une importance du corps, de la déambulation comme enseignement en soi, par exemple, une importance de la sensorimotricité.

On peut ici aborder le handicap, qui pose des questions de motricité et de mobilité (les travaux sur les publics handicapés, souvent pionniers, aident à repenser les déplacements de l'ensemble des usagers : ces cas extrêmes vont éclairer les nouveaux modes de relation sensorielles aux objets patrimoniaux.

La question de la corporéité et de ses rapports à l'expérience patrimoniale, dans un contexte de reconfiguration totale de la médiation par les TIC et le numérique, a été paradoxalement peu abordée. **De quelle façon le numérique redéfinit-il le rapport du corps au patrimoine ?** Sans que la question du genre soit limitée à la question du corps, **l'approche par les *gender studies* constitue également un des angles morts de la recherche sur la relation au patrimoine**¹²⁶.

v. La relation au lieu patrimonial et la médiation du numérique

Le scénario tendanciel d'« omnipatrimonialisation fragile » fait apparaître des changements dans le registre des engagements des États soumis à de fortes contraintes budgétaires, entraînant la privatisation des biens publics ou la « mise en friche » du patrimoine non repris par des tiers (secteur privé, collectivités locales ou secteur associatif).

Le numérique remet en cause la question de lieu : quelle que soit sa localisation, un patrimoine est consultable en tout lieu, sans forcément que l'on sache où il est situé. La notion de lieu tend à se dissoudre : comme on parle « d'informatique en nuage » on pourrait parler de « patrimoine en nuage » (*cloud heritage*) virtualisé et agencé selon des principes non strictement topologiques. Ce changement du rapport au lieu a déjà affecté le commerce (achats à distance). Il affecte les administrations et désormais l'université ; il va donc très certainement affecter le patrimoine également. Ceci va interroger les déplacements : pour quelles raisons les individus continueraient-ils de se déplacer dans les lieux patrimoniaux ?

Une part importante des coûts liés au patrimoine étant le fait de son exposition au public (surveillance, maintenance de larges espaces de visite, personnel, etc.), le rôle du lieu dans l'expérience patrimoniale pourrait être ré-examiné tant à la lumière des nouvelles contraintes budgétaires que des opportunités de substitution par des plateformes virtuelles.

Si la découverte et la connaissance du patrimoine peuvent se faire *via* la médiation numérique, qu'est-ce qui justifie le déplacement physique ? Une telle évolution pourrait laisser place à des déplacements encore davantage liés à l'émotion. La relation fonctionnelle s'estompe au profit de l'émotion de l'expérience *in situ*. La mobilité numérique contribue à accorder une position centrale

¹²⁶ Si la question a été explorée, notamment pour l'UNESCO, pour les femmes et le patrimoine immatériel, il s'agit d'un champ peu abordé de façon plus générale.

à la relation : ce n'est pas le lieu *per se* qui compte mais sa capacité à faciliter les relations qui peuvent y être tissées.

Ces évolutions interrogent également la notion d'original : s'agira-t-il de se déplacer pour voir l'original ? Ou la copie authentifiée de l'original ? Les lieux culturels ne seront pas forcément fréquentés pour les *mêmes* raisons. La numérisation questionne ainsi strictement le registre de la présence au lieu, face à la multiplication des alternatives à une consommation patrimoniale *in situ*.

Plusieurs questionnements peuvent être introduits : Quelle est la fonction précise du lieu physique d'exposition d'objets patrimoniaux, et quelle est sa valeur ajoutée par rapport à des plateformes numériques¹²⁷ ? Dans quel cas le lieu est-il indispensable ? Peut-il être virtualisé sans perte de valeur ? Va-t-on vers de grands entrepôts de collections pour la plus grande partie des objets, dont l'exposition physique au public coûterait trop cher ? Leur consultation ne se ferait plus que virtuellement, par le biais de vastes plateformes virtuelles. Quelles régulations, et par exemple quels partenariats public-privé, pourraient régir les différents maillons de ce nouveau système patrimonial qui sont la sélection des objets, la numérisation, le stockage et la conservation physique, le stockage des données numériques, la conception et maintenance des plateformes virtuelles ?

Cette thématique a des impacts importants, notamment en termes de prise de décisions concernant la numérisation d'une partie du patrimoine français. Doit-elle se faire au bénéfice du non-maintien du patrimoine physique numérisé ? Avec des actions spécifiques en faveur de l'accès au patrimoine numérisé [coût, modalités techniques (*apps*), connectivité large bande, sécurisation] ? Avec une action spécifique à l'archivage dynamique de cette numérisation ?

vi. La fonction du patrimoine dans les transformations actuelles et futures du monde

Capitalisme financiarisé, tourisme, urbanisation semblent utiliser le patrimoine tantôt comme instrument du *cultural turn* du capitalisme, tantôt comme instrument de résistance à cette même mondialisation néolibérale. Le patrimoine crée de la centralité et légitime des marginalités. Il n'est plus extrait, sorti du monde, pour être préservé et pour « le » préserver, il est convoqué pour promouvoir une gestion des biens et des espaces communs. Il a pris une fonction de levier potentiel pour une régulation généralisée de la planète¹²⁸ qu'il convient d'explorer et d'analyser.

¹²⁷ De type Gallica pour le livre, ou Ina.fr pour la vidéo

¹²⁸ Le patrimoine se trouve investi de nouvelles fonctions sociales et spatiales, de plus en plus nombreuses (valorisation des espaces publics, création de centralité, catalyseur de gentrification ou inversement assureur de visibilité publique des couches sociales cachées ou marginalisées auparavant), qui s'ajoutent à sa fonction temporelle classique. Cette dernière se trouve elle-même profondément reconfigurée par le passage du paradigme de la transmission et conservation au paradigme de la conservation intégrée. D'une fonction d'extraction d'objets de la vie sociale « normale », la patrimonialisation tend à assumer une fonction de régulation généralisée d'objets (au sens de plus en plus large du terme) restant dans la vie sociale normale (réemploi de bâtiments patrimoniaux, transmission du patrimoine immatériel),

Cette relation apparaît comme un substitut au lien social ou à un État-providence en déroute. Il pose la question de l'émotion patrimoniale (intimité) pour/vers des émotions collectives (publiques et partagées), de la constitution d'un patrimoine « *trans* » : transfuge, transfert, transnational, transdisciplinaire.

Une relation personnelle, individualisée et interactive et constamment renégociée se crée entre les individus et le patrimoine. Ce rapport est construit par de nouveaux récits, intrigues, fictions, *storytellings*, c'est à dire tout un ensemble de nouvelles médiations autour de l'élément patrimonial en tant qu'« objet du désir et de plaisir ». Cette construction de relation « customisée » avec le patrimoine produit, *in fine*, des patrimoines multiples¹²⁹. Ceci n'est pas sans poser des questions :

Quel est le rapport à l'authenticité dans ce contexte de fiction auto-organisée (*self-organized fiction*) ? La recherche pourrait creuser l'hypothèse d'un changement de fonction du patrimoine dans la société, indissociable de l'hypothèse du changement de régime de patrimonialité dans la nouvelle étape de mondialisation esquissée dans la phase COMPRENDRE.

L'omnipatrimonialisation esquissée dans le scénario tendanciel tend à mettre en évidence le fait que dans le tout-patrimoine, les patrimoines sont dorénavant aussi égaux que les humains qu'ils mobilisent. Si la situation est bien plus complexe dans ses diverses applications, **il conviendrait d'explorer la façon dont il est aujourd'hui mobilisé afin d'asseoir des projets et des revendications, de réguler des conflits et de construire précisément cette égalité revendiquée.** Ceci amènerait également à explorer les temporalités de ces constructions patrimoniales, obéissant parfois à ce que Lucie Morisset¹³⁰ appelle « *le temps très court du patrimoine* », qui se résume parfois à la temporalité de l'action que celui-ci soutient.

vii. Le patrimoine constitutif des processus d'individuation

L'émergence d'une *Alien Gen* mondiale (nés à partir de 1990) dont les caractéristiques sociologiques sont particulièrement différentes des générations précédentes, tant du fait de l'acquisition numérique native que de l'émergence de nouvelles valeurs issues de la Transition (*enoughism*, fin des hiérarchies traditionnelles, etc.) ; l'augmentation continue des brassages interethniques et des migrations mondiales ; les aspirations d'une reconnaissance de la différence (droit à la différence, qu'elle soit ethnique, sexuelle, religieuse, politique, physique) en tout lieu de

confluant ainsi tendanciellement avec la quête de « durabilité » : la notion de recyclage, présentée parfois comme contradictoire avec la conservation du patrimoine, peut être pensée inversement comme constitutive d'une conception renouvelée de celui-ci.

¹²⁹ La notion du post-patrimoine peut ici être évoquée en rapport avec la notion de post-touriste (John Urry, *The tourist Gaze*, London, Sage, 2002) : une pratique du patrimoine maîtrisée par les individus, avec leurs propres codes, qui dictent, de façon personnelle, les registres d'authenticité mobilisés par l'expérience. L'authenticité se déplace ainsi de l'objet (virtuellement faux), à la relation qui est établie avec lui (considérée, elle, comme authentique).

¹³⁰ Lucie Morisset, intervention au colloque de clôture de l'ARP.

la planète ; le déploiement exponentiel du numérique dans tous les domaines de l'activité humaine, reconfigurent largement la place de l'individu au sein de la société.

Si l'idée de patrimoine s'est historiquement construite sur le *régime de l'appartenance* (nationale, régionale, identitaire), le processus d'individuation met en cause cet état des faits : on ne peut plus être appartenant quand on se perçoit comme un individu unique¹³¹. On vit de plus en plus le patrimoine dans un *régime de référence*. Celui-ci, bien plus souple, aborde le patrimoine comme un objet dont on se saisit, dans une approche parfois joueuse et expérientielle, mais qui n'est plus de l'ordre de cette relation d'appartenance qui l'a fondé.

Les institutions et experts scientifiques, « traditionnels » dépositaires des missions de labellisation patrimoniale, voient en effet leur rôle relativisé par les dynamiques communautaires créées autour d'objets matériels ou immatériels, qui aboutissent à une création de patrimoine de façon désintermédiée. Les fortes contraintes exercées sur les finances publiques, et le relatif désengagement des pouvoirs publics qui en résulte, renforcent cette recomposition des processus de patrimonialisation au profit des individus.

Ces processus s'emballent par les nouveaux médias numériques, qui permettent l'accélération des échanges d'information et des contributions individuelles. **De nouvelles approches de médiation** renouvellent le rapport émotionnel entre **individu et objet patrimonial**, notamment grâce à de nouveaux outils numériques accessibles à partir d'une gamme de plus en plus large d'objets connectés (terminaux mobiles, lunettes en réalité augmentée, montres, etc.). L'expérience sensorielle du consommateur/pratiquant/visiteur est accrue par des applications reposant sur la réalité augmentée, la reconnaissance d'image ou de forme, ou l'immersion dans des univers en 3 dimensions. Elle est également de plus en plus mise en scène à travers de nouveaux modes de mise en récit et de *storytelling* transmédia, ludiques, interactifs, *customisés* à volonté.

Ce tournant des régimes de relation au patrimoine (d'un régime d'appartenance à un régime de référence), dans le contexte d'individuation au sein des sociétés contemporaines représente une piste de recherche majeure. Quelles sont les processus de transmission patrimoniale dans ce contexte désintermédiatisé, « customisé », auto-référencé ? Quelle place le patrimoine tiendra-t-il encore, au cours des 30 prochaines années, dans la constitution et le maintien de l'identité culturelle d'un individu ?

viii. Normes patrimoniales et remise(s) en question.

Qu'est ce qui est légitimement patrimonial et qu'est ce qui ne l'est pas ? Comment tenir compte des différentes normes patrimoniales dans les échanges culturels, sociaux, économiques ? Comment sont produites les normes patrimoniales, par qui, et pour qui ? Comment les différents ordres qui

¹³¹ Marcel Gauchet, *La Démocratie contre elle-même*, Paris, Editions Gallimard, 2002 ; *La Condition historique*, Paris, Editions Stock, 2003.

nous gouvernent – économiques, religieux, politiques – s’accommodent-ils des normes patrimoniales ? Quelles normes patrimoniales produisent-ils ? Se pose ainsi de manière permanente la question de l’internormativité dans le patrimoine.

Le patrimoine a été généralement associé à une relation au temps passé et à l’identité. Aujourd’hui, il semble plutôt relié aux problématiques de la **durabilité et de la territorialité**, c’est-à-dire à des projections vers le futur ou vers l’ailleurs. Sommes-nous entrés dans un nouveau régime patrimonial ? Ou bien faut-il réinterroger les hypothèses passées à l’heure où les risques majeurs semblent posés par le changement climatique et la mondialisation de l’économie ? Notre relation au patrimoine est en fait faite de temporalités multiples : temporalité de l’événement festif, temporalité de la mémoire longue, temporalité de la préservation matérielle, temporalité du partage, temporalité de la transmission, temporalité de la biographie sociale des objets.

Cette thématique de recherche pose également la question de **l’inter-normativité** qui implique l’idée d’un processus collaboratif de production de la norme. Cet aspect revêt des dimensions multiples. Il invite à réfléchir en termes de **pluralisme juridique**, dans la mesure où l’objet patrimoine est un objet aujourd’hui partagé et saisi par des sources multiples, qui déborde très largement le cadre initial. Il ouvre également à un questionnement sur la pluralité de sources normatives : le droit mais aussi les usages, les normes professionnelles et techniques, la déontologie. Une dimension comparative des processus de production de la norme (issue des usages, des différentes catégories d’acteurs, etc.) ; une interrogation sur les différents niveaux de règles (au plan local, européen, international, etc.). Elle concerne également les processus de patrimonialisation très complexes avec des transferts culturels comme la prise en compte des normes étrangères par les acteurs locaux ou la re-catégorisation du patrimoine en raison des échanges et des mobilités croissants.

Cette thématique implique fondamentalement de s’interroger sur les « modes de régulation du patrimoine », ce qui permet une entrée très riche et interdisciplinaire sur les modes de production de la norme en termes de patrimoine, de plus en plus non européens et qui doivent s’adapter aux nouveaux pays émergents, les processus de régulation collective et les conflits ou encore la question du bien public et du bien commun.

B. MOBILITÉS

La mobilité a été abordée au sein du consortium PA.TER.MONDI en tant que thématique englobante dans l'approche prospective du patrimoine.

La nouvelle étape de mondialisation, en suscitant une multiplication, une diversification et une extension des mobilités, des migrations et des circulations produit une société nomade. Elle conduit à une transformation non seulement des branches des sciences sociales spécialisées dans l'étude des mobilités, mais plus largement des sciences sociales dans leur globalité.

Les études récentes remettent en cause l'opposition classique entre territoire et mobilité¹³². Elles abordent des mobilités hybrides ou des continuums de mobilités. Elles introduisent la notion du "mobility turn", c'est-à-dire une transformation *par* la mobilité [(Urry 2000), Cresswell (2006, 2002), Cresswell et Hoskins (2006)¹³³].

Ces évolutions touchent le patrimoine de façon inédite, à la fois qualitativement et quantitativement et introduisent la question de la production ou de la transformation du patrimoine par la mobilité.

Or, dans le champ patrimonial, les mobilités sont en effet, traditionnellement, peu abordées. Lorsqu'elles le sont, c'est en général uniquement sous l'angle des mobilités touristiques, abordées comme extrinsèques au champ patrimonial.

Les travaux de l'ARP ont permis de contester cette façon d'aborder habituellement la patrimonialisation par la territorialité et la sédentarisation pour s'intéresser à la façon dont le patrimoine se produit dans un contexte de mobilités et de migrations et *par* les mobilités et les migrations. Ils ont ainsi mis en cause le modèle (spatial) du patrimoine fixe, par la suite « consommé » par les mobilités afin d'explorer la façon dont les mobilités produisent du patrimoine. Ils ont considéré les mobilités comme *coproductrices* de patrimoine et donc *co-constitutives* du champ patrimonial, renvoyant à un nouveau régime de patrimonialisation et à un « hyper-patrimoine » associé à l'entrée dans l'ère de l'hypermobilité.

Ils ont également pris en compte la façon dont la mobilité des capitaux et des intérêts financiers, dans un contexte d'économie mondialisée, interviennent également dans la redéfinition des rapports au patrimoine.

Cette approche instaure des ruptures par rapport à la façon de poser la question de la production du patrimoine. Elle aborde le patrimoine comme un objet-frontière, qui se fabrique dans des réseaux et qui a *besoin* de mobilité pour se construire.

¹³² Alain Tarrus, « Territoires circulatoires et espaces urbains », *Annales de la Recherche Urbaine*, 1996, n°59-60.

¹³³ John Urry, *Sociology Beyond Societies: Mobilities for the Twenty-First Century*, London, Routledge, 2000.

Mimi Sheller et John Urry, "The new mobilities paradigm". *Environment and Planning A* 38 (2), 2006, 207-226 ; Tim Cresswell, *On the move: mobility in the modern Western world*, Londres, Routledge, 2006 ; Cresswell, T. and Hoskins, G. "Producing immigrant mobilities" in Cresswell, T., *On the move: mobility in the Western world*, Londres, Routledge, 2006 ; Tim Cresswell, T. et Ginette Verstraete, *Mobilizing place, placing mobility: the politics of representation in a globalized world*, Amsterdam, Rodopi, 2002.

Les travaux de l'ARP ont abordé à la fois :

- Les **mobilités des personnes** (individus, groupes), qu'elles soient subies ou choisies (migrations, diasporas, déplacements, tourisme) ;
- La **circulation des biens patrimoniaux** ;
- Les **circulations des idées et des images**.

Plusieurs « situations » ont été identifiées par le consortium PA.TER.MONDI, révélatrices des patrimonialisations contemporaines *dans et par* les mobilités.

THEMATIQUES DE RECHERCHE

- i. La fabrique touristique du patrimoine
- ii. Mobilité et hybridations patrimoniales
- iii. Patrimonialisation des diasporas / patrimonialisation en diaspora
- iv. La circulation des œuvres et la nouvelle géographie patrimoniale planétaire
- v. La notion du patrimoine dans un monde circulant

i. La fabrique touristique du patrimoine

Alors que les analyses insistent sur le fait que le tourisme « consomme » un « déjà-là » patrimonial, nous sommes entrés dans un système où il « produit » au contraire du patrimoine, par la reconnaissance d'artefacts ou de mentefacts n'ayant pas eu auparavant ce statut patrimonial, mais aussi de plus en plus par le pilotage de (re)constructions « patrimoniales »¹³⁴.

Si nous ne sommes pas devant des problématiques *stricto sensu* nouvelles car depuis que le tourisme existe, il a « produit » des patrimoines, l'importance des mobilités contemporaines invite à se demander si le phénomène lui-même ne change pas de nature. La nouvelle étape de mondialisation s'accompagne d'un nouveau rapport au territoire qui reconfigure le tourisme, le patrimoine et leurs relations. L'entrée dans l'ère de l'hypermobilité¹³⁵ et dans une « société nomade »¹³⁶ permise par la nouvelle révolution des transports et par un nouveau rapport aux frontières conduit à une croissance et à une complexification des mobilités touristiques à différentes échelles spatiales et temporelles. Mais elle transforme aussi la patrimonialisation qui entretient des rapports croissants à la circulation. Loin de se construire dans l'enracinement des territoires, comme un bastion contre la « circulation », il devient parfois le produit-même de l'espace transactionnel. Il est le résultat de transactions globalisées de capitaux, flux, symboles,

¹³⁴ Aujourd'hui, il construit même des cathédrales : c'est le cas de la Sagrada Familia (dont le financement pourrait être qualifié de *crowdfunding in situ*).

¹³⁵ François Ascher, *Métapolis ou l'avenir des villes*, Paris, Edition Odile Jacob, 2010.

¹³⁶ Rémy Knafou, *La planète nomade, les mobilités géographiques aujourd'hui*, Paris, Belin, 1998.

labels et expériences, dans lesquels le tourisme joue un rôle à la fois d'orchestrateur, d'ordonnateur et de brasseur. La globalisation des industries touristiques fait du tourisme un producteur de plus en plus important d'un patrimoine marchandisé. Elle implique une double logique en tension de *standardisation* et de *différenciation* des territoires. Les mobilités des touristes et des élites transnationales jouent un rôle majeur dans la patrimonialisation des sites, des objets, des traditions : ceci concerne à la fois les mobilités d'affaires qui participent de la « mise aux normes » esthétique et patrimonialisante des lieux de vie professionnelle, et les élites résidentielles qui, entre Riad marocain, pied-à-terre parisien ou résidence secondaire kényane, prescrivent, par leur regard et par leurs sensibilités, la reconnaissance patrimoniale qui s'en suit. Ce rapport est certes dialectique faisant de cette reconnaissance le produit d'un échange avec les populations locales (V. Veschambre) ; il n'en demeure pas moins que le global regarde, sélectionne, trie et érige en objet patrimonial les lieux qui auraient possiblement d'autres destinées dans un contexte d'un monde différemment cloisonné. Ces deux processus (de « production » et de « consommation » patrimoniale globalisées) interfèrent depuis la fin des années 1970, avec les mobilités touristiques sur les sites du patrimoine dans une relation de rétroaction continue. Ils sont entrés depuis les années 1990-2000 dans une nouvelle ère. La nouvelle division internationale du travail bouleverse en effet un tourisme historiquement européo-centré : les pays émergents notamment asiatiques deviennent de nouveaux foyers majeurs d'émission et de réception touristique. Elle ouvre également de nouveaux terrains à la patrimonialisation¹³⁷. Dans les pays émergents, les bouleversements socio-spatiaux consécutifs à l'ouverture économique et à l'accélération de l'industrialisation menacent le bâti et les modes de vie traditionnels et conduisent, à côté de spectaculaires destructions¹³⁸, à l'essor du patrimoine urbain, vernaculaire et immatériel, à des fins touristiques et identitaires. Pourtant, l'ambivalence fondamentale du processus mérite d'être soulignée : cette patrimonialisation de réaction à la mondialisation s'effectue à la fois pour *s'insérer* dans ses logiques, via l'attractivité touristique et pour *lutter contre* ses effets destructurants¹³⁹.

Ces évolutions invitent à voir le tourisme comme un des facteurs majeurs de la production sociale du patrimoine, ce qui n'a été abordé que dans la marge par la recherche française ou européenne. **A fortiori, les conséquences de ces évolutions sur les territoires et leur positionnement, sur l'économie touristique, sur l'émergence de pôles patrimoniaux et sur l'identité restent**

¹³⁷ La mondialisation la plus évidente du patrimoine est portée par la labellisation internationale de l'UNESCO, depuis la Convention du Patrimoine mondial de 1972. Son rapport au processus de mondialisation se révèle là encore fondamentalement ambivalent : d'une part, l'UNESCO lutte contre les effets destructeurs de la nouvelle étape de mondialisation de l'économie ; d'autre part, elle participe d'une mondialisation des valeurs et contribue à une circulation transnationale des expériences et à une construction de normes internationales.

¹³⁸ Par exemple des *hutongs* de Pékin et des *lilongs* de Shanghai

¹³⁹ Un autre scénario pourrait en effet évoquer "une mondialisation où ce seraient les forces progressistes de la culture qui s'approprieraient celles du capital et non l'inverse". David Harvey, *Géographie de la domination*, Paris, Les Prairies ordinaires, 2008, p. 55. Ces mouvements s'exercent aussi par une valorisation identitaire et économique des cultures autochtones.

aujourd'hui largement sous-étudiées, malgré des enjeux économiques, sociaux, politiques et géopolitiques conséquents.

Une thématique de recherche émerge ainsi autour du tourisme patrimonialisateur, de la fabrique touristique du patrimoine, de la « patrimonialisation ».

ii. Mobilité et hybridations patrimoniales

108

Le patrimoine a certes toujours été le produit d'hybridations, mais l'accélération de la mobilité complexifie, démultiplie, reconfigure les hybridations patrimoniales et leurs résultats.

Loin d'être isotrope dans l'espace et dans le temps, l'hybridation s'exprime par des « nœuds » qui sont importants à étudier, car ils constituent en quelque sorte à la fois les fronts pionniers et les limites de l'hybridation patrimoniale, dont il nous importe d'imaginer les horizons.

Deux situations opposées peuvent être identifiées, avec toute la gamme des possibles entre elles : la circulation ouverte des objets patrimoniaux, des idées et des individus ; celle d'un repli identitaire et d'un enfermement sur soi. Il est intéressant de travailler sur les acteurs de la « circulation » et du « repli », qui pourraient être incarnés par les figures du « passeur » et du « défenseur ».

- La **figure du passeur** peut être incarnée par les populations transnationales, trans-ethniques, transculturelles (élites transnationales, experts internationaux, touristes...). Ils sont les pionniers de la circulation des idées, des modèles, des pratiques et, *in fine*, d'une nouvelle production sociale de patrimoines globalisés, hybrides.

Au-delà des touristes, le rôle des élites transnationales participe également de la production du patrimoine, en particulier urbain, par leur fréquentation (tourisme, tourisme d'affaires, longs séjours) et parfois leurs stratégies foncières (résidences secondaires dans des bâtiments patrimonialisés). Les collectivités locales contribuent à la création d'une plus-value reposant sur la production d'un paysage qui véhicule une image renvoyant à un style de vie « classant », qui à son tour alimente la production du patrimoine.

- La **figure du défenseur** peut être, quant à elle, incarnée par les populations et les acteurs qui militent pour les valeurs « locales », nationales, culturelles, religieuses qui, sans être forcément reconnues comme patrimoniales, entrent en collision avec les patrimoines (d'autres « défenseurs » ou d'autres passeurs).

On peut ainsi s'interroger sur la volonté, l'intention, les moyens des « passeurs » de créer des passerelles, de trouver ou d'inventer des discours, des sensibilités, des regards, des fictions, des *storytellings* « circulants », transculturels et translinguistiques, et sur ceux des « défenseurs » à ériger des frontières. Sans oublier pour autant que les « passeurs » cherchent fréquemment des formes d'ancrage à travers le patrimoine (être *de* quelque part) et que les « défenseurs » prennent

souvent conscience qu'ils ont intérêt à « aller voir ailleurs » pour y puiser répertoires d'action et formes de légitimation.

Plus généralement, une thématique de recherche s'esquisse autour de « l'ambivalence » des hybridations patrimoniales ; travailler sur l'hybridation, passer d'un univers culturel à l'autre, pose la question de la « traduction » et implique de travailler sur « l'ambivalence »¹⁴⁰ (Homi K. Bhabha). Comment cerner les espaces interstitiels, les tiers espaces¹⁴¹ du patrimoine ? Quels sont ces tiers états ? Comment analyser ces évolutions dans un contexte de création de lieux de « brassage » (le Louvre Abu Dhabi par exemple) d'une échelle dans précédent ? Le niveau de réflexivité des sociétés contemporaines, très différent de celui qui a prévalu au moment de la création des institutions de gestion du patrimoine, invite à creuser la question des hybridations comme une des pistes majeures.

iii. Patrimonialisation des diasporas / patrimonialisation en diaspora

La patrimonialisation dans un contexte diasporique suit des voies différentes, voire divergentes. « *Diasporique, le patrimoine est plus typique qu'en sa terre d'origine* » (Wobst, 2010). Dans les diasporas, les gens ne sont pas seulement séparés de leur patrie par l'espace, ils le sont aussi par le temps. *L'habitus* patrimonial parfois peu problématisé dans le pays d'origine est à mettre au regard d'une construction plus complexe associant la culture d'origine et les dynamiques locales du pays de résidence. Comment analyser les dynamiques et les paysages patrimoniaux diasporiques construits à l'intersection entre le « bagage » symbolique / affectif des populations diasporiques et le contexte des lieux d'accueil ? Quelle analyse dans le cas des territoires « plaques tournantes » d'une main d'œuvre en provenance du monde entier ? Comment se négocie le rapport à l'identité ou de l'appropriation dans ces contextes ? Quel rôle joue le patrimoine ?

De façon plus générale, comment se construit la question de l'appartenance et de l'appropriation du patrimoine dans un contexte d'hyper-mobilité ? Si les biens patrimoniaux géographiquement éloignés sont appropriés sur le plan symbolique et affectif par des populations de plus en plus diverses, du fait de séjours touristiques qui ont permis de les connaître et de les pratiquer ; d'une résidence prolongée ; d'une connaissance et d'un rapport émotionnel construit par la circulation des images et le numérique. qu'est-ce que cela implique pour les identités des individus et des groupes sociaux? **L'appropriation des patrimoines par les uns implique-t-elle une désappropriation, un sentiment de dépossession, par les autres et des formes de tensions, voire de conflictualités ? Peut-on voir inversement se constituer des formes d'alliances, de coopérations, entre différents acteurs de l'appropriation (affective, juridique ou identitaire)**

¹⁴⁰ Homi K. Bhabha. *Location of Culture*. London, Routledge, 1995.

¹⁴¹ Intervention de Marc Abelès au colloque de clôture.

du patrimoine ? Et quelles sont les implications pour l'économie ? Élargit-elle le cercle des parties-prenantes et de leur implication financière¹⁴² ? De quelle façon les mobilités contemporaines et leurs disparités (l'hypermobilité de certains groupes et individus et l'immobilité relative ou totale d'autres) redéfinissent le rapport au patrimoine, à son appropriation, ou à son désinvestissement ?

Une thématique de recherche émerge ainsi autour de la question des patrimoines diasporiques, de l'immigration, et des rapports entre terre de diaspora et terre d'origine. Elle constitue non seulement un secteur peu exploré de la recherche, mais plus fondamentalement un défi épistémologique par rapport à la conception dominante du patrimoine (ancré).

iv. La circulation des œuvres et la nouvelle géographie patrimoniale planétaire

Dans un contexte d'échanges et d'appropriations temporaires qui dessine en Europe une sorte de « Grand Tour » des objets, on observe une circulation de biens de musées qui n'est pas sans évoquer celui des premiers touristes de l'époque moderne.

Le développement international des expositions temporaires a connu une expansion inédite, tant par le nombre et la diversité des partenaires engagés que par l'étendue des objets concernés. Cette circulation menace parfois l'intégrité des œuvres, et rend les collections permanentes elles-mêmes temporaires, sous forme de configurations changeantes en relation avec les créations de musées-succursales, les échanges et les prêts de longue durée.

Les mobilités engagent un réexamen des conditions traditionnelles de propriété publique dans certains pays¹⁴³ au profit de nouvelles règles internationales qui permettraient les ventes et les échanges. La question de la mobilité des œuvres soulève des questions d'éthique : prêt, contre-prêt, réunion temporaire de morceaux de patrimoine dispersés, reterritorialisation temporaire négociée entre musées ou associations de musées, ou bien encore compensation comme alternative à la restitution.

Le devenir des objets déplacés depuis des sites colonisés, parfois terminé par un processus de restitution, après des guerres ou des règlements à l'amiable, constitue un autre exemple de circulation d'objets, entre décontextualisation et (ré)-appropriations. **Les discours politiques et juridiques, parfois même judiciaires, mais aussi les considérations religieuses, ritualisées, qui entourent généralement de telles restitutions constituent en eux-mêmes des objets d'étude pour les sciences humaines et sociales de la patrimonialisation.**

¹⁴² Par exemple des patrimoines "maintenus" par des communautés résidant dans d'autres pays.

¹⁴³ Même si l'inaliénabilité demeure en France une référence aujourd'hui obligée.

Comment statuer sur les questions relatives à la relocalisation/reterritorialisation d'œuvres déterritorialisées à l'occasion de guerres, de colonisation, en contexte de domination des puissances occidentales ? Ces questions se posent aujourd'hui dans les différentes parties du globe dans des termes totalement nouveaux.

Ces considérations font apparaître les limites du contrôle muséal sur les objets. Ces limites apparaissent nettement dans certains décalages entre l'échelle des musées et la qualité des objets : ainsi pour des objets associés à des modalités d'attachement local, trop exclusif pour un musée trop lointain ou trop imposant, ou, à l'inverse, pour des objets tenus pour trop précieux pour la qualité de l'institution censée les abriter ou les recueillir à l'avenir. **Il semble important d'inventorier ces mobilités ou immobilités paradoxales ou problématiques afin d'envisager les limites de la stabilité des musées et leurs frontières mouvantes.**

De quelle façon le patrimoine et son appropriation permettent-ils d'analyser et de renégocier les revendications à la dignité humaine, à l'identité, à la maîtrise de son espace ? De quelle façon le rapport au patrimoine pré et *post*-colonial permet-il d'analyser les rapports à la domination, aux flux migratoires ?

Au-delà des objets, les **nouvelles antennes** de musées introduisent des nouvelles problématiques, nationalement et internationalement (sécurité, rapports politiques et géopolitiques, questions éthiques et civiques). **Comment évolue le paysage patrimonial suite à ces mouvements d'œuvres vers des grandes expositions internationales ou des grands musées (antennes délocalisées, etc.) ? Quelles sont les implications de la généralisation des «expositions planétaires», mettant en place un paysage patrimonial caractérisé par une concentration de patrimoines, en particulier des œuvres majeures, de moyens, de publics ?**

v. La notion du patrimoine dans un monde circulant

L'UNESCO, avec le Patrimoine Mondial, d'autres ONG ou des centres comme le Getty élaborent des normes qui établissent une hégémonie de fait. Or, l'eurocentrisme des normes et doctrines est mis en cause par le développement de centres de décision, de formalisation des doctrines et de formulation d'une notion du patrimoine différente, voire divergente, de celle des foyers originaux¹⁴⁴.

La notion du patrimoine, telle qu'elle est formulée dans des contextes extra-européens, irrigue, enrichit, modifie et met en cause la notion de patrimoine « à l'eurocentrée ». Plusieurs questions en découlent et sont à lier aux hybridations, aux tensions dans lesquelles ces processus prennent

¹⁴⁴ Même si la notion de « patrimoine inclusif » a été largement développée depuis la décennie 1970 dans le cadre de projets politiques culturels européens, tant dans l'Europe latine que dans l'Europe anglophone, autour d'une sorte de concurrence autour de la « nouvelle muséologie » notamment.

place, à la réception, à l'intégration et à la reformulation de la notion du patrimoine à « l'européenne » mise à l'épreuve par une mondialisation dans laquelle l'Europe n'a plus le rôle hégémonique et où l'on constate une délocalisation ou un éclatement des arènes patrimoniales.

Cette mobilité remet en cause les systèmes de valeurs et d'authenticité élaborés dans chaque contexte. Ces évolutions questionnent les chartes sur lesquelles se sont appuyées au cours des dernières décennies les appréciations du patrimoine (ex. la Charte de Venise). **Comment ces grands textes doctrinaux conçus *par* ou *pour* l'Occident et pour un usage « interne » se mettent aujourd'hui à l'épreuve du monde ? Et comment sont-ils rediscutés, réécrits, reconçus, avant de revenir éventuellement vers le monde occidental ?**

C. VALEURS

Les valeurs qui ont fondé le système patrimonial (la valeur historique ou la valeur artistique notamment) semblent aujourd'hui remises en question, relativisées, voire remplacées par d'autres valeurs, dans le cadre d'un nouveau régime de patrimonialité. L'élargissement du champ patrimonial, l'affirmation forte du patrimoine immatériel, le rapprochement entre patrimonialisation et création, l'emprise croissante du numérique sont autant de causes de bouleversements dans la production de la valeur patrimoniale. Identifier ces processus de valorisation qui accompagnent les processus de patrimonialisation contemporains représente un des enjeux mis en évidence par l'atelier de réflexion prospective PA.TER.MONDI.

De nombreux auteurs ont relevé que la valeur du patrimoine ne préexiste pas à son identification mais qu'elle en résulte, opération qualifiée de « convention patrimoniale ». Cette convention qui peut être expresse (listes, labels, inventaires, etc.) ou tacite (savoir-rare transmis de manière coutumière de génération à génération sans nécessairement être reconnu par un label), par le haut (institutions culturelles) ou par le bas (mobilisations habitantes, associatives) peut faire intervenir des acteurs nombreux, et différents, parce que se situant à des niveaux variés de l'organisation sociale ou internationale. Il en résulte des combinaisons variées et des conflits possibles. Ainsi la distinction entre patrimoine universel et patrimoine des nations a redéployé les conflits que l'on a connus entre patrimoine des nations et patrimoines des communautés. On peut rattacher à cette opposition la dichotomie patrimonialisation/matrimonialisation qui renvoie à une opposition entre affectivité et non affectivité, entre patrimoine « froid » et patrimoine « chaud ». Si les racines de ces conventions peuvent être historiques, artistiques, politiques ou même économiques, elles proviennent de plus en plus de réflexions sur le sens que l'on entend donner au développement soutenable. Ainsi retrouve-t-on ici le culte des monuments avec sa version ancienne : le monument donne un sens au monde qui l'entoure ; et sa version moderne : le monde utilise le monument/patrimoine pour se donner du sens.

Plus largement, dans ce croisement entre sensibilité patrimoniale et idéologie du développement durable, c'est le monde lui-même, la planète entière, qui tend à prendre valeur patrimoniale, compte tenu d'une prise de conscience de sa finitude, de sa fragilité et du risque de sa perte. Dans une indifférenciation croissante, nous l'avons souligné, entre registres de la culture et registre du vivant, humain compris.

Il existe également des pôles dans l'identification de ces valeurs, chacun d'entre eux soulignant des modalités de sa réalisation, de son appropriation et même de son financement. Trois pôles sont généralement reconnus :

La valeur d'existence est la valeur que l'on accorde au patrimoine, matériel ou immatériel, pour le simple fait d'exister. La reconnaissance de son existence s'appuie sur le sens qu'il confère à un

territoire ou une communauté, quelles que puissent être ses modalités d'usage ou les pratiques qu'il suscite, à ceci près bien entendu qu'il doit alors être conservé et transmis. Cette valeur agit en quelque sorte comme une métadonnée pour la société.

La valeur d'usage s'y ajoute dès lors que l'on peut y accrocher des pratiques ou des usages qui enrichissent la vision et lui confèrent peut être des ressources pour aider à sa conservation.

La valeur relationnelle ne repose pas sur le patrimoine en soi ou les services que l'on en retire mais sur le lien que le patrimoine crée entre les individus. C'est l'effet producteur de communautés ou de liens et de synergies qui intervient ici. Il ne se confond pas nécessairement avec la valeur d'existence car il suppose quelque chose de plus : une reconnaissance active mutuelle même si celle-ci puise aux racines de la valeur d'existence.

Dans le cadre du nouveau régime de patrimonialité que nous avons identifié, ces trois pôles semblent plus ou moins prégnants.

La valeur d'existence semble travaillée par la remise en question du caractère intemporel, voire éternel de la notion de patrimoine. Si les sociétés, les groupes et les individus ont plus que jamais besoin de donner du sens aux collectifs auxquels ils se réfèrent et aux territoires qu'ils habitent, les références patrimoniales semblent aujourd'hui, moins stables, plus flexibles.

La valeur relationnelle semble prendre une importance croissante, ce qu'exprime fort bien la place prise aujourd'hui par la référence au patrimoine immatériel. Même pour ce qui concerne les patrimoines matériels (objets, édifices), la question du sens qui leur est accordé, du rapport que l'on entretient avec eux (mise en scène, évènementiels...), est devenue toute aussi importante en matière de valorisation que la stricte référence à leur matérialité.

Enfin, la **valeur d'usage**, qui renvoie à la notion de ressource, est fortement travaillée par les logiques de marchandisation qui pénètrent toutes les sphères de l'existence, y compris celles qui sont associées, comme le patrimoine, à l'idée de bien commun. Dans un tel cadre, identifier et donner une valeur économique au patrimoine apparaît essentiel dans le contexte de sociétés où coexistent, pour des raisons diverses, des demandes très fortes et croissantes de protection du patrimoine d'un côté, et des arbitrages de plus en plus aigus sur le montant des ressources qu'il est possible de consacrer à leur conservation de l'autre.

THEMATIQUES DE RECHERCHE

- i. Quels arbitrages entre valeurs ?
- ii. Valeur matérielle, valeur immatérielle : pondérations, évolutions, hiérarchies
- iii. Quel régime de protection juridique pour le nouvel état du patrimoine ?
- iv. Hyper-choix et valeur d'accessibilité

i. Quels arbitrages entre valeurs ?

Les acteurs nationaux, en particulier, ou décentralisés attribuent-t-il toujours aujourd'hui, et attribueront-t-il dans les années à venir, de la valeur *politique* à tel ou tel type de patrimoine ? Dans un contexte français et européen allant dans le sens de la décentralisation, s'appuyer sur des valeurs clairement énoncées permettrait de conserver le rôle régalien des États centraux. Les évolutions esquissées sembleraient toutefois aller dans le sens d'une dépolitisation ôtant la légitimation patrimoniale aux États. Ceux-ci s'affirment de plus en plus à des niveaux supranationaux (comme par exemple l'UNESCO). **De quelle façon le recul ou le repositionnement du politique en tant qu'impulseur de la valeur patrimoniale au profit du local, du communautaire, du privé, de l'individuel, modifie-t-il le paysage patrimonial ?**

Dans un contexte où la valeur attribuée par un acteur principal (expert, État, etc.) entre en concurrence avec des valeurs attribuées par d'autres acteurs, de quelle façon se fait l'arbitrage de valeurs ? **Comment des arbitrages internationaux (l'UNESCO et ses organismes conseil essentiellement), nationaux (États et administrations centrales), locaux (associations, communautés patrimoniales, habitants, etc.) se télescopent-ils ? Et surtout, comment ces arbitrages se font dans un contexte d'incertitude (abolition, contestation ou relativisation des critères, dogmes et doctrines établis) ? Comment se construisent les priorités et les hiérarchies de valeurs de façon « juste » ?**

La *glocalisation* brouille les frontières du local et du global. Elle fait intervenir dans la sphère du local des valeurs dictées par des populations extérieures. **De quelle façon ces « regards extérieurs » contribuent-ils à produire des systèmes de valeurs différents ? Qui définit et contrôle ces attributions et définitions de valeurs ? Et qu'est-ce que cela implique localement sur le plan économique, social, politique, environnemental ?**

De quelle façon sont (re)négociés, dans les différents contextes, les interrelations entre les trois pôles de la valeur du patrimoine (valeur d'existence ; valeur d'usage ; valeur relationnelle) ? Certaines de ces interrelations sont bien identifiées dans des contextes précis (par exemple la plus-value immobilière conférée par un patrimoine matériel) mais d'autres le sont moins (comme la valeur d'usage des savoir-faire rares). **Face à la privatisation du patrimoine, ne convient-il pas de définir un droit d'usage qui ne repose pas exclusivement sur le droit de propriété ?** Le

patrimoine peut-il au même titre que l'air ou l'eau être revendiqué dans la sphère des biens communs ?

Le financement du patrimoine continuera-t-il à être un financement de l'exceptionnel soumis aux aléas des donations publiques et privées ou peut-il devenir un financement permanent reposant sur des grappes d'activités compatibles avec des critères d'authenticité et d'intégrité véhiculés par la valeur d'existence ?

Dans la société urbaine qui catalyse les conflits entre rareté des espaces et contraintes patrimoniales, quels arbitrages envisager ?

Il faut enfin s'intéresser à l'envers de la production de valeur patrimoniale : comment peut-on analyser le déni de valeur, l'abandon progressif du patrimoine, le délaissement, l'oubli ?

ii. Valeur matérielle, valeur immatérielle : pondérations, évolutions, hiérarchies

Alors que dans la plupart des cas un bien patrimonial est valorisé en tant que sémiophore (porteur de sens et donc d'une immatérialité), les codes de valeur attribuées s'attachent essentiellement à sa matérialité, considérée nécessaire pour lui assurer une fonction mnémonique, symbolique ou identitaire. Le développement des sensibilités vis-à-vis du patrimoine immatériel est-il en train de bouleverser l'hégémonie de la matérialité sur les valeurs, caractéristique de la production patrimoniale des XIX^e et XX^e siècles? Est-il en train de déplacer la valeur vers l'humain, le performatif, le cérémonial, le collectif, le relationnel, vers des conditions qui sont en mesure d'assurer la capacité de la société de recréer à sa guise la matérialité? L'attention portée au patrimoine immatériel, peut-elle en ce sens faire fléchir le fétichisme de la matérialité? Quel rôle le numérique peut-il jouer dans ce processus? Sommes-nous en train d'évoluer vers une dématérialisation patrimoniale, dans le sens d'une dé-fétichisation de la matière, devenue la variable secondaire, au profit de la capacité des sociétés à reproduire le patrimoine *via* l'attachement aux savoir-faire garantissant la capacité de reproduire une matérialité ou *via* les reproductions numériques? **De quelle façon ces sensibilités et attachements patrimoniaux mettent-ils en cause les approches de conservation? Comment repositionnent-ils les recherches sur les matériaux?**

Quels sont les éléments qui peuvent intervenir dans l'évolution des valeurs (authenticité, intégrité, rareté) ? De quelle façon l'authenticité en particulier intervient-elle dans la définition de la valeur? Peut-on faire l'hypothèse que le développement de la valeur relationnelle relativisera l'importance de l'authenticité conçue dans sa dimension matérielle?

De quelle façon l'intégrité intervient-elle dans les systèmes de valeur? De quelle façon l'abondance patrimoniale, présentée dans scénario tendanciel de « l'omni-

patrimonialisation », intervient-elle sur la valeur ? De quelle façon recrée-t-on de la valeur : En récréant de la rareté ? En personnalisant « son » patrimoine et, par extension, la valeur qui lui est accordée ?

Quel est l'impact du numérique sur la valeur ? En facilitant les copies, les reproductions, l'accessibilité de façon plus générale, bouleverse-t-il des valeurs fondées « traditionnellement » par la rareté et assiste-t-on à une dévalorisation du fait d'un accès plus aisé matériellement ou immatériellement ?

iii. Quel régime de protection juridique pour le nouvel état du patrimoine ?

Il existe une difficulté certaine d'appréhension de la notion de valeur d'usage pour des patrimoines qui, soit n'ont pas perdu leur fonction d'usage et tirent précisément leur valeur de ce qu'ils restent en usage (le patrimoine instrumental, par exemple), soit encore, trouvent de nouveaux usages. Cette notion d'usage patrimonial, notion juridiquement ignorée, est une notion qui devrait être investie davantage. Dans ce fil, on pourrait aussi regretter que ne soit pas prise en compte la valeur de régénération des biens, leur capacité à s'exprimer sous des formes renouvelées, transformées, dimension sans aucun doute plus présente dans le champ du patrimoine immatériel.

Plus généralement, dans le contexte des évolutions esquissées préalablement, un ensemble de questions majeures se posent pour la recherche :

- **La coprésence d'autres valeurs, et, partant, les possibles conflits entre valeurs patrimoniales**, valeurs environnementales, valeurs sociales, valeurs économiques, là où pourrait se concevoir des articulations et coordinations.
- **La mise en cause du régime d'inaliénabilité et la remise en circulation juridique** de certains des biens culturels importants (retour dans des patrimoines privés)
- **L'apparition du patrimoine immatériel dans le champ de vision du législateur**. Ce type de patrimoine soulève des questions spécifiques en ce qu'il n'est pas toujours inscrit dans un schéma propriétaire. Mais bien plus qu'un nouvel objet juridique qui serait caractérisé par son immatérialité, le patrimoine immatériel apparaît véritablement comme une autre façon de concevoir le patrimoine et de poser la relation entre les personnes et les choses.
- **Le glissement de l'organisation d'un statut de certains biens, d'un droit spécial des choses, vers un droit des personnes sur ces choses** dans l'influence de la logique des droits fondamentaux qui commence à pénétrer la question patrimoniale. Les textes ressortissant du corpus des droits de l'Homme rentrent progressivement dans le droit international du patrimoine (la convention sur le patrimoine immatériel, la convention de Faro) et influencent les corpus nationaux. Ce déplacement contribuera à faire bouger les choses sur la question de « qui décide ? »,

mais aussi de « qui contrôle » et « qui est responsable », « qui peut agir au nom de la défense d'un intérêt collectif patrimonial ».

- **Le droit du patrimoine apparaît en effet être en retard par rapport au droit de l'environnement** qui développe des mécanismes de responsabilité objective avec notamment les notions de dommage et de préjudice écologique¹⁴⁵. La notion de dommage patrimonial n'est guère reçue dans nos systèmes. Le droit du patrimoine peine en outre à reconnaître les possibles actions qui seraient fondées sur un intérêt partagé. Les communautés patrimoniales par exemple ne sont pas des entités reconnues comme ayant un pouvoir d'agir dans la question du patrimoine.

- Les questions de la dématérialisation du patrimoine et de l'exploitation et la diffusion des données et contenus patrimoniaux constitue un enjeu majeur, espace aujourd'hui surencombré de droits privatifs multiples. Les enjeux, en termes de valeur, se séparent de ceux qui ont trait au patrimoine tangible et concernent plus nettement non seulement la valeur d'usage mais aussi la valeur d'addition, de transformation. **L'opportunité d'encadrer un domaine public culturel ou patrimonial est une des questions que pose la mise à disposition de ces contenus.**

Des pistes de recherche s'esquissent ainsi dans la façon dont le droit peut prendre en compte les valeurs d'existence, d'usage et relationnelle.

iv. L'hyper-choix et l'accès aux données

Les plateformes en ligne rassemblant plusieurs millions de documents numérisés impliquent des processus nouveaux d'accès et de sélection des contenus, la consommation numérique du patrimoine nécessite l'usage des métadonnées afin de permettre à l'utilisateur de trouver l'élément patrimonial pertinent pour lui. Lorsque l'on se situe dans le cadre de ces nouvelles plateformes virtuelles, la problématique de l'accès aux données se pose. En effet, dans un contexte d'hyper choix, un large catalogue d'objets virtualisés n'est pertinent pour un utilisateur que s'il lui est possible d'accéder rapidement et intuitivement aux quelques références l'intéressant. Les technologies d'indexation des contenus, l'étude des préférences des utilisateurs, mais aussi l'intuitivité des interfaces des applications doivent faire l'objet de recherches poussées, et nourries par les meilleures pratiques internationales, y compris hors du secteur patrimonial. **Cet enjeu d'accessibilité non plus technique mais « humaine » au contenu est en effet un facteur clé de pertinence de ces nouvelles plateformes en termes d'usage et de fréquentation.**

Dans un scénario de déclin économique, l'analyse doit dépasser la simple utilisation de ces plateformes pour analyser la compatibilité des modèles économiques de l'économie numérique avec ces nouvelles offres culturelles. En particulier, la monétisation du trafic enregistré doit être

¹⁴⁵ A l'exception des dispositions de la loi sur l'archéologie préventive qui « a pour objet d'assurer, à terre et sous les eaux, dans les délais appropriés, la détection, la conservation ou la sauvegarde par l'étude scientifique, des éléments du patrimoine archéologique affectés ou susceptibles d'être affectés par les travaux publics ou privés concourant à l'aménagement » (article L521-1).

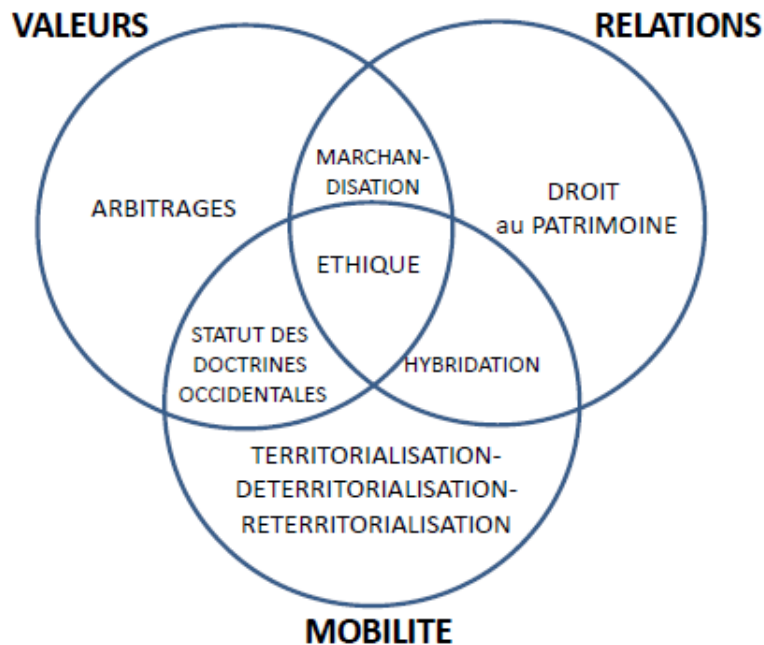
étudiée tant au travers de modèles *freemium*¹⁴⁶ (par exemple via la facturation de fonctionnalités avancées destinées aux professionnels) que de partenariats avec des prestataires de service tiers (agences de tourisme, vente de biens culturels, etc.). Les contenus génèrent en effet une valeur très importante dans l'économie numérique, valeur trop souvent captée par de grands acteurs de l'internet profitant de leur absence d'exploitation par les détenteurs traditionnels.

Cette thématique de recherche recoupe les sujets « valeur » et « relation » étudiés dans le cadre de l'ARP.

¹⁴⁶ Le *freemium* est un assemblage de deux mots anglais : *free* (gratuit) et *premium* (prime). Il désigne un modèle économique associant une offre gratuite, en libre accès, et une offre « Premium », haut de gamme, en accès payant.

D. SYNTHÈSE

Les problématiques de recherche qui résultent des trois variables transversales (RELATIONS, MOBILITÉS, VALEURS) se recoupent largement. Le schéma ci-après propose **une des combinaisons possibles** de certaines thématiques de recherche qui en découlent. Loin de se cantonner dans un cadre rigide, les problématiques de recherche issues de chacune des trois variables peuvent, et doivent, se combiner de façon réflexive et interdisciplinaire.



Les problématiques émergentes sont, toutes, interdisciplinaires. Alimentées par les disciplines « classiques » (l'histoire, l'histoire de l'art, l'architecture, progressivement par l'anthropologie, l'ethnologie, la géographie) elles s'ouvrent désormais non seulement aux *heritage studies*, mais aussi au croisement des *cultural studies*, des *tourism studies* et des *gender studies*. Elles introduisent des questionnements centraux en grande partie inédits non seulement dans leur traitement méthodologique, mais dans leurs propres problématisation et formalisation.

Elles posent également la question de la place de la recherche française dans le contexte plus général des *heritage studies* à l'échelle internationale. Le renouvellement des *Heritage studies* en France se fera difficilement sans une meilleure intégration dans les débats internationaux. Il ne s'agit pas de fondre l'expertise scientifique française sur le patrimoine dans un champ du savoir marqué par la pluridisciplinarité, l'internationalisation des échanges et un tropisme épistémologique clairement anglo-saxon et/ou « post colonial », ni de négliger son originalité et son ouverture internationale¹⁴⁷. Il s'agit de se frotter à cette altérité scientifique pour en tirer profit. La nécessaire ouverture disciplinaire et internationale devrait conduire à réfléchir à de nouvelles

¹⁴⁷Nous pouvons prendre l'exemple de la Chine, très présente dans les réflexions et les débats de l'ARP.

épistémologies du patrimoine, au croisement des *Heritage, Cultural, Tourism* et *Gender Studies* mais aussi des sciences de la nature et de l'ingénieur.

Le croisement des thématiques émergentes dans le cadre des trois variables transversales (Relations, Mobilités, Valeurs) permet de produire le tableau ci-après :

LES PROBLEMATIQUES EMERGENTES

La **question de l'éthique** émerge comme une problématique centrale. Elle croise la question des *valeurs, des mobilités, des relations* qui se tissent avec et autour du patrimoine.

La question de la **corporéité** et de ses interactions avec l'être, le faire, le pratiquer le patrimoine.

La question du **vivant**, qui fait sa grande entrée dans le champ patrimonial et introduit ainsi des questions entièrement nouvelles.

Les problématiques articulées de **l'individu, des communautés, de la société**, telles qu'elles peuvent être analysées *via* la patrimonialisation et ses interférences contemporaines ou à venir avec l'espace public ou le bien public.

La problématique des **hybridations patrimoniales et des patrimoines hybrides**, dans un monde en mouvement - mouvement subi (*diaspora, migration*) ou choisi (*tourisme*).

La **nouvelle géographie patrimoniale** planétaire et ses implications **géopolitiques**.

La question des **valeurs** croisées, de leur évolution et des **arbitrages** dans un contexte de **nouvelles axiologies**.

La question des **normes** et de **l'internormativité**, notamment dans la façon dont elles interrogent les nouveaux champs du patrimoine (le vivant ou l'immatériel).

Ces huit thématiques prises à la fois isolément et dans leurs possibles combinaisons et articulations, offrent des champs d'investigation passionnants et novateurs. D'une part, elles ont pour la plupart été peu, voire pas explorées. Elles représentent pour la plupart des « angles morts » de la recherche en France. D'autre part, elles correspondent à des champs en évolution qui annoncent des mutations importantes dans les années à venir. Leur intérêt ne se limite pas dans leur actualité, mais se justifie réellement par leur portée prospective.

EN GUISE D'ÉPILOGUE

DE VENISE A FARO : *IT'S A LONG WAY*....

Que retenir aux termes d'un *brainstorming* collectif de quatorze mois ?

Tout d'abord la confirmation que nous nous situons dans un nouveau régime de patrimonialité qui instaure des véritables ruptures par rapport à la façon de définir le patrimoine, et les rapports au patrimoine, dans un passé proche. La société des années 2030 aura largement transcendé les héritages patrimoniaux de la deuxième moitié du XX^e siècle et aura probablement transféré les enjeux vers d'autres terrains plus « englobants ». De Venise à Faro¹⁴⁸, le chemin parcouru a déjà été long mais nous restons avec le sentiment que nous n'en sommes encore qu'au début.

Qu'ils évoquent la question de *l'omnipatrimonialisation* ou de la *dépatrimonialisation* (pour aborder les deux « extrêmes » possibles), les scénarios d'avenirs patrimoniaux que nous avons esquissés mettent en évidence que le patrimoine, et le rapport de nos sociétés au patrimoine, sont en train de changer de façon notable.

Les enjeux sont de taille. Ils sont patrimoniaux, certes, mais ils sont beaucoup plus largement sociaux et humains. Dans la façon dont l'homme construira sa place dans le monde, le patrimoine peut jouer un rôle régulateur et ordonnanceur important.

Les enjeux pour la recherche apparaissent cruciaux. Elle avait déjà, depuis quelques décennies, transcendé les études *pour* la patrimonialisation (« études techniques, ethnologiques, archéologiques, historiques, politiques qui contribuent à établir le statut patrimonial d'un objet »)¹⁴⁹ pour glisser progressivement vers les études *sur* la patrimonialisation (comprendre par quels processus les objets acquièrent le statut patrimonial).

Sans revenir ici aux thématiques de recherche émergentes présentées plus haut, nous souhaitons conclure sur trois défis essentiels lancés aux chercheurs :

- **Aborder le patrimoine dans sa transversalité, actuelle et à advenir.** Les évolutions des dernières années n'ont pas uniquement mis en évidence la plasticité de la notion-même ; elles ont, par-delà-même, mis en évidence les envies, désirs et préoccupations des sociétés. Les savoirs épistémologiques mobilisés changent de nature, les méthodologies également. Travaillant sur les « métiers du patrimoine » dans le cadre d'un de nos GT, nous avons rapidement réalisé que nos métiers de chercheurs étaient les premiers à être concernés par les évolutions de cet objet d'étude.

¹⁴⁸ Nous faisons ici référence à la Charte de Venise et à la Convention de Faro. Il pourrait paraître paradoxal de comparer deux documents de portée fondamentalement différente. Nous les abordons toutefois non pas dans leurs fondements et contenus, mais en tant que révélateurs des *préoccupations* sociales des années 1960 (Charte de Venise) et 2000 (Convention-cadre de Faro).

¹⁴⁹ Jean Davallon, « Comment se fabrique le patrimoine, deux régimes de patrimonialisation », *Le patrimoine oui, mais quel patrimoine*, Babel, 2012.

- **Il convient d'explorer pleinement le « *Southern Turn* » du patrimoine.** La construction de la notion du patrimoine au cours des dernières années a été largement inspirée par des approches, savoir-faire, voire cosmothéories non occidentales. Alors que le discours insiste systématiquement sur la façon dont les doctrines occidentales ont « produit » une notion de patrimoine globalisée, peu d'analyses ont pris la mesure et les perspectives de l'incorporation des théories des Suds dans la façon dont le patrimoine opère ses mutations dans les pays du Nord.

- **Enfin, il faut explorer les métamorphoses ou les mues du patrimoine, y compris dans un après-patrimoine.** Le scénario de la dépatrimonialisation nous a permis d'explorer ce qui semble aujourd'hui, pour plusieurs, impensable. La question toutefois demeure : de quelle façon pourra-t-on saisir la façon dont évolueront, dans une société sans patrimoine, les fonctions qui sont aujourd'hui assurées par l'intermédiaire de la médiation patrimoniale ?

Les enjeux se situent ainsi dans le dépassement de l'objet même et la focalisation du regard sur la « fonction » patrimoniale, possiblement assurée par d'autres médiateurs.

Le champ qui s'ouvre pour la recherche est sans doute traversé par des incertitudes – peu de repères semblent aujourd'hui immuables – mais il s'annonce comme extrêmement stimulant. Le *Kairos* ouvre à la thématique patrimoniale des perspectives vertigineuses.

ANNEXES

1. LES MEMBRES DU CONSORTIUM PA.TER.MONDI

ABDULAC Samir, Secrétaire Général ICOMOS France

ATTALI Jean, Philosophe, professeur, École Nationale Supérieure en Architecture Paris Malaquais

AZEMARD Ghislaine, Directrice de la chaire FMSH Innovation Transmission et Edition Numériques

BEN HOUNET Yazid, Anthropologue, LAS- Collège de France

BERDUCOU Marie, Histoire de l'Art et Conservation, Maître de Conférences à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

BROUDOUX Evelyne, Maître de conférences en Information et Communication au CNAM

CANAS André, Ancien Inspecteur général du Centre des monuments nationaux

CAPDEPUY Delphine, Responsable du secteur des affaires financières, Musée de l'Orangerie

CHENEVEZ Alain, Ancien Directeur du Musée Tony Garnier, Maître de conférences, Directeur de l'équipe « patrimoines, cultures, médiations », Laboratoire CIMEOS, Université de Dijon

CORNU Marie, Directrice des Recherches au CNRS, directrice du CECOJI

COUSIN Saskia, Maître de Conférences à l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne

COUVE Jean-Michel, Sénateur

CUENCA Catherine, Conservateur en chef du patrimoine, Responsable de la Mission nationale de sauvegarde du patrimoine scientifique et technique contemporain Musée des arts et métiers Cnam / Université de Nantes

DALBERA Jean-Pierre, Ancien chef de la mission de la recherche et de la technologie au Ministère de la Culture et de la Communication

DARRAS Bernard, Professeur des Universités en sémiotique et méthodologie de la recherche, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

DJAMENT-TRAN Géraldine, Maître de Conférences en Géographie université de Strasbourg, chercheure associée à l'EIREST

DRUELLE ARNAUD Responsable des communautés « Image, Son, Interactivité » et « Services et usages mobiles » à Cap Digital

GED Françoise, Responsable de l'observatoire de l'architecture de la Chine contemporaine

GENDREAU-MASSALOUX Michèle, Recteur et Conseiller d'État honoraire

GOUX BAUDIMENT Fabienne, head of proGective, Research Centre for Futures Studies

GRAINDORGE Catherine, Directrice des études et de la recherche de l'École de Chaillot, Cité de l'architecture et du patrimoine

GRAVARI-BARBAS Maria, Géographe, Professeur, EIREST, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne,

GREFFE Xavier, Economiste, Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Centre d'Economie de la Sorbonne (CES)

GRUBERT Mireille, Directrice de l'École de Chaillot - Cité de l'architecture et du patrimoine

GUINAND Sandra, Docteur en géographie, EIREST et Université de Lausanne

HERTZOG Anne, Géographe, Maître de Conférences, Université de Cergy

JACQUOT Sébastien, Géographe, Maître de Conférences à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

KHAZNADAR Cherif, Maison des Cultures du Monde - Centre français du patrimoine culturel immatériel

KREBS Anne, Service des Etudes, de l'évaluation et de la prospective du Louvre

LALOT Thierry, Professeur en Histoire de l'Art et Conservation à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

LORY Jean-Luc, directeur de la maison Suger, Maison des Sciences de l'Homme

MARINOS Alain, Architecte-urbaniste de l'État, Inspecteur général, direction générale des patrimoines, inspection des patrimoines, Ministère de la Culture et de la Communication

MENGIN Christine, Historienne de l'Art, Maître de Conférences, l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

NOVELLO PAGLIANTI Nanta, Maître de Conférences, Laboratoire CIMEOS, équipe 2 patrimoines, cultures, médiations, Université de Dijon

OPPERMANN Fabien, Conservateur du patrimoine, chef de la mission des archives et du patrimoine culturel, Ministère de l'Éducation Nationale

PALOQUE-BERGES Camille, Post-doctorante Dicen-Labex héSam

PASSAMAR Hervé, Agence pour la Valorisation et le développement du patrimoine, Professeur associé à l'IREST, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

PAYET Roch, Directeur des études, Département des restaurateurs, Institut national du patrimoine (INP)

PFLIEGER Sylvie, Economiste, Maître de conférences - HDR à l'Université Paris Descartes, Faculté des Sciences Humaines et Sociales
POULOT Dominique, Historien, Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
PRATS Michèle, ICOMOS France et Comité des Biens Français du Patrimoine Mondial
PUIG Vincent, Co-fondateur et Directeur exécutif de l'IRI
RAUTENBERG Michel, Professeur en Sociologie, Université Saint-Etienne
RENARD-DELAUTRE Cécile, Architecte, Post-Doctorante à l'EIREST, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
ROUET François, Statisticien-Economiste, Département des Etudes et de la Prospective (DEPS), Ministère de la Culture
SANOUSI Anas, Doctorant en géographie, EIREST, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
SAURET Nicolas, Chef de projets nouvelles formes d'écriture, diffusion des médias et nouvelles formes d'éditorialisation dans le champ culturel à l'IRI
SCOPSI Claire, Maître de conférences en Information et Communication au CNAM
TAYLOR Anne-Christine, Ethnologue, CNRS, directrice du département de la recherche et de l'enseignement du Musée du Quai Branly, présidente de l'APRAS (Association pour la recherche en anthropologie sociale)
THOMAS-PENETTE Michel, Ancien universitaire, ancien directeur des itinéraires culturels du Conseil de l'Europe. Délégué général de l'Association européenne des villes thermales
THURIOT Fabrice, Docteur en Droit Public, Ingénieur d'Etudes, Université de Reims
TORNATORE Jean-Louis, Anthropologue, Professeur à l'Université de Bourgogne
TOUZEAU Line, Juriste
TSIOMIS Yannis, Directeur d'études à l'EHESS, Professeur à l'École d'Architecture de Paris la Villette
VASSAL Hélène, Agence France-Muséums, Responsable du pôle collections et opérations, Responsable de la régie des œuvres
VERJAT Armelle, Responsable du service juridique et technique de la Demeure Historique et Déléguée générale de la Fondation pour les Monuments Historiques
VESCHAMBRE Vincent, Professeur en Géographe, École d'architecture de Lyon
VIRASSAMY Catherine, Architecte DPLG, Responsable du service information et relations internationales, Institut National des Métiers d'Art

2. LES EXPERTS AUDITIONNES

Intervenant	Fonction ou organisme	Réunion
ABELES Marc	Directeur de Recherche, anthropologue, EHESS	Intervention au Colloque de clôture
AIGRIN Philippe	Chercheur en informatique. Il est co-fondateur de La Quadrature du Net et parrain du collectif Savoirs Communs.	Audition GT 4
AL-MAQDISSI Michel	Directeur adjoint pour les affaires scientifiques à la Direction Général des Antiquités et des Musées de Damas (Syrie), est actuellement fellow de l'Institut d'Etudes Avancées de Paris.	Audition GT4
BIDET Nicolas	Smart Flows	Audition GT6
BOILY Lise	Professeur titulaire à l'université d'Ottawa, Professeure associée à MosaiC. Centre de recherche sur le management de la création dans la société de l'innovation, HEC - Montréal	Réunion GT4
BOUCHENAKI Mounir	UNESCO, ICCROM	Intervention au Colloque de clôture
BOURDIN Alain	Professeur à l'Université Paris-Est	Intervention au Colloque de clôture
BOUTIN Anne Marie	Présidente de l'Agence pour la promotion de la Création Industrielle (APCI)	Réunion GT3
BRETON Christine	Conservateur honoraire du patrimoine, conceptrice et directrice de l'Hôtel du Nord à Marseille	Audition GT 1 ; Intervention au Colloque de clôture
BRIDONNEAU Marie	Docteure en géographie, qui traite de la patrimonialisation des sites culturels dans les pays en développement.	Réunion GT1
BRUMANN Christoph	Directeur de REcherche, Max Planck Institute for Social Anthropology	Audition GT 1
CHAMBRON Claire-Lyse	Commission Européenne, Direction Générale pour l'Éducation et la Culture	Intervention au Colloque de clôture
CHIVALLON Christine	Directrice de recherche CNRS	Intervention au Colloque de clôture
CONFORTI Michael	Directeur, Clark Art Institute, Williamstown, Massachusetts	Colloque « Les Horizons du patrimoine culturel »
CSERGO Julia	Professeur à l'UQAM	Intervention au Colloque de clôture
DEBRINE Peter	Chargé du programme tourisme, centre du patrimoine mondial, UNESCO	Intervention au Colloque de clôture
Di GIOVINE Michael	Professeur, Université West Chester de Pennsylvanie	Intervention au Colloque de clôture
DIDIER Frédéric	Architecte en Chef des Monuments historiques, en charge du Château de Versailles et de la ville de Versailles	Réunion GT3
GEERT HAGMANN Johannes	Conservateur des sections physique et géophysique du Deutsches Museum, Munich	Audition GT2
HAMON Gaël	Art Graphique et Patrimoine	Réunion GT6
HARRISON Rodney	Institute of Archeology, UCL	Intervention au Colloque de clôture
HEINICH Nathalie	Directrice de Recherche, sociologue, EHESS	Audition GT3

HERTZ Ellen	Professeure, ethnologue, Université de Neuchâtel	Audition GT 1 Intervention au Colloque de clôture
HERZFELD Michael	Professeur, anthropologue, Université de Harvard	Intervention au Colloque de clôture
KHAZNADAR Chérif	Président du Comité culture et communication et Vice-Président de la Commission Nationale Française pour l'UNESCO ; Président de la Maison des Cultures du Monde – Centre français du patrimoine culturel immatériel	Audition GT1
LABLAUDE Pierre André	Architecte en chef des Monuments historiques	Intervention au Colloque de clôture
LEBEL Aube	Muséomix	Audition GT6
LOCHON Pierre-Yves	Le CLIC	Audition GT6
LORENTE Jesus Pedro	Professeur, historien de l'art et spécialiste de muséologie et de régénération urbaine par la culture, Université de Saragosse	Réunion GT2
LUCAS Jean-Michel	Consultant, ancien DRAC et Maître de conférence à l'université de Rennes	Audition GT1
MADEC Philippe	Architecte	Intervention au Colloque de clôture
MALICOT André	Directeur de la formation des Compagnons du Devoir	Réunion GT4
MICOUD André	Sociologue, Directeur de recherche au CNRS, est le directeur du MODYS	Réunion GT1
MONCAYO María Belén / María Nelly Moreno	Ministre du patrimoine de l'Équateur	Intervention au Colloque de clôture
MORISSET Lucie	Professeur, Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain	Intervention au Colloque de clôture
NEGRI Vincent	Chercheur associé au CNRS, membre du groupe de recherches internationales sur le droit du patrimoine culturel et le droit de l'art.	Audition GT 1
NOYER Fabien	Dassault Systèmes	Réunion GT6
PALLOT-FROSSARD Isabelle	Conservatrice générale du patrimoine, cheffe du laboratoire de recherche des monuments historiques (ministère de la culture)	Réunion GT4
PERSOUYRE Françoise	Plasticienne de l'environnement architectural	Réunion GT3
PREITE Massimo	Département de l'urbanisme et de la planification, Université de Florence, Italie	Audition GT2
PRELY Bruno	Xilopix	Audition GT6
PROCTOR Nancy	Directrice des stratégies de mobilités, <i>Smithsonian Institution</i>	Intervention au Colloque de clôture
RIPON Romuald	Ancien responsable de la mission des schémas directeurs de monument, Direction générale du Centre des Monuments Nationaux	Audition GT3
ROUE Marie	Directrice de recherches, CNRS, Responsable du Master 2 EDTS au Muséum, Directrice de la collection Indisciplines, QUAE	Réunion GT1
SAMIS Peter	Conservateur associé de medias d'interprétation, Musée d'Art Moderne de San Francisco (SFMOMA)	Intervention au Colloque de clôture
SHERMAN Daniel	Professeur d'histoire et d'histoire de l'art, Université de North Carolina	Intervention au Colloque de clôture
TINTURIER Sandrine	Fondation Pierre Bergé-YSL	Intervention au Colloque de

		clôture
VICENTE Eva	Professeur, spécialiste de l'économie du patrimoine culturel, Université de Valladolid	Réunion GT3
VOURCH Anne	Directrice du réseau des Grands Sites de France	Réunion GT4
WENZ Romain	BNF : projet data.bnf.fr	Audition GT6

3. SOCLE DOCUMENTAIRE

NB : nous citons ci-après des études, pour la plupart prospectives, qui ont alimenté l'ARP en amont.
La bibliographie détaillée de l'APR fait partie du Volume 2 (État de l'Art).

- Alliance de Villes Européennes de Culture (AVEC), *Patrimoine urbain en Europe et en Méditerranée : Développement Economique et Social*, Actes de l'Atelier International placé sous le patronat de la Commission nationale française pour l'UNESCO, 2010.
- BEMIS, *New Perspectives on Heritage: A Route to Social Inclusion and Active Citizenship*, Glasgow, 2011.
- BENDIX Regina F., Eggert Aditya et Peselmann Arnika, *Heritage Regimes and the State*, Göttingen Studies in Cultural Property, Volume 6, 2012.
- BENHAMOU Françoise et THESMAR David, *Valoriser le Patrimoine Culturel de la France*, Rapport pour le Conseil d'Analyse Economique, 2011.
- Center for the Future of Museums, *Museums and Society 2034: Trends and Potential Futures*, American Association of Museums, 2008.
- Center for Research in Futures and Innovation, *The Futures of Arts and Culture in Wales Futures*, Rapport Final, University of Glamorgan for Arts Council of Wales, 2008.
- COHEN Daniel et VERDIER Thierry, *La Mondialisation Immatérielle*, Rapport pour le Conseil d'Analyse Economique, 2008.
- Collectif, *Prospective : Fonctions du Patrimoine dans une Europe en Changement, Recueil des contributions d'experts*, 2002.
- Conseil de l'Europe, *Le Patrimoine et au-delà*, Editions du Conseil de l'Europe, Paris, 2009.
- Conseil de l'Europe, *Projet pour l'Europe à l'Horizon 2030. Les Défis à Relever et les Chances à Saisir*, Rapport du groupe de réflexion au Conseil européen sur l'avenir de l'UE à l'horizon 2030, 2010.
- Conseil de l'Europe, *Paysage et Développement Durable: les Enjeux de la Convention Européenne du Paysage*, Editions du Conseil de l'Europe, 2006.
- BILLON Alain et SMADJA Gilbert, *Mission de réflexion pour une politique du patrimoine au sein du Ministère des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer*, Rapport du Conseil Général des Ponts et Chaussées au Ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer, 2006.
- Cultural Heritage Identity Card (EU CHIC), *Heritage Protection. From Documentation to Interventions, Cultural Heritage Preservation*, Actes, Split, 2012.
- DE LA TORRE Marta (éditeur), *Assessing the Values of Cultural Heritage*, Rapport de Recherche, The Getty Conservation Institute, Los Angeles, 2002.
- Euro-Mediterranean Partnership, *Cultural Heritage within the Barcelona Process. Assessment and Orientations. Workshop Results and Recommendations*, 2005.
- European Commission, *A Digital Agenda for Europe*, 2010.
- European Commission, DG Research and Innovation, *Global Europe 2050*, 2012.
- European Commission, Directorate-General for Education and Culture, KEA, *The Economy of Culture in Europe*, 2006.

- European Commission, *Europe 2020 Flagship initiative - Innovation Union*, 2010. European Foresight Platform, *Future of Cultural Heritage - Impact of external developments*, Background Paper to the 18 December 2012 European Policy Workshop, Bruxelles, 2012.
- European Union, Institute for Security Studies, *Global trends 2030. Citizens in an Interconnected and Polycentric World*, 2012.
- European Union, *The Joint Programming Initiative on Cultural Heritage and Global Change: a New Challenge for Europe*, VISION DOCUMENT, Juin, 2010.
- GREFFE Xavier, *La Valorisation Économique du patrimoine*, Rapport pour le Département des études et de la prospective du Ministère de la Culture, 2003.
- Intergovernmental Panel on Climate Change, *Managing the Risks of Extreme Events and Disasters to Advance Climate Change Adaptation*, Cambridge University Press, Cambridge et New York, 2012.
- Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, *France 2030: cinq scénarios de croissance*, La documentation Française; n°35, 2011.
- Ministère de la Culture et de la Communication, Secrétariat général, Mission Stratégie et Prospective, *Un Ministère nouvelle génération. Culture et médias 2020*, 2012.
- Ministère de la Culture et de la Communication, Secrétariat général, Mission Stratégie et Prospective, *Culture et médias 2030. Quels scénarios et quels facteurs du devenir culturel et de la politique culturelle d'ici 2030?*, 2011.
- NADALINI Gianpaolo, *Mission de réflexion et de prospection sur l'action internationale de l'INP*, Rapport pour l'INP, 2009.
- Natural England, *Global Drivers of Change to 2060*, Natural England Commissioned Report, 2009.
- NESTA, *Big Data: The Power and Possibilities of Big Data*, 2010.
- NEWLAND Kathleen, TAYLOR Carylanna, Migration Policy Institute, USAID, *Heritage Tourism and Nostalgia Trade: A Diaspora Niche in the Development Landscape*, 2010.
- OCDE, *Machine-to-Machine Communications: Connecting Billions of Devices*, OECD Digital Economy Papers, No. 192, OECD Publishing, 2012 (<http://dx.doi.org/10.1787/5k9gsh2gp043-en>).
- ORY-LAVOLLEE Bruno, *La Diffusion Numérique de Patrimoine, Dimension de la Politique Culturelle*, Rapport à Mme la Ministre de la Culture et de la Communication, 2002.
- PETTERSSON Susanna, HAGEDORN-SAUPE Monika, JYRKKIÖ Teijamari, WEIJ Astrid, *Encouraging Collections Mobility, A way Forward for Museums in Europe*, 2010.
- PINSON Gilles, « Des métropoles ingouvernables aux métropoles oligarchiques, Premières controverses prospectives », *Territoires 2040*, 2010, n°1, p. 65-71.
- PINSON Gilles, Rousseau Max, *Etat des lieux et problématiques de 7 systèmes spatiaux. Les systèmes métropolitains intégrés*, *Territoires 2040*, 2011, n°3, p. 28-58.
- POOLE Nick, The Collections Trust, *The Cost of Digitising Europe's Cultural Heritage*, Rapport au Comité des Sages de la Commission Européenne, Novembre 2010.
- RHISIART Martin, "Exploring the future for arts and culture organisations through scenarios and vignettes", *Futures. The journal of policy, planning and futures studies*, 50, 15-24, 2013.

- RHISIART Martin, "Foresight and 'grand challenges' within research and innovation policies", *Foresight*, 15 (1), 29-39, 2013.
- Swedish National Heritage Board, *Towards Future Heritage Management, The Swedish National Heritage Board's Environmental Scanning Report*, 2006.
- TAYLOR Lisa, Flatman Joe, MARSHALL Tim, RYDIN Yvonne, *Heritage & Climate Change: Protection at Any Cost?* UCL Environment Institute, 2011.
- World Heritage Center, World Heritage Reports (22), *Climate Change and World Heritage Report on predicting and managing the impacts of climate change on World Heritage and Strategy to assist States Parties to Implement Appropriate Management Responses*, 2007.
- World Bank, *Building Safer Cities: the future of disaster risk*, 2003 (http://www.pacificdisaster.net/pdnadmin/data/original/world_bank_%20building_safer_cities_futur_e_%20dr_03.pdf)
- World Heritage Centre, *Predicting and Managing the Effects of Climate Change on World Heritage*, A joint report from the World Heritage Centre, its Advisory Bodies, and a Broad Group of Experts to the 30th session of the World Heritage Committee, Vilnius, 2006.
- World Heritage Centre, *UNESCO Policy document on the impacts of climate change on World Heritage Properties*, Paris, 2008.

4. ÉTAT DE L'ART

La rédaction d'un *état de l'art*¹⁵⁰ a nécessité trois étapes méthodologiques : le travail bibliographique, la veille informative/projets *via* internet, et l'analyse des données recensées pour la rédaction d'un rapport final.

METHODOLOGIE DE L'ETAT DE L'ART

Travail bibliographique

La bibliographie (thématique et chronologique) **des publications** sur le patrimoine a nécessité la compilation de références d'ouvrages et d'articles scientifiques édités, en matière de recherche sur le patrimoine / la patrimonialisation (identification des publications à partir de mots clefs via les moteurs de recherche sur internet, catalogues de bibliothèques, bibliographies d'auteurs et ouvrages...);

Les principales **revues scientifiques** (recherche via catalogues de bibliothèques, site *cairn*, bibliographies, moteurs de recherche internet, mots-clefs...) ont été identifiés et répertoriés.

Les **références imprimées** d'articles, actes de colloques, rapports, mémoires, thèses (recherche par mots clefs parmi les titres, résumés, et mots-clefs associés via le site internet *ABES theses.fr*, catalogues de bibliothèques et moteurs de recherche sur internet...) ont été compilés

Le corpus ainsi réuni a permis d'élaborer une vision historique et analytique de la notion de patrimoine et de la recherche sur le patrimoine.

Trois types de sources ont été explorées dans le cadre de l'état de l'art :

1. Le site internet *Calenda.org*¹⁵¹, pour la totalité de la période couverte par les archives du site internet (2000 à 2013). La recherche a été effectuée par mot-clef (« PATRIMOINE »), permettant l'analyse de 2 293 réponses/événements.

2. Le site internet *Respatrimoni.wordpress.com*¹⁵² (**Network of Researchers on Heritagisations / Réseau des chercheurs sur les patrimonialisations**). La période couverte par les archives du site internet allait de 2009 à 2013. Les résultats analysés comprennent 665 pages de texte, extraites des archives du site internet.

¹⁵⁰ Il convient de rappeler ici que cet « état de l'art » ne prétend pas à l'exhaustivité. Il constitue, comme d'ailleurs tous les états de l'art, un regard daté, localisé et orienté vers le patrimoine

¹⁵¹ <http://calenda.org/>

¹⁵² <http://respatrimoni.wordpress.com/>

3. Le site internet de l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur ABES Thèses/fichier central des thèses/STEP : *theses.fr*¹⁵³. La période couverte par les archives du site allait au moment de l'analyse de 1985 à 2013. Le mot-clef PATRIMOINE a permis d'analyser 3 906 thèses de doctorat soutenues ou en cours et 312 thèses de doctorat soutenues ou en cours ont été analysées avec le mot-clef PATRIMONIALISATION.

Ces sources principales ont été complétées par des recherches au fil de l'eau, en fonction des résultats précédents, ou d'informations obtenues de manière orale ou papier via les membres de l'ARP, personnes ressources, concernant la recherche passée, actuelle, ou à venir sur le patrimoine et les patrimonialisations.

L'étude de l'état de l'art a mis en évidence l'émergence et le développement des études sur le patrimoine et, de façon croissante, sur la patrimonialisation.

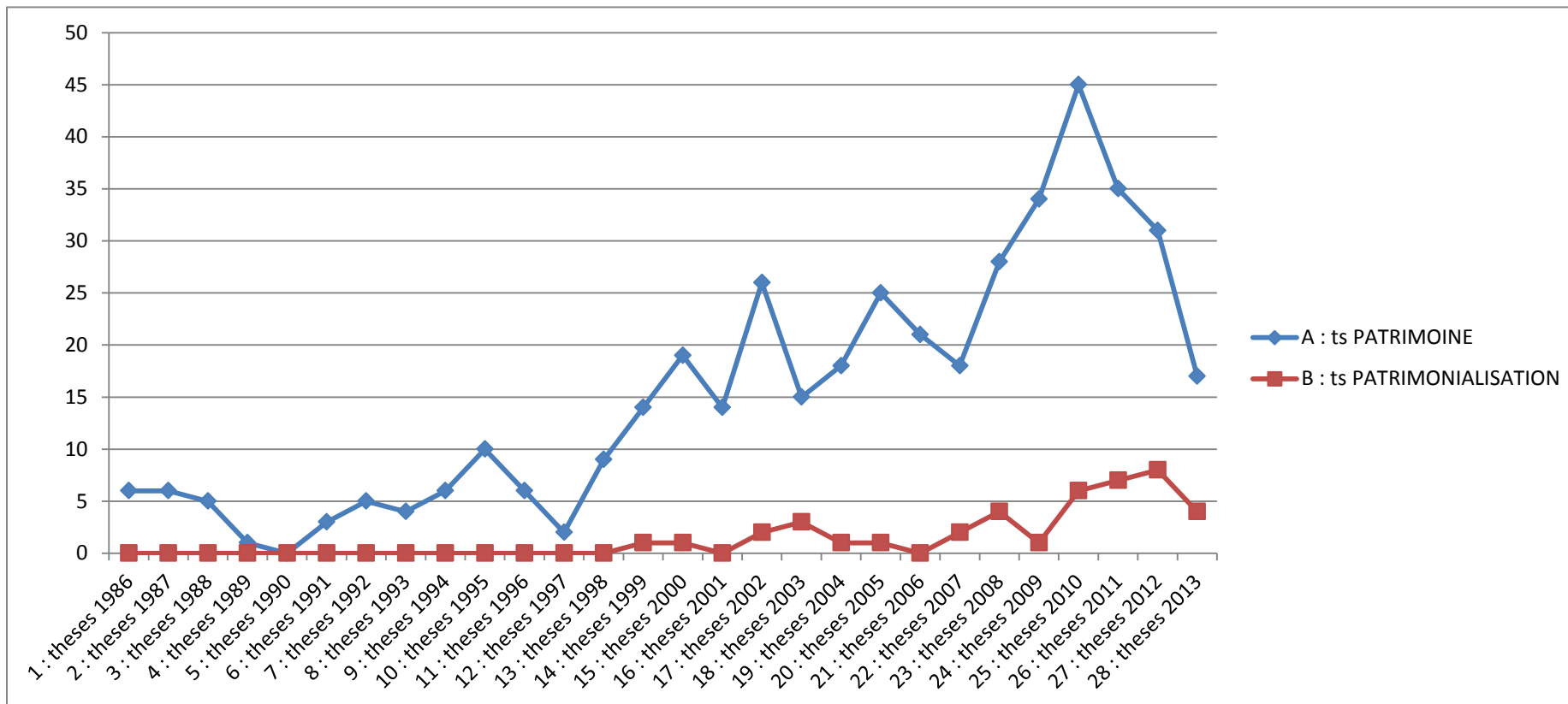
Le rapport produit dans le cadre de l'ARP a permis d'identifier :

- *Ce qui a été fait*, c'est-à-dire l'état des lieux stabilisé de la recherche sur le patrimoine ;
- *Ce qui est en train de se faire* en identifiant des problématiques émergentes en matière de recherche sur le patrimoine, par entrées disciplinaires ou thématiques ;
- *Et ce qui reste à faire* par l'identification des manques, angles morts des champs éclairés par le thème du patrimoine, et par la proposition de futures questions de recherche.

¹⁵³ <http://www.theses.fr/>

5. ÉVOLUTION DES NOTIONS DE PATRIMOINE ET DE PATRIMONIALISATION DANS LES CORPUS ANALYSES

Évolution des termes « patrimoine »¹⁵⁴ & « patrimonialisation »¹⁵⁵ dans les thèses soutenues (ts) entre 1986 et 2013

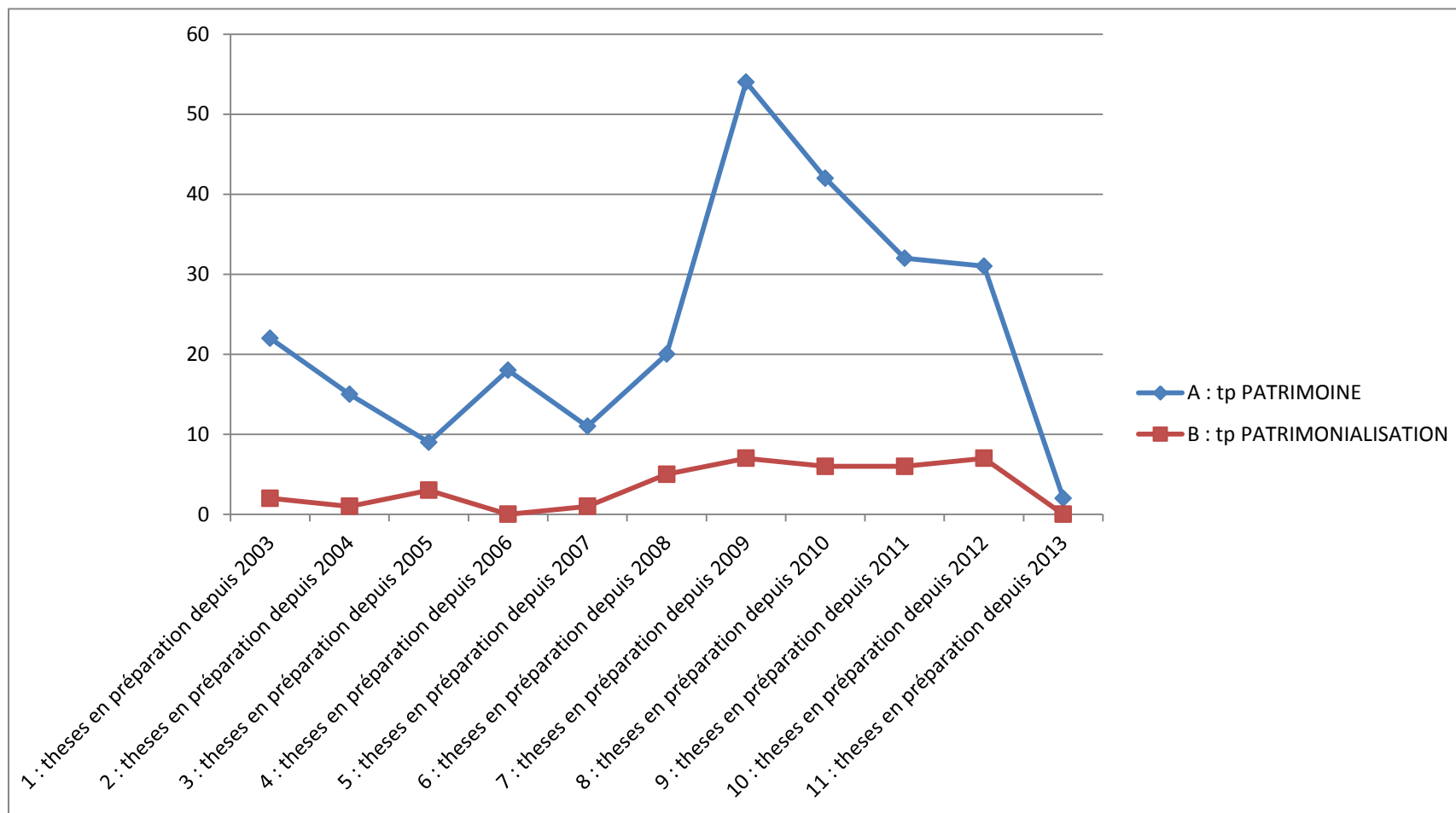


graphique 1 : Evolution des termes « patrimoine » & « patrimonialisation » dans les thèses soutenues (ts) entre 1986 et 2013. ©Karen Julien, septembre 2013.

¹⁵⁴ patrimoine, patrimoines, heritage, heritages, patrimonio, patrimonios, herança, propriedades, heranças

¹⁵⁵ patrimonialisation, patrimonialisations, heritagisation, heritagization

Évolution des termes « patrimoine »¹⁵⁶ & « patrimonialisation »¹⁵⁷ dans les thèses en préparation (tp) depuis 2003

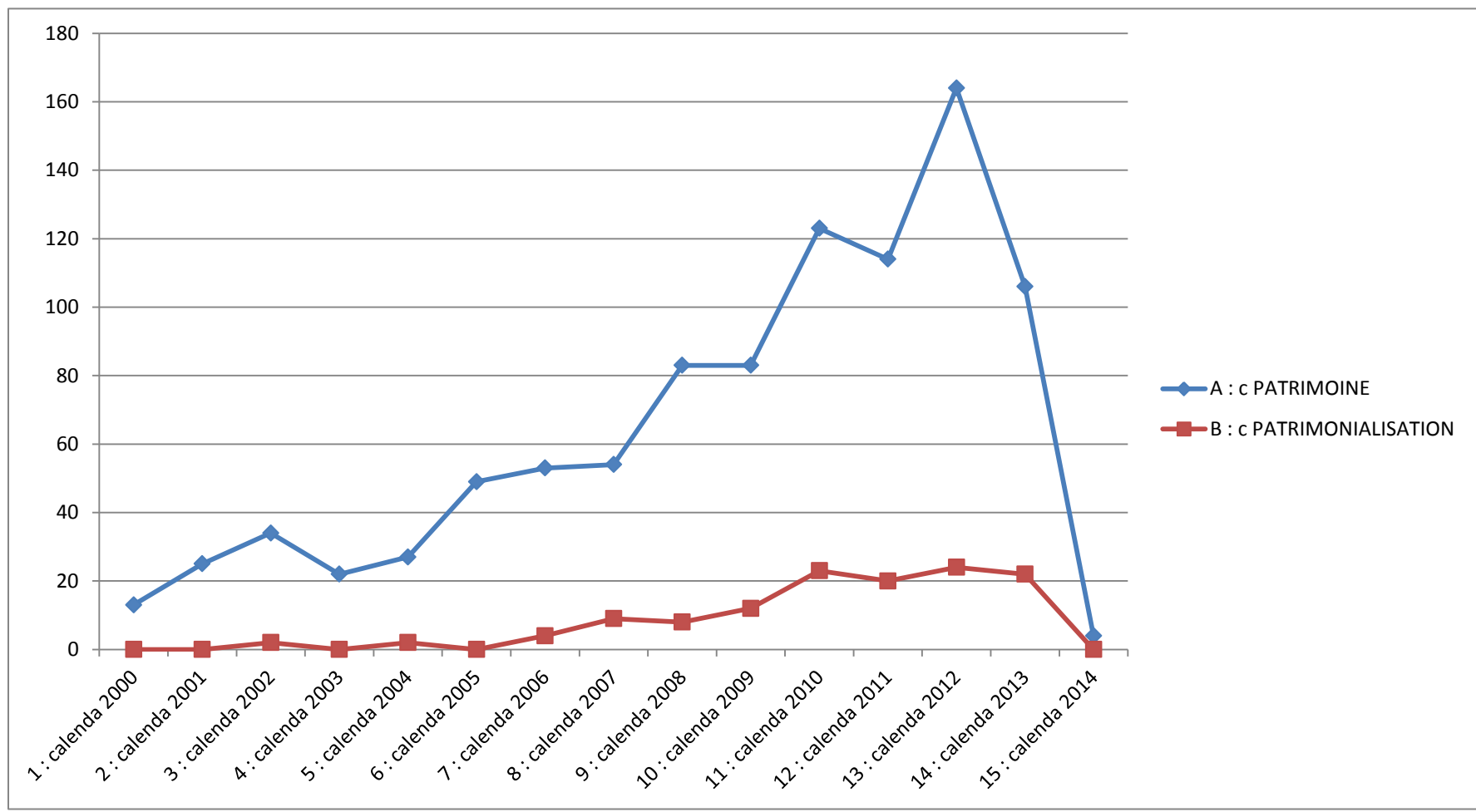


graphique 2 : Evolution des termes « patrimoine » & « patrimonialisation » dans les thèses en préparation (tp) depuis 2003 . ©Karen Julien, septembre 2013.

¹⁵⁶ patrimoine, patrimoines, heritage, heritages, patrimonio, patrimonios, herança, propriedades, heranças

¹⁵⁷ patrimonialisation, patrimonialisations, heritagisation, heritagization

Évolution des termes « patrimoine »¹⁵⁸ & « patrimonialisation »¹⁵⁹ sur *Calenda* (c) entre 2000 et 2014

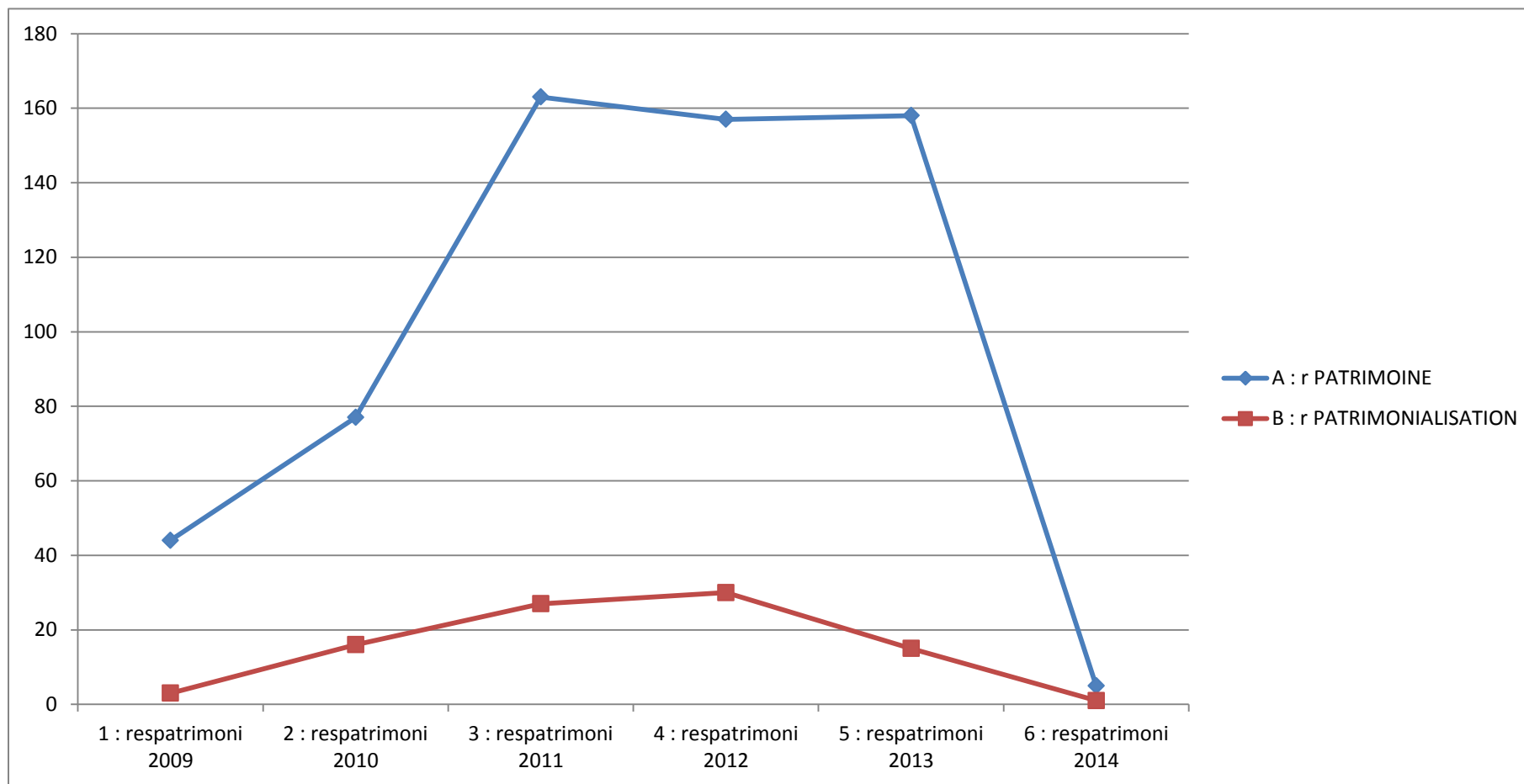


graphique 3 : Evolution des termes « patrimoine » & « patrimonialisation » sur *Calenda* (c) entre 2000 et 2014. ©Karen Julien, septembre 2013.

¹⁵⁸ patrimoine, patrimoines, heritage, heritages, patrimonio, patrimonios, herança, propriedades, heranças

¹⁵⁹ patrimonialisation, patrimonialisations, heritagisation, heritagization

Évolution des termes « patrimoine »¹⁶⁰ & « patrimonialisation »¹⁶¹ sur *Respatrimoni* (r) entre 2009 et 2014



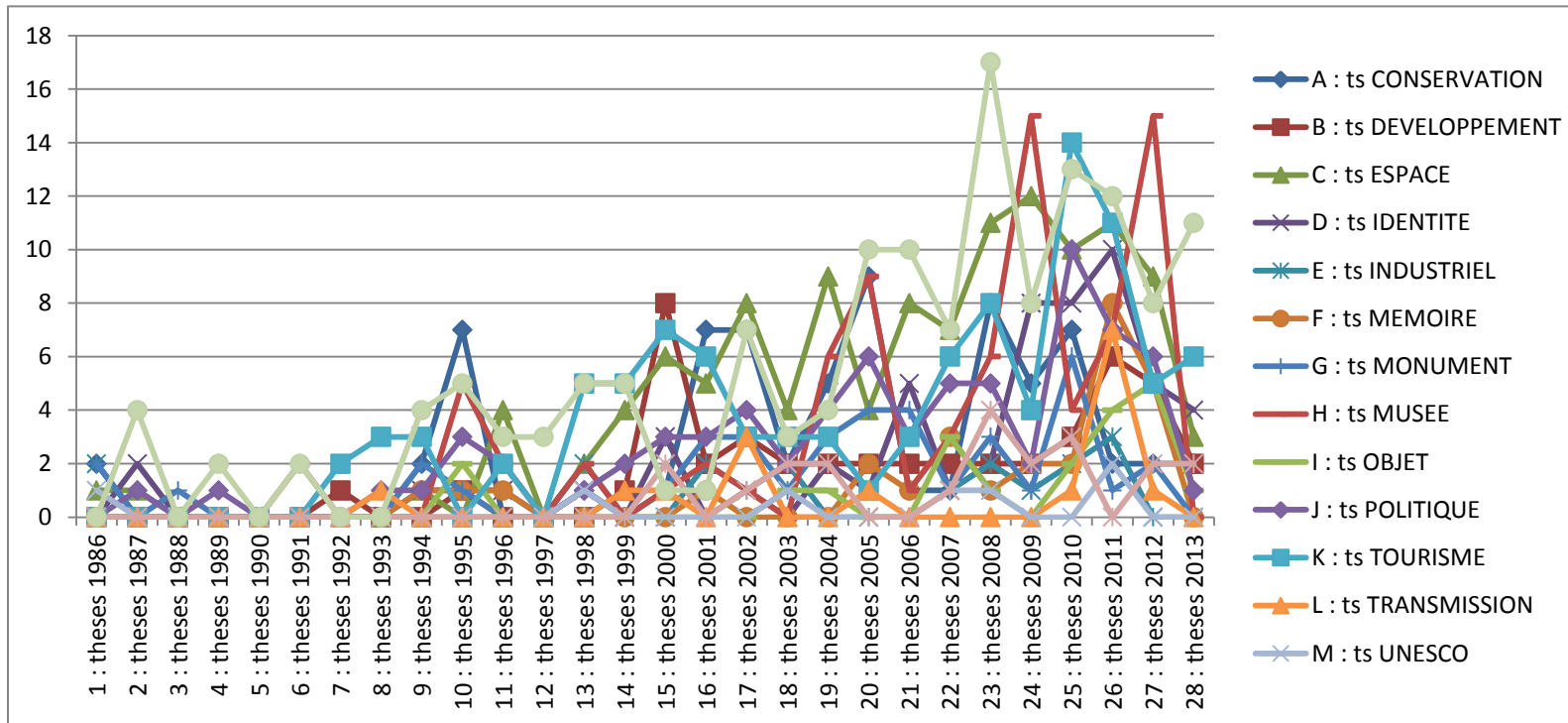
graphique 4 : Evolution des termes « patrimoine » & « patrimonialisation » sur *Respatrimoni* (r) entre 2009 et 2014. ©Karen Julien, septembre 2013.

¹⁶⁰ patrimoine, patrimoines, heritage, heritages, patrimonio, patrimonios, herança, propriedades, heranças

¹⁶¹ patrimonialisation, patrimonialisations, heritagisation, heritagization

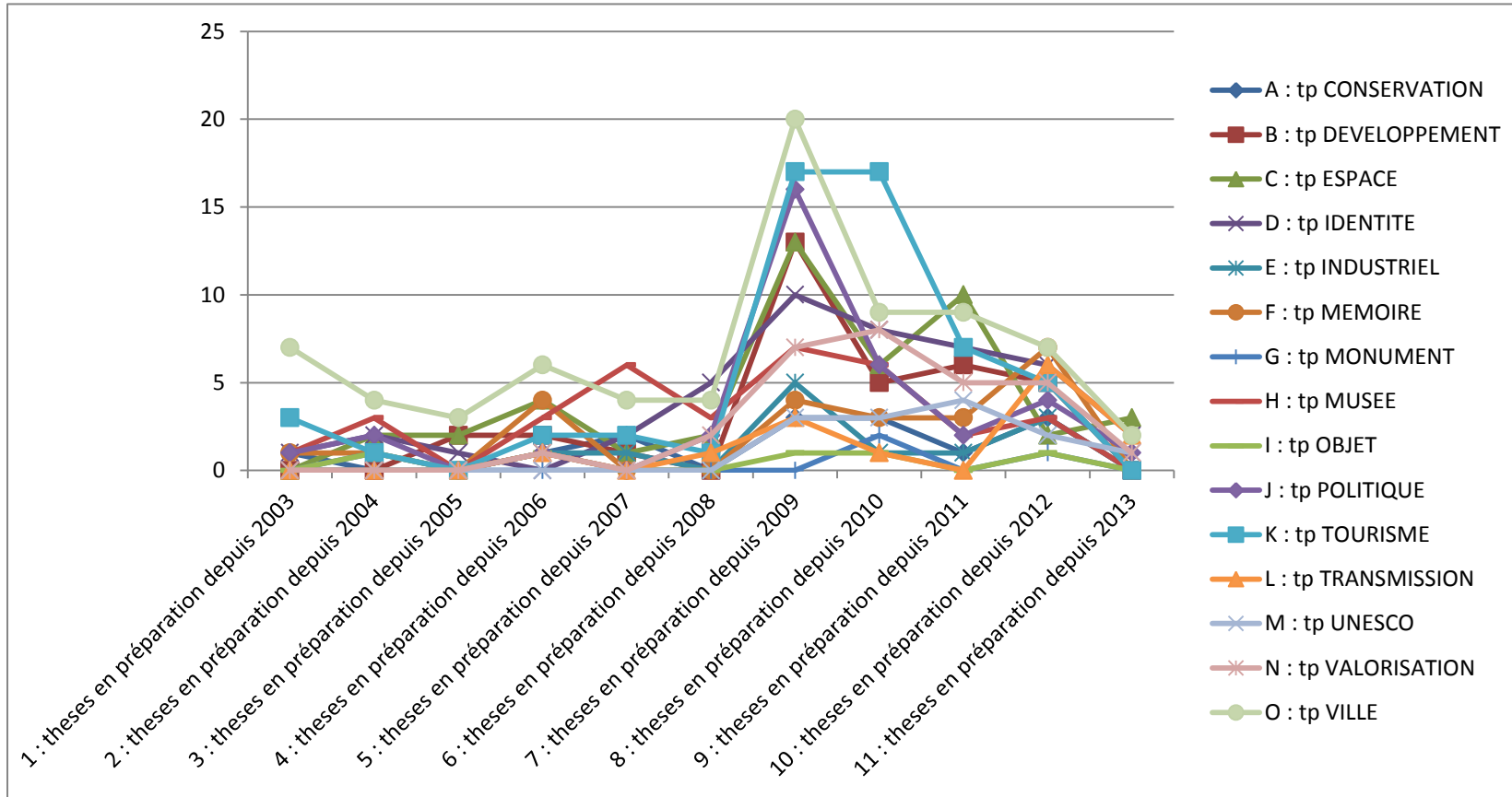
6. ÉVOLUTION DES THEMES LES PLUS FREQUENTS SELON L'ANALYSE DE L'ENSEMBLE DU CORPUS

Évolution des thèmes liés au patrimoine culturel les plus fréquents dans les thèses soutenues (ts) entre 1986 et 2013



graphique 5 : Evolution des thèmes les plus fréquents dans les thèses soutenues (ts) entre 1986 et 2013. ©Karen Julien, septembre 2013.

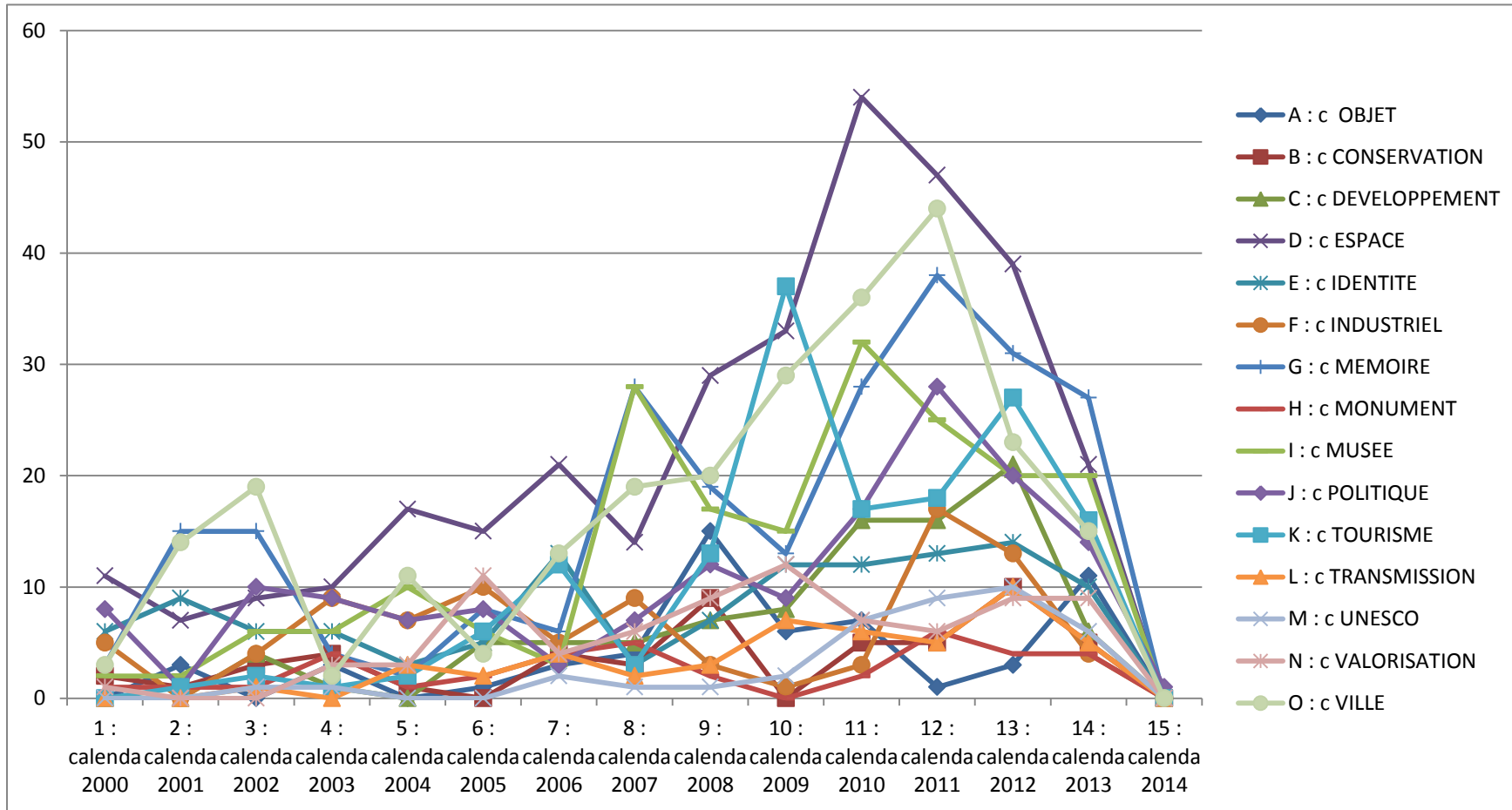
Évolution des thèmes¹⁶² liés au patrimoine culturel les plus fréquents dans les thèses en préparation (tp) depuis 2003



graphique 6 : Evolution des thèmes liés au patrimoine culturel les plus fréquents dans les thèses en préparation depuis 2003. ©Karen Julien, septembre 2013.

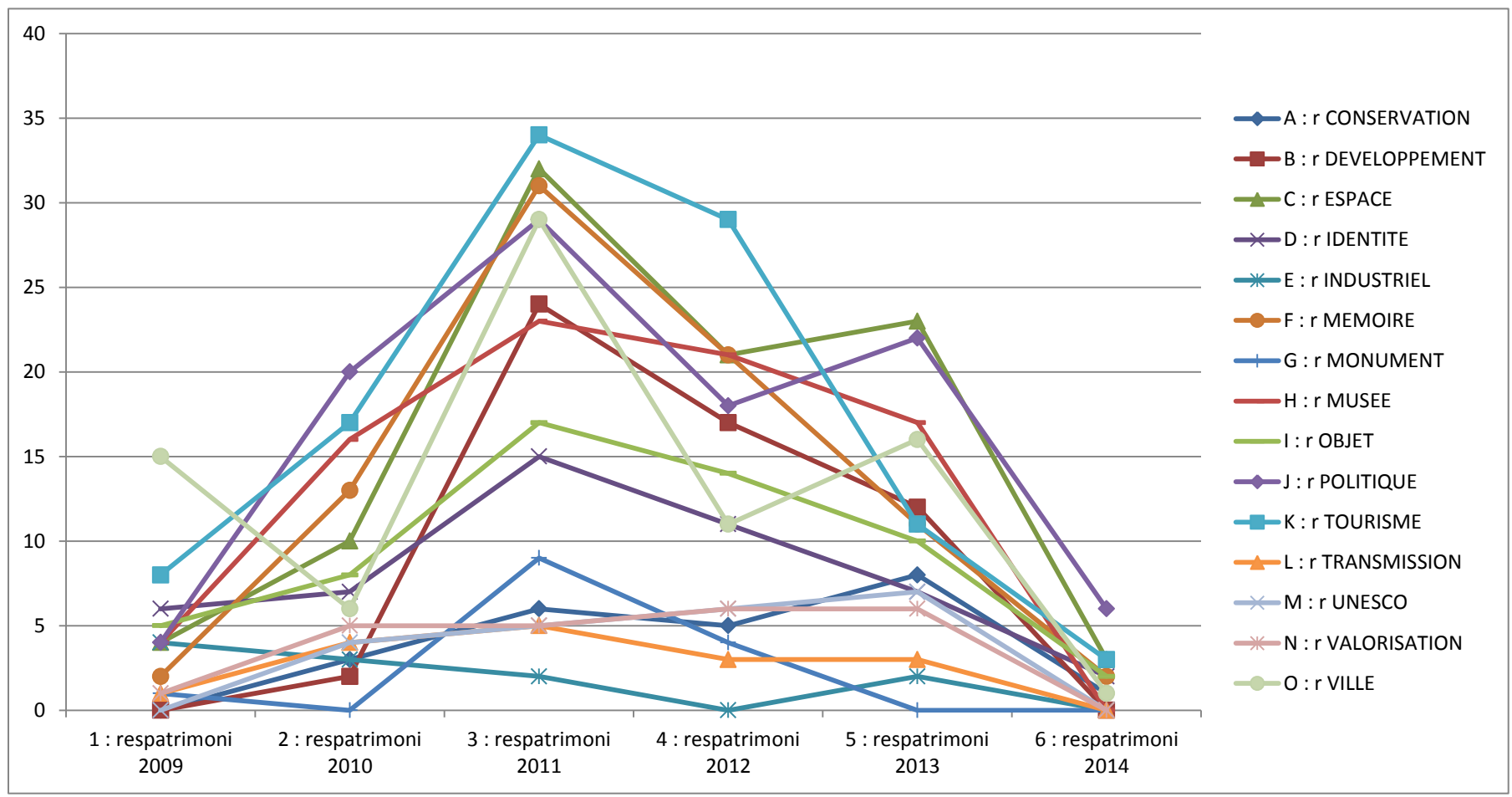
¹⁶² Cf. détail des termes intégrés à chaque thème p.451.

Évolution des thèmes liés au patrimoine culturel les plus fréquents sur *Calenda* (c) entre 2000 et 2014



graphique 7 : Evolution des thèmes liés au patrimoine culturel les plus fréquents sur *Calenda* (c) entre 2000 et 2014. ©Karen Julien, septembre 2013.

Évolution des thèmes liés au patrimoine culturel les plus fréquents sur *Respatrimoni* entre 2009 et 2014

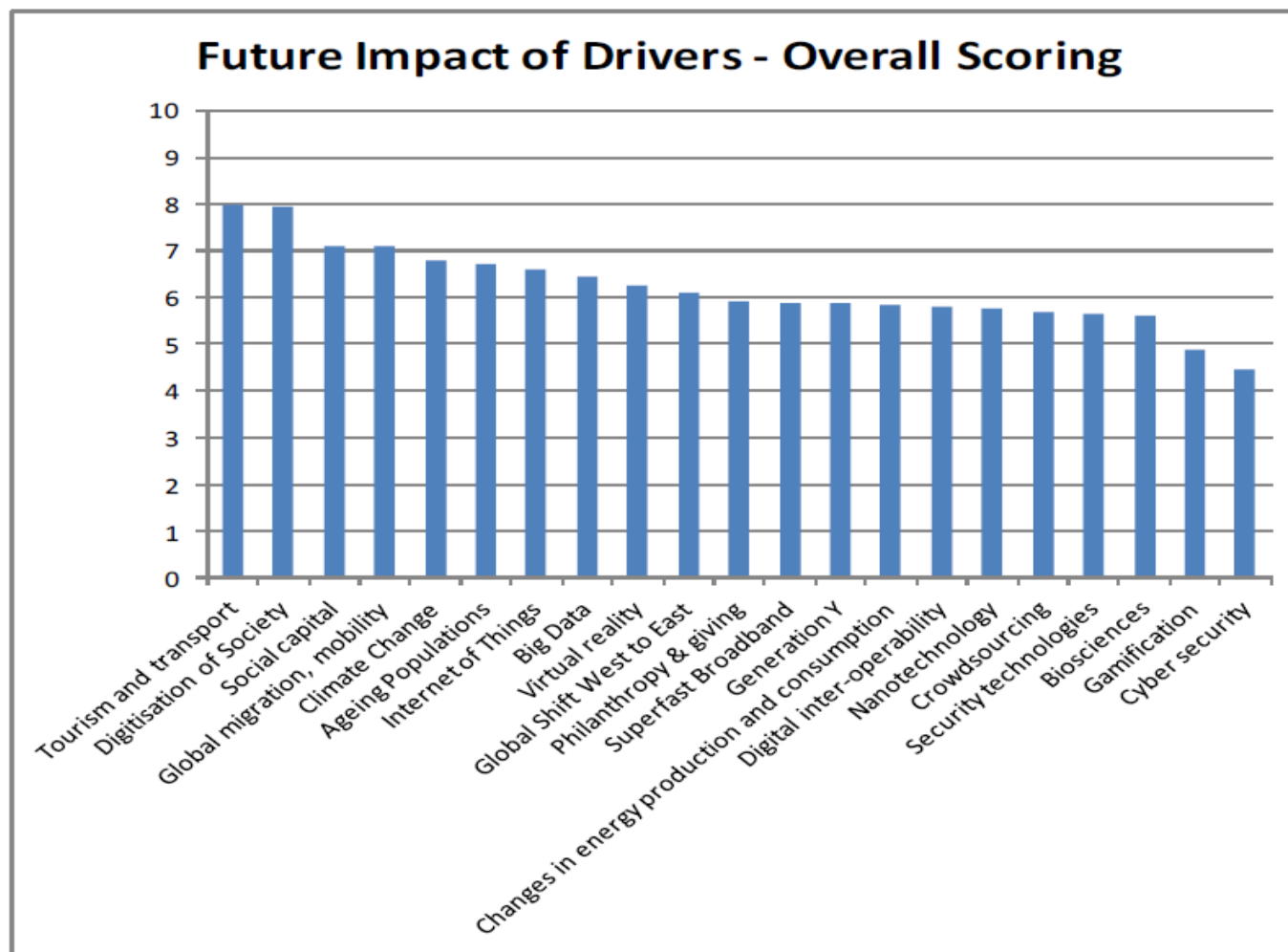


graphique 8 : Evolution des thèmes liés au patrimoine culturel les plus fréquents sur *Respatrimoni* entre 1986 et 2013. ©Karen Julien, septembre 2013.

7. LES KEY DRIVERS DU CHANGEMENT, JPI

Le tableau présente les principaux facteurs de changement tels qu'ils ont été identifiés par l'étude prospective menée dans le cadre du JPI.

Source : *Real-Time Delphi Study on the Future of Cultural Heritage Research. A Survey to Support the Development of the Research Agenda*, 2014, p. 4



Top 10 Drivers - Future Impact for Cultural Heritage

		Impact	Expertise
1	Tourism and transport	7.97	6.03
2	Digitisation of Society	7.93	6.31
3	Social capital	7.08	5.55
4	Global migration, mobility	7.08	5.17
5	Climate Change	6.79	5.24
6	Ageing Populations	6.73	5.72
7	Internet of Things	6.61	5.53
8	Big Data	6.46	5.66
9	Virtual reality	6.26	5.1
10	Global Shift West to East	6.09	5.24
11	Superfast Broadband	5.89	4.82
12	Generation Y	5.87	5.24
13	Changes in energy production and consumption	5.83	4.81
14	Digital inter-operability	5.78	5.06
15	Nanotechnology	5.75	4.19
16	Crowdsourcing	5.67	4.73
17	Security technologies	5.63	4.88
18	Biosciences	5.62	4.32
19	Gamification	4.87	4.15
20	Cyber security	4.47	4.34

8. LE PROGRAMME DU COLLOQUE « LES HORIZONS DU PATRIMOINE CULTUREL »

	<h1>LES HORIZONS DU PATRIMOINE CULTUREL</h1> <h2>HORIZONS OF CULTURAL HERITAGE</h2>	 
---	---	---

Conférence de clôture de l'Atelier de Réflexion Prospective (ARP)
 « Nouveaux défis pour le patrimoine culturel »
 6 et 7 février 2014

Auditorium de la Cité de l'Architecture et du Patrimoine

PROGRAMME

Jeudi 6 février	
9h00	Arrivée et accueil des participants
1. SESSION INAUGURALE : LES FUTURS DU PATRIMOINE CULTUREL	
9h30	Guy AMSELLEM , Président de la Cité de l'Architecture et du Patrimoine Philippe BOUTRY , Président de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne Pascale BRIAND , Directrice Générale de l'Agence Nationale de la Recherche (France) Maria GRAVARI-BARBAS , Professeur, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne : « <i>Les nouveaux enjeux du patrimoine culturel: objectifs and méthodologie</i> »
10h45-11h15	Pause-café
11h15-12h00	Michael CONFORTI , Directeur, Clark Art Institute, Williamstown, Massachusetts: « <i>Future and challenges of cultural institutions</i> »
12h00-12h30	Echange avec la salle



2. RELATION(S)	
Coordination : Michel Rautenberg et Arnaud Druelle	
14h00-14h30	Michael HERZFELD , Professeur, Université de Harvard : <i>Patrimoine et conflit</i>
14h30-15h00	Lucie MORISSET , Professeur, Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain, UQAM : <i>Le temps très court du patrimoine; ou les nouveaux enjeux de la communauté, quelque part entre l'en-haut et l'en-bas patrimoniaux</i>
15h00-15h15	Pause-café
15h15 - 15h45	Michel RAUTENBERG , Professeur, Université de Saint-Etienne et Arnaud DRUELLE , Cap Digital
15h45 – 17h00	Présentation des objectifs et résultats de l'atelier RELATIONS
	TABLE RONDE AVEC : Mounir BOUCHENAKI , UNESCO, ICCROM ; Christine BRETON , Conservateur du patrimoine, Coopérative Hôtel du Nord, Marseille ; Alain BOURDIN , Professeur à l'Université Paris-Est ; Ellen HERTZ , Professeur à l'Université de Neuchâtel ; Jean-Michel LUCAS , Docteur en économie.
17h00 – 17h15	Echange avec la salle
17h30	Cocktail

Vendredi 7 février	
3. MOBILITÉ(S)	
Coordination : Dominique Poulot et Maria Gravari-Barbas	
9h00-9h30	Mme María Belén MONCAYO , Ministre Coordinatrice de Connaissance et de Talent Humain de l'Equateur : <i>Les défis du patrimoine culturel face aux nouvelles priorités du gouvernement équatorien</i>
9h30-10h00	Michael Di GIOVINE , Professeur, West Chester University of Pennsylvania : <i>Le(s) sens de la valeur ; Tourisme et tensions de la transformation de la culture populaire et de la religion en patrimoine authentifié.</i>
10h00-10h15	Echange avec la salle
10h15-10h45	Pause-café
10h45 - 11h15	Dominique POULOT , Professeur, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et Maria GRAVARI-BARBAS , Professeur, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne : Présentation des objectifs et résultats de l'atelier MOBILITÉ(S)
11h15 - 12h30	TABLE RONDE AVEC : Marc ABÉLÈS , Directeur de recherche EHESS ; Julia CSERGO , Professeur, UQAM ; Peter DEBRINE , Chargé du Programme Tourisme, Centre

	du Patrimoine Mondial, UNESCO ; Nancy PROCTOR , Directrice des stratégies de mobilités, Smithsonian Institution ; Daniel SHERMAN , University of North Carolina ; Jean-Louis TORNATORE , Professeur, Université de Bourgogne.
12h30-13h00	Echange avec la salle
	4. VALEUR(S) Coordination : Xavier Greffe et Vincent Veschambre
14h30-15h00 15h00-15h30	Rodney HARRISON , Professeur, Heritage and Museum Studies, University College London : <i>Assemblage d'avenirs alternatifs pour le patrimoine : Vers une politique ontologique du patrimoine à l'âge de l'Anthropocène</i> Christine CHIVALLON , Directrice de recherche, CNRS : <i>Pratiques patrimoniales en porte-à-faux. L'exemple de la mise en visibilité de l'esclavage dans les espaces post-coloniaux</i>
15h30-15h45	Echange avec la salle
15h45-16h15	Pause-café
16h15 - 16h45 16h45 – 18h00	Xavier GREFFE , Professeur, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et Vincent VESCHAMBRE , Professeur à l'École d'architecture de Lyon: <i>Présentation des objectifs et résultats de l'atelier VALEUR(S)</i>
	TABLE RONDE AVEC : Claire-Lyse CHAMBRON , Commission européenne - Direction générale pour l'éducation et la culture ; Marie CORNU , Directrice de Recherche, CNRS ; Pierre André LABLAUDE , Architecte en Chef des Monuments Historiques ; Philippe MADEC , Architecte ; Alain MARINOS , Inspecteur général, direction générale des patrimoines, inspection des patrimoines ; Peter SAMIS , Conservateur associé des médias interprétatifs au Musée d'Art Moderne de San Francisco (SFMOMA) ; Sandrine TINTURIER , Fondation Pierre Bergé-YSL.
18h00 – 18h15	Echange avec la salle
18h15-18h45	Mireille GRUBERT , Directrice de l'École de Chaillot, Cité de l'architecture et du patrimoine et Vincent PUIG , Directeur Exécutif de l'Institut de recherche et d'innovation (IRI) <i>Observations conclusives : perspectives de recherche pour le patrimoine culturel</i>

